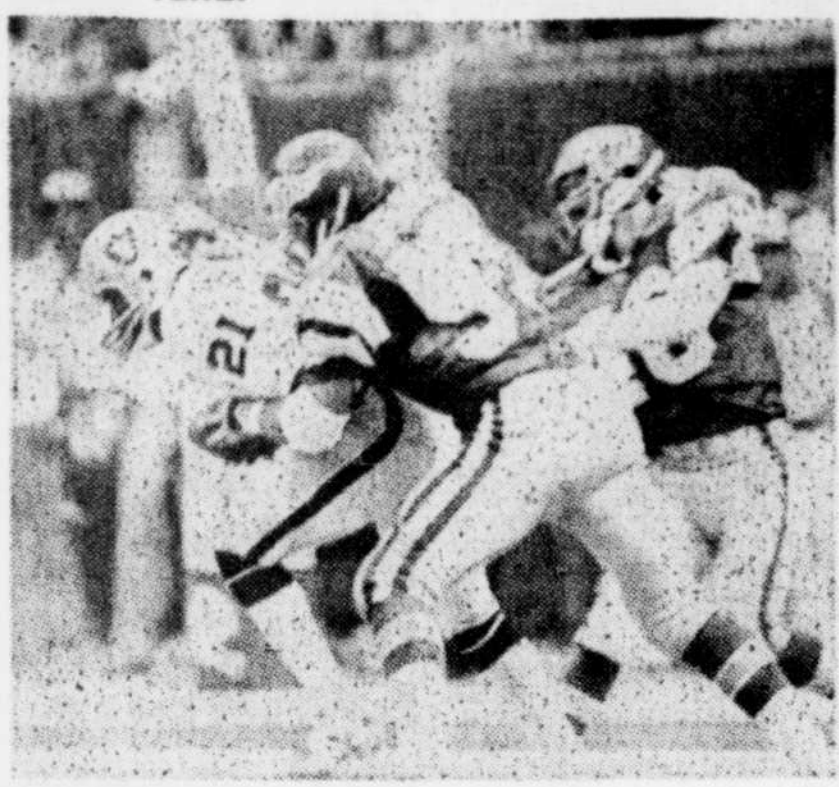


lundi



Les Raiders sont champions

Les Raiders d'Oakland, une équipe qui ne devait pas atteindre les séries éliminatoires selon les experts, ont remporté le 15e Super Bowl, par 27-10, contre les Eagles de Philadelphie. Ici, le rapide receveur de passes Cliff Branch (21), du Oakland, est plaqué par John Bunting (95) et Herman Edwards, après un gain appréciable, au premier quart.

Détails, page B-1

Tardif de retour avec les Nordiques

page B-2



Record de Richard égalé

Michael Bossy, des Islanders de New York, lève les bras en signe de joie après avoir marqué, samedi, un 50e but en autant de matchs cette saison, contre les Nordiques de Québec qui ont alors subi une défaite de 7-4. Bossy a ainsi égalé le record de Maurice Richard.

Détails, page B-2

Radio Basse-Ville veut impliquer les jeunes

page A-5

Payé pour savoir s'absenter

STOCKHOLM, Suède (AFP) — Un fonctionnaire suédois a réalisé le rêve de tout un chacun: il a trouvé dans les dédales de la réglementation suédoise un moyen légal d'être payé à ne rien faire.

M. Sven Skoglund, 55 ans, technicien de l'aéronautique, a exploité la loi sur les congés et les exceptions consenties aux fonctionnaires exerçant une activité politique. Résultat: il a été rémunéré pour 179 jours de présence en 1980, alors qu'il n'avait travaillé que trois jours.

M. Skoglund a obtenu l'an dernier 187 jours de congé pour s'occuper des affaires publiques. Il n'était pas payé pendant ce temps. Mais le système prévoit que le week-end compte comme jours ouvrables si le bénéficiaire du congé reprend le travail avant la fin de la semaine.

M. Skoglund s'absentait donc du lundi au jeudi et revenait le vendredi. Le temps de dire qu'il ne se sentait pas bien. Il prenait sa journée libre, et passait un week-end, payé, à ne rien faire.

Il a ainsi été payé pendant 110 samedis, dimanches et jours de fête, ce qui lui a rapporté l'équivalent de quelque \$10.000.

sommaire

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-12 à A-14
Bandes dessinées	C-2
Bridge	C-13
Carrières et professions	B-8
Décès	C-15
Economie-finances	C-3
Editorial	A-6
Feuilleton	A-14
Horoscope	C-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-1 à C-15
Mot mystère	C-4
Mots croisés	C-13
Où aller à Québec	A-14
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	C-12
Sport	B-1 à B-6
Télévision	A-13

météo

Neige passagère et vents modérés. Demain: neige.

détails, page C-4

Retour triomphal des ex-otages

WEST POINT (d'après NYTNS, AFP, UPI et AP) — Accueillis comme de véritables héros à leur retour, hier, aux États-Unis, les 52 Américains qui avaient été détenus en otage en Iran pendant 444 jours recevront demain les marques de gratitude du peuple américain avant de tenter un retour à la vie normale auprès de leurs familles respectives.

Environ 200.000 personnes se sont massées, le long des 17 milles de route qui sépare l'aéroport de Stewart, dans l'Etat de New York, de l'académie militaire de West Point où ils sont logés, pour tenter d'apercevoir leurs célèbres compatriotes.

Accueillis seulement par leurs proches parents, hier, ils connaissent, demain, les officielles retrouvailles avec l'Amérique qui célèbre déjà le retour de "ses" otages avec la même ferveur que s'il s'agissait de prisonniers de guerre après un long conflit.

Selon les informations transmises alors que Washington mettait la dernière main aux préparatifs d'accueil et que les rubans jaunes fleurissaient aux quatre coins de la capitale fédérale, les 52 Américains qui le désirent pourront demain rencontrer les journalistes, pour une conférence de presse, avant de se rendre dans la banlieue de Washington pour un triomphal défilé qui les conduira jusqu'à la Maison-Blanche où le président Ronald Reagan leur réserve un accueil digne d'un

chef d'Etat.

Mais, hier, il n'était nullement question de cérémonies protocolaires.

"Nous ne vous accompagnons pas parce que nous sentons très profondément que vous n'avez pas besoin d'étrangers", avait tenu à préciser le président Reagan, au cours d'une brève rencontre avec les proches parents des anciens otages, hier matin. "C'est un moment pour vous et pour eux".

Les journalistes ont été tenus à plus d'un quart de mille de l'endroit des retrouvailles, mais des témoins ont cependant rapporté que l'accueil fut très émouvant.

"Dieu bénisse l'Amérique", ont crié plusieurs des rescapés de Té-

héran en se jetant dans les bras de leurs parents venus les accueillir au pied de l'avion.

Foule en délire

Au milieu des cris, des larmes, des embrassades, les 52 anciens otages sont montés par la suite à bord d'autobus qui les ont conduits jusqu'à l'académie militaire.

Tout le long du parcours, une foule en délire leur a fait une ovation monstre.

Précédés par les cris perçants des sirènes de multiples voitures de

(Suite à la page A2, 3e col.)

Autres détails, pages C-1 et C-14

Attentat contre une banque iranienne

SAN FRANCISCO (AFP) — Un attentat à la bombe contre une banque iranienne a endommagé deux immeubles, ce matin, dans le quartier financier de San Francisco.

L'explosion n'a pas fait de victime, selon la police de la ville qui précise que personne n'a revendiqué cet attentat pour le moment.

Il semble que la déflagration ait été très puissante puisque, selon les premières indications, les deux immeubles endommagés se trouvent de part et d'autre de la rue.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — La tendance était à la baisse à l'ouverture de la séance, ce lundi matin, à la Bourse de Montréal.

Norcen a reculé de 1/4 à \$31 1/2, Bell a fléchi de 1/4 à \$19 1/4, Canada Cement a perdu 1/4 à \$13 1/2, Gulf a baissé de 1/4 à \$23 3/4 et Noranda a régressé de 1/4 à \$28 3/4, tandis que Alcan est demeuré inchangé à \$38.



Bienvenue

Agitant des pancartes et des drapeaux américains, des foules denses se massaient hier sur le trajet des ex-otages, dans l'Etat de New York, afin de leur souhaiter la bienvenue dans leur pays. Cette photo a été prise à proximité de l'académie militaire de West Point où les ex-otages et les membres de leur famille passeront deux jours.

Quels budgets seront coupés? Le réseau des Affaires sociales est inquiet

par Roger BELLEFEUILLE

Un sentiment d'inquiétude, sinon d'alarmisme, habite le réseau des Affaires sociales par les temps qui courent, c'est-à-dire au moment où le ministre des Finances joue de la calculatrice en vue de s'abriter dans le budget des dépenses publiques.

La question sur toutes les lèvres: quels seront les secteurs du vaste réseau de la santé et des services sociaux qui subiront des coupures budgétaires. L'information a déjà circulé à l'effet que le ministre Jacques Parizeau rêvait d'une ponction globale de l'ordre d'un milliard.

Du côté du réseau des Affaires sociales, le couperet pourrait trancher un montant de l'ordre de \$250 millions, selon les informations recueillies ici et là par LE SOLEIL. Au ministère des Affaires sociales (MAS), un porte-parole autorisé s'est refusé à tout commentaire, se limitant à dire que tout chiffre lancé à

ce moment-ci n'est que pure spéculation.

Il n'a pas voulu davantage confirmer l'information à l'effet que les hauts fonctionnaires avaient reçu mandat, du ministre Denis Laizeur, d'identifier les secteurs d'activités où d'éventuelles coupures pourraient s'appliquer sans trop de douleur. Ce qui est beaucoup demander, puisque des restrictions budgétaires frappent tous les établissements depuis près de cinq ans et que la consigne générale est au serrage de ceinture.

Un attentisme

En tout et pour tout, les crédits alloués au MAS pour l'année en cours se terminant le 31 mars sont de quelque \$5.15 milliards, soit environ le tiers du budget global de la province.

Du côté du réseau, l'attentisme

est de rigueur, mais que ce soit du côté des hôpitaux, des centres d'accueil, des centres de services sociaux et des CLSC, toute ponction serait fort malvenue.

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) n'a pas encore terminé ses négociations avec le MAS concernant les retombées réelles pour cette année des dernières conventions collectives. Avant la signature des ententes, le ministre Parizeau avait donné l'assurance que le gouvernement paierait la note. L'AHQ évalue cette note à quelque \$65 millions. L'organisme a déjà fait état d'un déficit anticipé pour l'ensemble de ses 210 établissements membres de \$35 millions, incluant un déficit de \$17 millions reporté de l'année précédente. Ce déficit pourrait gonfler davantage si le gouvernement ne compense pas entièrement les retombées financières

(Suite à la page A2, 1re col.)

Le PQ est en pré-campagne électorale, dit Lévesque

par Pierre APRIL

MONTREAL (PC) — Même s'il a refusé, hier, de dire qu'une élection était imminente au Québec, le premier ministre, M. René Lévesque, estime que si un appel au peuple était déclenché, le Parti québécois ferait élire, au strict minimum, 70 députés sur 122 et reprendrait le pouvoir.

"A la suite des tournées et des rapports de chacun des candidats et députés et en éliminant au départ les comités qui nous semblent inaccessibles, nous croyons très sérieusement être en mesure de faire élire entre 70 et 72 candidats, au minimum", a déclaré, hier, M. Lévesque, à la suite d'un caucus de deux jours tenu à huis clos dans la métropole.

Pour le premier ministre, une telle affirmation, même si elle peut en surprendre plusieurs n'en demeure pas moins réaliste. "Il y a, en fait, un changement profond qui s'est amorcé et les élections par-

tielles de novembre ont démontré qu'une certaine rupture de la polarisation référendaire s'était amorcée."

De toute façon, M. Lévesque estime qu'il est grand temps que le parti et le gouvernement se préparent sérieusement à une élection générale et cela même si la date d'un scrutin provincial n'a pas, selon lui, été discutée au cours de ce caucus qui a réuni les députés, ministres et candidats.

Sur les ondes du réseau de télévision TVA, M. Lévesque a cependant déclaré vendredi que la date des élections pourrait être annoncée au début du mois de février. "Nous nous préparons pour une élection, je ne peux vous dire quand. Nous irons quand tout sera prêt."

"Tous des candidats"

"A partir de maintenant, a ajouté M. Lévesque, nous sommes tous des candidats."

Pour être prêt à une élection, le caucus du Parti québécois a discuté

de la campagne de financement qui se déroulera durant le mois de février jusqu'au 8 mars prochain et dont l'objectif devrait être de \$3 millions, du programme "qui existe déjà et dont les grands thèmes seront puisés à même le document intitulé 'Le Québec des années 80', et publié au début de l'année, ainsi que de stratégie électorale". Les objectifs du gouvernement au cours de son second mandat, selon M. Lévesque, seront de réduire le chômage et les disparités économiques dans la province.

"On a beaucoup travaillé sur le contenu d'une éventuelle campagne électorale" a confié le premier ministre.

Selon M. Lévesque, le parti et le gouvernement sont, à compter d'aujourd'hui, en pré-campagne électorale.

Au chapitre du débat constitutionnel il faudra que les militants, aidés des autres intervenants

(Suite à la page A2, 1re col.)

Bonne et mauvaise nouvelle pour les chauves

KALAMAZOO, Michigan (d'après UPI) — Un produit dont l'efficacité pour le traitement de fortes pressions artérielles a été reconnu en 1979 par le gouvernement américain a aussi comme effet secondaire le pouvoir de rendre leurs cheveux aux chauves.

Malheureusement, selon le fabricant de ce produit connu sous le nom de Minoxidil, il fait également pousser des poils sur le visage, le front, les joues et la lèvre supérieure. Les recherches n'ont pas permis de limiter au crâne les effets du Minoxidil.

De toute façon, il n'est pas actuellement disponible sur le marché pour ceux des chauves qui seraient tentés de l'essayer, et peut-être qu'il ne le sera jamais à cette fin, a indiqué le fabricant qui veut éviter toute publicité à ce sujet.

Les effets secondaires du Minoxidil étaient connus des médecins depuis plusieurs années, mais la presse n'en a eu vent qu'à la suite de la publication d'une lettre dans le "New England Journal of Medicine", le 18 décembre dernier.

Sur le marché, ce produit aurait porté le nom de Loniten.

"Ces effets secondaires ne se produisent toutefois pas chez tout le monde, mais le problème c'est qu'il est impossible de faire à l'avance une distinction entre les personnes susceptibles de subir ces effets et celles qui ne le sont pas", a dit le porte-parole de la compagnie "Upjohn Co." qui a mis au point ce produit.

Le fabricant cherche actuellement à trouver une solution du Minoxidil qui puisse stimuler la croissance des cheveux, sans faire baisser la tension artérielle. Il a déjà effectué, sans résultats concluants, des expériences à ce sujet sur une quarantaine de détenus de la prison d'Etat de Jackson, au Michigan, il y a deux ans.

Garderies et soins aux vieillards, insuffisants

Lazure critique les services de son ministère

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, n'est "pas satisfait" des services offerts par son ministère en matière de garderies et de soins aux personnes âgées.

"On est en arrière par rapport à la plupart des pays d'Europe, surtout des pays sociaux-démocrates du Nord", a-t-il déploré lors d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne.

M. Lazure a constaté qu'en dépit d'un effort intense depuis 1976, il

faudrait doubler le nombre de places en garderies pour rattraper l'Ontario.

"Moi, ça ne me satisfait pas. Cela va être clair au cours de la prochaine campagne électorale. Les services de garde vont demeurer un engagement important au cours de notre deuxième mandat", a-t-il dit.

Quant aux soins prodigués aux personnes âgées, M. Lazure ne sera satisfait que "lorsqu'on aura fait autant pour eux qu'on en a fait pour les

malades aigus dans les hôpitaux généraux".

Là aussi, M. Lazure a constaté qu'en dépit d'un effort intense depuis 1976, l'objectif n'a pas encore été atteint.

On visait l'aménagement moyen de six places en foyer d'accueil par tranche de 100 Québécois de 65 ans et plus. L'effort entrepris depuis 1976 n'a permis de hausser la moyenne qu'à 4,5 places par 100 personnes.

Foyers d'accueil

Pour M. Lazure, l'addition de

6,000 places aux quelque 50,000 déjà existantes suffirait à peine à répondre aux listes d'attente actuelles.

Pour voir au plus pressant, le ministère des Affaires sociales a dû instituer des "centres de jour" pour personnes âgées et presque tripler le budget pour les soins à domicile.

Quelque 45 établissements comptent en 1981 un "centre de jour" où des personnes âgées qui habitent chez elles peuvent le jour obtenir les services que nécessite leur état.

Quant aux soins à domicile, ils accaparent \$58 millions du budget du

ministère cette année. On assure ainsi les soins médicaux aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer et les repas et services domestiques aux bénéficiaires.

Afin de mieux répondre aux préoccupations des personnes âgées, le ministre a commandé à une équipe de spécialistes de l'Université de Montréal une étude sur les besoins des personnes résidant dans des foyers d'accueil.

Les chercheurs remettront leur rapport au ministre d'ici un mois. Ils chercheront à y établir le rapport

exact qui doit exister entre le nombre d'employés et le nombre de résidents dans un centre d'accueil. Le ratio employés-pensionnaires pourrait être augmenté de manière à assurer une meilleure qualité des services, a indiqué le ministre.

Opposition

M. Lazure s'est par ailleurs réjoui de la nomination du député de L'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, comme porte-parole de l'opposition libérale en matière d'affaires sociales.

Selon lui, Mme Lavoie-Roux est un "critique constructif". "C'est intéressant de travailler avec le député de L'Acadie, a dit M. Lazure.

Au plan social, nos objectifs ne sont pas tellement éloignés les uns des autres".

Consultation en cours sur de nouveaux règlements pour améliorer les garderies

par Ghislaine RHEAULT

L'Office des services de garde à l'enfance du Québec vient de proposer un projet des règlements qui régiront la qualité des services offerts dans les garderies, halte-garderies, jardins d'enfants et familles de garde au Québec.

Par le biais de normes touchant notamment les ratios — personnel — nombre d'enfants, les locaux, l'équipement, l'alimentation, l'hygiène, la sécurité, l'organisation de l'espace, la formation du personnel, etc., le projet propose un contrôle accru du gouvernement sur les services de garde.

Ce projet a été remis pour étude

et consultation à des groupes concernés par ces questions (garderies, syndicats) en vue d'une consultation qui débute ces jours-ci et qui doit se poursuivre jusqu'à la mi-février.

Toutefois, toutes les garderies du Québec n'ont pas été saisies de ce document. Ce sont principalement les garderies qui font partie de regroupements qui ont été systématiquement informées du contenu du projet en prévision de la consultation.

Le projet de règlement constitue la première opération d'envergure de l'Office des services de garde du Québec depuis sa création. Il reprend toutefois dans ses grandes li-

gnes — en l'adoucissant quelque peu — un autre projet de règlement qui avait été soumis au ministère des Affaires sociales au printemps dernier par le service des garderies de ce ministère avant l'entrée en scène de l'Office.

Les ratios

L'un des aspects le plus importants de ce projet concerne le rapport entre le nombre de personnes affectées à la garde et le nombre d'enfants qui leur sont confiés.

En établissant quatre catégories d'âge parmi les enfants fréquentant des services de garde (0-18 mois, 19-29 mois, 30-59 mois et 60 mois et plus, soit jusqu'à la fin du cours primaire), le projet fixe les ratios suivants dans les garderies et les halte-garderies:

- une personne par groupe de cinq enfants âgés de 3 à 18 mois;
- une personne par groupe d'au plus sept enfants de 19 à 29 mois;
- une personne par groupe d'au plus dix enfants de 30 mois à 59 mois;
- une personne par groupe d'au plus 12 enfants de 60 mois et plus.

Grands ensembles

Toutefois, en dépit de cette classification serrée et d'un ratio allégé, le projet de règlement laisse la porte ouverte au "parquage" ensemble dans une seule pièce, de 30 enfants de deux groupes d'âges différents: soit les enfants de 18 mois à cinq ans. On ne retrouve pas en effet d'é-

quivalence entre la classification d'âge proposée et l'accès de ces deux groupes (les 18-29 mois et les 30-59 mois) à une pièce de jeu qui leur serait principalement réservée dans les garderies et les halte-garderies, contrairement à ce qui avait été suggéré par le service des garderies du ministère.

Cependant, les normes "d'espace vital minimum" par enfant sont augmentées si on les compare à la situation actuelle. Ainsi, les enfants de moins de 18 mois devraient jouir d'un espace minimum de 5,50 mètres carrés. L'espace leur étant alloué devrait comporter deux pièces distinctes et communicantes. La pièce de jeu devrait comporter de 2,75 mètres à 3 mètres carrés par enfant. Aucune de ces pièces ne devrait accueillir plus de 15 enfants à la fois.

Quant aux enfants de plus de 18 mois, ils devraient disposer d'un espace minimum de 2,75 mètres carrés et les pièces qu'ils occupent ne devraient pas accueillir plus de 30 enfants.

Des "silences"

Le projet de règlement ne fixe aucun nombre maximum d'enfants dans une garderie. Ainsi rien n'interdirait la création de sorte de "mini-polyvalentes" pour les moins de cinq ans, si des initiatives de cette sorte venaient le jour.

D'autre part, l'Office a exclu du projet toute mention concernant le niveau occupé par un service de gar-

de. Le projet du service des garderies prévoyait qu'une garderie pouvait être aménagée qu'aux niveaux du sous-sol, du rez-de-chaussée ou du premier étage d'un édifice. L'Office a voulu plutôt favoriser l'implantation de services de garde en milieu de travail et l'utilisation d'édifices existants (certaines écoles désaffectées par exemple). Cette absence de disposition risquerait toutefois d'avoir des implications pour la sécurité ou l'accès des très jeunes enfants à des activités extérieures.

Le projet est d'autre part fort détaillé en ce qui touche l'équipement, (cahiers, literie, mobilier, jeux, rangements, installations sanitaires etc.) la luminosité, l'accès à des aires de jeu extérieur.

Personnel

Pour les garderies, le projet propose les normes de qualification suivantes du personnel: pour chaque groupe de 15 enfants, une garderie devrait compter une personne possédant un diplôme spécialisé en technique de garderie, en éducation préscolaire, en psychologie ou dans un secteur approprié. À défaut de diplôme, cette personne devrait avoir trois ans d'expérience auprès d'enfants d'âge préscolaire et obtenir un certificat en technique de garderie dans les deux ans qui suivent l'embauche.

Le personnel des jardins d'enfants, des halte-garderies et de la garde en milieu familial échappe à ces critères.

La garde en milieu familial

Le projet propose d'autre part des normes concernant la qualité des services en milieu familial.

Pour être reconnue par une agence de garde, une personne responsable d'un service devra notamment, appliquer le programme d'activités qui sera défini, suivre les programmes de perfectionnement proposés par l'agence, offrir une alimentation conforme aux politiques du ministère des Affaires sociales.

Résistances

On peut s'attendre à des résistances à l'adoption de ce projet au cours de la consultation qui s'amorce. L'un des plus importants regroupements (le Regroupement provincial des garderies sans but lucratif) avait déjà fait savoir qu'il s'opposerait notamment à tout contrôle sur la programmation qui devait rester sous l'autorité des usagers et du personnel.

D'autre part, les exigences touchant l'espace, l'aménagement des locaux et l'équipement pourraient être contestées si elles ne sont pas assorties de subventions suffisantes pour y satisfaire.

Or le projet est muet sur le montant des subventions. L'Office les a regroupées sous deux catégories (développement et fonctionnement) et a préféré introduire plus de flexibilité dans la fixation de ces montants en ne les inscrivant pas dans les règlements.



Le gouvernement annonce des règlements plus "serrés" pour mieux contrôler les garderies mais pas plus d'argent pour les appliquer.

Retour...

(Suite de la première page)

police, les autobus se frayaient lentement un passage sur la route historique le long de laquelle George Washington et ses troupes avaient campé pendant la révolution américaine.

Les gens, venus de toute la région, scandaient des slogans de bienvenue en agitant des drapeaux américains et des rubans jaunes.

Au moment du passage du convoi dans le village de Highland Falls, une cloche a retenti 444 fois, une pour chaque journée de captivité. Des dizaines de voitures étaient décorées de bannières sur lesquelles on pouvait lire des messages d'amour, de joie, de satisfaction. Tout le long du parcours,

les arbres, les réverbères, les panneaux routiers avaient été décorés de rubans jaunes.

À l'arrivée devant l'entrée principale de West Point, ce fut le délire. La foule qui se précipitait vers les autobus a dû être contenue par un détachement de la police militaire.

Les rapatriés ont immédiatement gagné leur chambre pour se préparer pour un dîner de gala en famille. La direction de l'hôtel a annoncé qu'elle ne ménagerait aucun effort pour satisfaire les désirs des anciens otages.

Notons par ailleurs que l'un des 52 rescapés, le sergent Regis Ragan, a immédiatement rejoint sa ville natale de Johnstown (Pennsylvanie) pour se rendre au chevet de sa mère, hospitalisée après avoir été victime d'une crise cardiaque en recevant d'Allemagne le premier appel de son fils.

Liberté 1

Les Américains sont arrivés en Amérique à bord d'un avion présidentiel baptisé pour les circonstances "Freedom 1" (Liberté 1).

L'avion a été salué, avant même qu'il atterrisse, par des avions privés. Un pilote a accueilli l'avion en envoyant le message radio suivant: "Heureux de vous voir retrouver le pays. Bienvenue à votre cargaison".

De son côté, l'avion a envoyé le message suivant à la tour de contrôle: "Ici Liberté 1". Et il a reçu la réponse suivante: "Nous vous félicitons du retour de vos passagers".

Le PQ est...

(Suite de la première page)

du groupe Solidarité-Québec, redoublent d'effort pour que la pétition qui circule depuis quelque temps déjà recueille un nombre record de signatures contre le projet Trudeau.

"D'ici la fin de février, il faudra, a dit M. Lévesque, compléter en beauté cette pétition."

L'attitude des péquistes

Pour M. Lévesque, la comparaison des équipes, des programmes et des attitudes entre les forces en présence est en train de se faire dans la population.

"Pour nous, il s'agit d'une attitude agressive dans le bon sens du mot" a-t-il dit.

Refusant à plusieurs reprises, durant cette conférence de presse, de discuter de la date probable d'une élection générale au Québec, le premier ministre a tout de même laissé entendre que son parti était plus avancé "qu'il ne l'était trois mois avant l'élection de novembre 1976".

Si le gouvernement doit présenter un budget avant l'élection, "il viendra à son heure parce que c'est un des gestes les plus importants d'une administration".

Pour M. Lévesque, à moins que quelque chose d'imprévu ne vienne précipiter les événements, "normalement, le gouvernement du Québec devrait avoir un budget" avant de tenir une élection.

"Psychologie d'attaque"

Les députés et candidats, réunis depuis deux jours ont, selon le premier ministre, développé "cette psychologie d'attaque" nécessaire avant une lutte électorale.

"Je crois, a-t-il dit, que si l'on travaille comme il le faut, qu'on fait comprendre à la population que nous sommes les plus aptes à empêcher le Québec de se laisser affaiblir, nos chances sont excellentes."

M. Lévesque estime maintenant que la population s'est faite une idée précise à ce chapitre et que le Parti

québécois est de plus en plus perçu comme le plus capable de défendre les intérêts des citoyens du Québec.

"J'aurais posé un geste irresponsable, si en novembre dernier, j'avais vidé l'Assemblée nationale pour partir en campagne, alors que le coup de force fédéral venait tout juste d'être annoncé", a indiqué M. Lévesque.

Aujourd'hui, la situation semble différente, du moins dans l'esprit des représentants du PQ. "Le projet Trudeau de rapatriement unilatéral de la constitution a déraillé."

Le premier ministre ne croit même plus qu'il soit nécessaire que les six premiers ministres provinciaux contestataires aient à se rendre à Londres pour combattre le projet fédéral.

"Si cela devenait nécessaire d'aller à Londres, a-t-il révélé, j'irais avec les autres premiers ministres, mais au départ, cela me paraît peu probable."

Le réseau...

(Suite de la première page)

des conventions collectives pour cette année. Lors du congrès de l'AHQ en novembre dernier, son président, M. Marc Leclerc, prévoyait que les déficits budgétaires des centres hospitaliers atteindraient "d'ici peu" le point de non-retour, si le gouvernement ne desserrait pas son garrot financier.

Même son de cloche

Même son de cloche du côté des centres d'accueil. Le directeur général de l'Association des centres d'accueil du Québec (ACAQ), M. Pierre Cloutier, n'a pas caché au SOLEIL l'inquiétude des établissements membres au nombre de 375, tant du côté de l'hébergement que de la réadaptation.

Le budget global de ces établissements, qui compte des effectifs de 23,500 personnes oscille cette année autour de \$728 millions. Selon M. Cloutier, un déficit proportionnellement aussi important que celui des hôpitaux est "prévisible".

Deux réalités se présentent à ce réseau: du côté de l'hébergement sécuritaire pour des jeunes, l'espace manque et cela jette du discrédit

la loi de la protection de la jeunesse: volet hébergement pour personnes âgées, la clientèle vieillit et exige de plus en plus de soins et de services, donc plus de personnel. Ce réseau, de soutien M. Cloutier, ne pourrait souffrir aucune coupure de crédits.

Le directeur général de la Fédération des CLSC du Québec, M. Maurice Charlebois, signale, pour sa part, que ce réseau ne prend pas à la légère la rumeur de possibles coupures de l'ordre de \$250 millions dans les Affaires sociales.

Le budget de ces établissements pour cette année est de \$70 millions. Les CLSC en plein fonctionnement sont au nombre de 81 et quelque 3,000 personnes y trouvent leur gagne-pain.

Pour M. Charlebois, toute coupure signifierait le départ d'une nouvelle année "en bas de zéro". Ce qui pourrait compromettre la mise en route définitive des 12 CLSC actuellement en voie d'implantation et dont l'ouverture est prévue pour la prochaine année financière. Or, tout retard stratégique dans l'engagement du personnel est un report de déboursés pour les coffres de l'Etat. Dans ce milieu aussi, l'heure est à l'attente et à la spéculation. Quelles seront les victimes du couperet?

l'Etat, se demande-t-on, du côté de la santé ou des services sociaux?

Enfin, l'Association des centres de services sociaux du Québec (ACSSQ) se refuse aussi à envisager toute diminution de crédits. Le directeur général de l'organisme qui regroupe 14 centres comptant quelque 7,000 employés, M. Jean-Guy Beaulieu, estime qu'un délestage de crédits viendrait en contradiction avec les obligations nouvelles que confie l'Etat à ces établissements. La direction de la protection de la jeunesse, née de la loi 24, en est un exemple.

Le message du MAS serait: nous nous sommes imposés des restrictions budgétaires, suivez notre exemple. De dire M. Beaulieu, les CSS sont certes d'accord pour se serrer la ceinture, mais ils ne marchent plus s'il s'agit de diminuer les services à la clientèle.

Les crédits alloués aux centres de services sociaux pour l'année 1980-1981 sont de \$150 millions. Or, au seul chapitre des coûts nouveaux résultant des conventions collectives, pour cette année, le manque à gagner prévu est de l'ordre de \$5 millions. L'évaluation du MAS est en effet de \$21 millions et celui de l'association de \$26.



Le premier ministre René Lévesque et le ministre des Affaires culturelles Jacques-Yvan Morin discutent à l'extérieur de la pièce où se déroulait en fin de semaine le caucus de deux jours des députés et candidats du PQ.

Grève partielle dans les hôpitaux d'Ontario

TORONTO (d'après CP) — Le personnel non médical des hôpitaux ontariens défie, aujourd'hui, la loi provinciale et une décision du Conseil ontarien des relations de travail en commençant une grève illégale.

La grève se limite, au début, à quelques régions de la province, mais on s'attendait à ce qu'elle prenne de l'ampleur lorsque les employés des équipes de nuit quitteront leur travail.

La loi ontarienne interdit aux employés d'hôpitaux de faire la grève, mais des lignes de piquetage étaient dressées, à minuit et une minute, ce matin, à Sudbury, à Hamilton et à Toronto.

Les négociations entre le Syndicat canadien de la fonction publique et l'Association hospitalière de l'Ontario sont complètement rompues, a déclaré, hier soir, Mme Grace Hartman, présidente du syndicat qui représente le personnel non médical de 65 hôpitaux provinciaux.

M. Marc Bélanger, sous-directeur des Relations extérieures du syndicat, a précisé cependant que la décision concernant la grève était laissée à la discrétion des dirigeants des diverses sections syndicales, qui sont autonomes en la matière.

La semaine dernière, la présidente du syndicat Mme Grace Hartman a demandé à ses membres de respecter la décision du Conseil ontarien des relations de travail qui a décidé que les travailleurs de 16 hôpitaux n'ont pas le droit de grève puisqu'il sont considérés comme du personnel essentiel.

Le syndicat encourt une amende de \$10,000 par jour et ses membres de \$1,000 par jour en cas de grève illégale.

Les 16,000 employés de 65 hôpitaux réclament une hausse de salaire de \$2 de l'heure et une réduction des heures de travail.

Gagnants à la Super-Loto

TORONTO (PC) — Au tirage de la Super-Loto, dimanche, le numéro 601225 a gagné le premier prix de \$1 million.

Les cinq numéros suivants ont gagné chacun \$100,000: 396161, 031512, 437095, 180410 et 972106.

\$10,000 reviennent au numéro 48420; \$1,000 au numéro 9059 et \$100 au numéro 262.

Au total, 165,975 prix ont remporté ensemble \$9,510,000.

le mot du jour

La boulange

Il y a de très belles expressions françaises, mais, mon Dieu! qu'on les massacre! On lisait, dernièrement, "mettre la main à la tâche" (travailler soi-même à quelque chose). On met la main à la pâte.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne 2-3-0

Tirage de samedi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3333 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

Une enfant brûlée vive

5 incendies majeurs dans la région

par Roch DESGAGNES

Une enfant de trois mois brûlée vive dans l'incendie d'un chalet à Saint-Apollinaire, hier après-midi; deux femmes sauvées des flammes et un pompier blessé lors d'un incendie suspect, hier à Québec; un immeuble de 15 chambres lourdement endommagé par le feu à Sainte-Marie de Beauce, hier matin; un restaurant rasé par un incendie samedi à Dosquet dans le comté de Lotbinière.

Le magasin Centre de la couleur

Enr., un commerce de meubles et d'accessoires électriques, et le magasin Sport Michel Laprise Enr., respectivement aux 7439 et 7435 sur la 1ère Avenue à Charlesbourg, ont été ravagés par les flammes tôt ce matin. C'est le bilan sommaire de cinq incendies majeurs survenus au cours des deux derniers jours dans la région de Québec.

Laurie Nadeau, une bambine de trois mois, a péri dans l'incendie qui a détruit un chalet situé dans le rang Saint-Lazare, vers 15h hier après-mi-

di. Les parents, M. et Mme Gilles Nadeau, de Saint-Agapt, se trouvaient à l'extérieur au moment où les flammes ont éclaté.

Le chalet lambrissé de polyréthane, a brûlé très rapidement, rendant impossible toute tentative pour sauver la fillette. La Sûreté du Québec présumait que l'incendie a été causé par un poêle à bois surchauffé.

Les pompiers et des témoins ont décrit comme une dangereuse souricière les maisons de logement sises

entre le 310 et le 316 de la rue des Commissaires, dans le quartier Saint-Roch de Québec, où un violent incendie a éclaté, un peu avant 15h hier après-midi.

"C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de victime", commentait un officier du service de la protection contre l'incendie. Le capitaine Raymond Gagnon et les pompiers Claude Barbeau et Pierre Houde, de la caserne numéro huit (Saint-Malo), ont assuré l'évacuation de Mlle Véronique Lapointe, qui s'était coupée aux mains en forçant une porte.

Les trois pompiers sont ensuite accourus à l'intérieur, pour porter secours à une locataire de 70 ans, Mme Marie-Rose Paquet, coincée dans son logement du 322 des Commissaires. Ils ont dû défoncer une porte bloquée par la glace.

Un pompier de la caserne dix, Jacques Cadorette, a été soigné à l'hôpital pour des blessures à une main subies lors des opérations.

Les enquêteurs Jean Lépine et André Savard, du Commissariat des incendies, ont exigé la détention d'un locataire des maisons incendiées. Il logeait au rez-de-chaussée où le feu aurait pris naissance. L'individu, un handicapé, sera soumis à un interrogatoire aujourd'hui.

L'endroit où le feu s'est propagé est un enchevêtrement d'une dizaine de logements aménagés dans des maisons et des bicoques d'arrière-cour, reliées par des escaliers et des balcons intérieurs. Ces anciennes maisons et les ajouts constituent une dangereuse trappe, sans véritable issue de secours en cas d'incendie, a-t-on constaté.

Heureusement, une cinquantaine de pompiers dirigés par les chefs Edgar Wagner, Roger Verreault et André Simard, sont intervenus avec dextérité, répondant à trois alarmes successives. Ils ont mis moins d'une heure à circonscire le feu qui menaçait de se propager à tout le quadrilatère.

A Sainte-Marie de Beauce

Un violent incendie a causé des dégâts matériels de plus de \$150,00 à une maison de chambres située au 265 de la rue Saint-Antoine à Sainte-Marie de Beauce, dimanche avant-midi. Propriété de M. Robert Turmel, l'édifice de 15 chambres comprenant également un dépanneur a été envahi par le feu et la fumée vers cinq heures hier matin.

Une quinzaine de locataires qui se trouvaient dans l'immeuble ont

réussi à évacuer les lieux en toute hâte. Une personne a subi des brûlures aux mains.

Les pompiers de Sainte-Marie et des pompiers volontaires, en tout une cinquantaine d'hommes, dirigés par le chef Gérard Savoie, ont lutté sans relâche pendant plusieurs heures afin de maîtriser complètement l'élément destructeur.

La SQ enquête

Les spécialistes de la Sûreté du Québec ont entrepris une enquête

afin de déterminer l'origine et les circonstances de cet incendie, de même que pour un autre incendie survenu samedi à Dosquet dans le comté de Lotbinière. A cet endroit, le feu a complètement détruit le restaurant-bar l'Amical situé sur la route 116. Les quelques 20 pompiers volontaires de l'endroit et des environs ont combattu difficilement les flammes qui menaçaient d'autres immeubles. Une baisse de la pression d'eau aurait compliqué leur travail.



Le Soleil, Gilles Lafond

Le magasin Centre de la couleur Enr., un commerce de meubles et d'accessoires électriques, et le magasin Sport Michel Laprise Enr., respectivement aux 7439 et 7435 sur la 1ère Avenue à Charlesbourg, ont été ravagés par les flammes tôt ce matin. L'alerte a été sonnée vers 03h30. A l'arrivée d'une trentaine de policiers-pompiers sous les ordres du chef intérimaire Donald Rodrigue, le feu courait à la grandeur du deuxième étage de la bâtisse, qui servait d'entrepôt. Les sapeurs ont dû travailler durant plus de 3 heures pour maîtriser l'incendie qui a causé des dommages pour plusieurs dizaines de milliers de dollars. La cause du feu était encore inconnue cet avant-midi, au moment de mettre sous presse.



Le Soleil, Gilles Lafond

Les maisons du 310 et 316 de la rue des Commissaires à Québec et les logements adjacents aménagés en arrière-cour, où s'est déclaré un incendie hier après-midi, sont considérés comme une véritable souricière.

Pylonex: le rappel des anciens employés tarde

Une vingtaine de travailleurs, qui n'ont pu retrouver leur emploi après la fermeture des Industries

Dynamiques relancées sous le nom de Pylonex, ont fait les cent pas, ce matin, devant l'usine de la rue Dor-

chester afin d'alerter l'opinion publique sur leurs conditions.

Le plan de relance de Pylonex

respecte les échéances prévues sauf au niveau du rappel des anciens employés syndiqués. Trente-sept syndiqués sont au travail, affirmaient, ce matin, deux cadres de l'entreprise, MM. Robert Lapointe et Marc Côté.

Toutefois, une trentaine auraient dû venir s'ajouter à ce nombre mais un contrat d'Hydro-Québec d'une valeur de \$4 millions attend toujours sur les tablettes à cause de négociations entre la société d'Etat et la compagnie d'assurances La Sécurité qui avait engagé le cautionnement de ce contrat du temps des Industries Dynamiques.

C'est donc trente travailleurs sans emploi qui, depuis le 15 septembre dernier, espèrent être rappelés au travail. Mais rien ne bouge.

Ces travailleurs protestataires s'en prennent plus à la société d'Etat et à la compagnie d'assurances La Sécurité qu'à Pylonex. En effet, l'un d'entre eux, Jean-Paul Emond, estime que le partenaire majoritaire dans l'entreprise avec les syndiqués,

M. Joseph Mason, fait preuve de courage en assumant des frais fixes de \$28,000 par semaine alors que l'usine fonctionne au ralenti.

Plusieurs des travailleurs protestataires vivent de l'aide sociale et au moins l'un d'entre eux a été obligé de vendre sa maison. Un autre prévoit se retrouver dans la même situation d'ici à un mois. "Nous préférons payer des impôts plutôt que de retirer de l'aide sociale", soutient l'un d'eux.

Leur protestation s'adresse à Hydro-Québec et à La Sécurité. Si ceux-ci règlent leur litige, Pylonex pourrait rappeler au travail une trentaine d'ouvriers.

Les cadres, MM. Lapointe et Côté, estiment pouvoir porter à 67 environ le nombre d'ouvriers syndiqués en 1981 mais le carnet de commandes accuse un vide avec la suspension du contrat de \$4 millions d'Hydro. Le carnet de commandes

contient des contrats dont l'échéance vient à l'automne. Les ouvriers sur le trottoir craignent cependant de perdre leur ancienneté d'ici là.

Du côté de l'entreprise, l'objectif immédiat est de rebâtir la confiance car "nous avons hérité des pots cassés des Industries Dynamiques", soutient M. Marc Côté, qui souligne toutefois que l'entreprise a l'avantage d'avoir conservé une main-d'œuvre qualifiée et des installations adéquates.

Il lui apparaît aussi important de protéger l'image de Pylonex. A son avis, il est inutile d'agresser les clients potentiels. "Ce n'est pas la façon de rétablir une crédibilité et de rappeler du personnel au travail", lance, au cours d'une entrevue, M. Côté qui souhaite effectuer de l'embauche le plus tôt possible tout en étant fier de la politique présente de l'entreprise qui n'a pas effectué de mises à pied depuis sa relance.



Le Soleil, Gilles Lafond

Une vingtaine d'ouvriers syndiqués, qui n'ont pu réintégrer leur emploi, chez Pylonex, depuis la relance des anciennes Industries Dynamiques, ont manifesté, ce matin, afin de protester contre le retard d'Hydro-Québec et de La Sécurité dans l'octroi d'un contrat de \$4 millions ce qui permettrait le réembauchage de personnel.

Cité Bellevue

CONDOMINIUMS

Studio \$33,000 à \$36,000
1 chambre \$37,000 à \$51,600
2 chambres \$58,900 à \$69,600
3 chambres \$67,800 à \$70,800

Promoteurs:
LA LAURENTIENNE
Compagnie mutuelle d'assurance
Bourget, Bourget et Fréchette

Bureau de vente: (418) 687-3231 - Jacqueline L. Boutet Inc.

en fin de compte

QUI DIT MIEUX

11 1/2% d'intérêt, voilà ce qui compte, voilà ce qu'il faut dire, voilà ce que nous avons payé à nos membres cette année, tout en investissant leurs épargnes uniquement dans la région. Aucune autre institution québécoise semblable n'a accordé à ses détenteurs de parts sociales, cette année, un taux d'intérêt aussi avantageux.

Si pour vous, l'intérêt compte pour beaucoup, placez votre argent à

LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229, boul. Charest est. 529-3353

...c'est payant.

La maison de la semaine

MONTCALM

Nouvelle inscription, avenue boisée près Plaines, cottage géorgien unique, pièces séjour très vastes et claires, sept chambres, plusieurs salles d'eau, entrée spéciale pour soubassement terminé, garage double.

Madame Hardy: 527-0431

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC.

1121, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1S 2M2
Tél.: 683-2103

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						Provincial		لوتو		ENCAISSEMENTS		
6	12	14	21	27	33	3638161	500 000\$	Numéro	Possibilité de	ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.		
6 sur 6	GAGNANTS 2	'95,094.50		N° COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 24 VENTES TOTALES.	638161	50 000\$	440383	3 Gagnants de 50 000\$				
5 sur 6	221	'774.50			38161	1 000\$	40383	30 Gagnants de 5 000\$				
4 sur 6	6941	'68.50			8161	100\$	0383	297 Gagnants de 250\$				
3 sur 6	6	'19,018.80			161	25\$	383	2970 Gagnants de 50\$				
5 sur 6+	6	'19,018.80			61	10\$	83	29700 Gagnants de 5\$				
GROS LOT \$100,000						En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.						DATE: 23-01-1981
Approximatif vendredi												

Autoroutes 40 et 440

Beauport demande au Québec de construire l'axe St-David

par Gérald OUELLET

Le ministère des Transports du Québec devrait construire l'axe Saint-David pour relier les autoroutes 40 et 440 et prévoir en conséquence un échangeur complet à l'intersection de cette artère avec l'autoroute 440, sur les bords de Beauport.

C'est en substance ce que le conseil municipal de Beauport a décidé dans une résolution unanime dont copie sera bientôt envoyée au ministre Denis de Belleval.

Le conseil municipal a également demandé au ministère des Transports de prévoir la construction d'un autre lien entre les autoroutes 40 et 440, avec échangeur

complet à la hauteur de l'usine des Ciments du Saint-Laurent.

Le vice-président de la Ligue des citoyens des Chutes Inc. M. Réginald Grégoire, a fait remarquer que le maire Rivard semblait de cette manière entériner l'ancien tracé de l'autoroute 440, revenant ainsi sur la position qu'il avait prise pendant la campagne électorale. A ce moment, M. Rivard favorisait le nouveau tracé de l'autoroute 440 et n'affichait pas de ferveur particulière pour l'axe Saint-David.

On se rappelle que la ligue des citoyens des Chutes favorisait le nouveau tracé et M. Grégoire a ajouté hier soir qu'elle s'opposait à l'axe Saint-David.

Le maire Rivard a expliqué qu'après les élections, l'exécutif de la CUQ l'avait convaincu du bien-fondé de certains arguments tendant à démontrer que l'ancien tracé était préférable aux points de vue de la sécurité, de l'économie d'essence et du bruit.

M. Grégoire s'est montré mécontent de cette réponse, considérant comme peu valables certains arguments de la CUQ. Il en a profité pour demander que les études de la CUQ sur le sujet soient rendues publiques.

Le maire Rivard a exposé que l'expropriation des terrains pour l'axe Saint-David, au coût de \$600,000, était faite depuis quelques années déjà.

Le maire Rivard a également fait valoir que la présence d'échangeurs à certains endroits était nécessaire pour que la ville continue d'exploiter les dépotaires à neige existants. Il a expliqué qu'il serait onéreux pour la ville de déposer ailleurs la neige advenant le cas où l'accès au fleuve serait bloqué par la nouvelle autoroute.

Par ailleurs, M. Rivard a affirmé que les soumissions pour le nouveau tracé ont été ouvertes à la fin de 1980 au ministère des Transports. Il s'attend à ce que le contrat soit octroyé avant la prochaine assemblée du conseil qui aura lieu le 2 février prochain à 20 heures à l'école Yves-Prévost.

Assemblée générale du Comité des citoyens de Boischatel en février

par Gérald OUELLET

Le Comité des citoyens de Boischatel tiendra bientôt une assemblée générale, probablement en février. C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL un porte-parole de ce comité, M. Fernand Lefrançois, à l'occasion d'une récente entrevue sur les finances municipales.

Le comité est administré par un bureau de direction de 7 personnes, dont le président et 6 représentants de quartier. Selon M. Lefrançois, le

comité est maintenant bien implanté dans 4 quartiers et il entend faire des efforts pour s'étendre au reste de la municipalité.

Le comité des citoyens de Boischatel est présentement dirigé par M. Pierre Vézina, président par intérim, suite à la démission récente du président régulièrement élu l'an dernier. Selon M. Lefrançois, le comité compte plus de 500 sympathisants, mais pas vraiment de membres en règle avec contribution financière, car jusqu'ici le comité n'a

eu que des dépenses peu importantes.

En fait, lorsqu'il faisait des assemblées, le comité tenait un registre où s'inscrivaient les personnes présentes, ce qui lui permettait de mesurer son soutien populaire. Eventuellement, selon M. Lefrançois, le comité pourrait faire imprimer des cartes de membre et percevoir des cotisations.

Elections municipales

Par ailleurs, le comité n'entend pas s'occuper officiellement d'élections municipales même si, dans le passé, deux de ses membres furent candidats. Il s'agit de Mme Marguerite Morin qui fut élue et de M. Maurice Lavoie qui fut défait.

Cependant, selon M. Lefrançois, il s'agissait là d'une décision personnelle des deux personnes concernées et les membres du comité ont individuellement pris la décision de les appuyer ou non.

D'ailleurs, Mme Marguerite Morin, qui siège désormais au conseil

municipal, vient de démissionner du bureau de direction du comité tout en restant simple membre de cette association.

M. Fernand Lefrançois ajoute d'autre part qu'il serait plus souhaitable que les élections municipales soient plutôt le domaine d'une organisation distincte spécialement créée à cette fin, comme par exemple un parti politique municipal.

On sait déjà que le conseil municipal a décidé par règlement que les élections auraient lieu à tous les 4 ans à partir de l'automne prochain. A cette date, le poste de maire et tous les postes de conseillers, au nombre de 6, feront l'objet d'une élection.

D'autre part, le conseil municipal dirigé par M. Roland Lavoie a également adopté un règlement divisant Boischatel en 6 quartiers élitant chacun un seul conseiller. Cette division, qui n'a été contestée par aucun citoyen de Boischatel, aurait même reçu toutes les approbations requises pour entrer en vigueur.

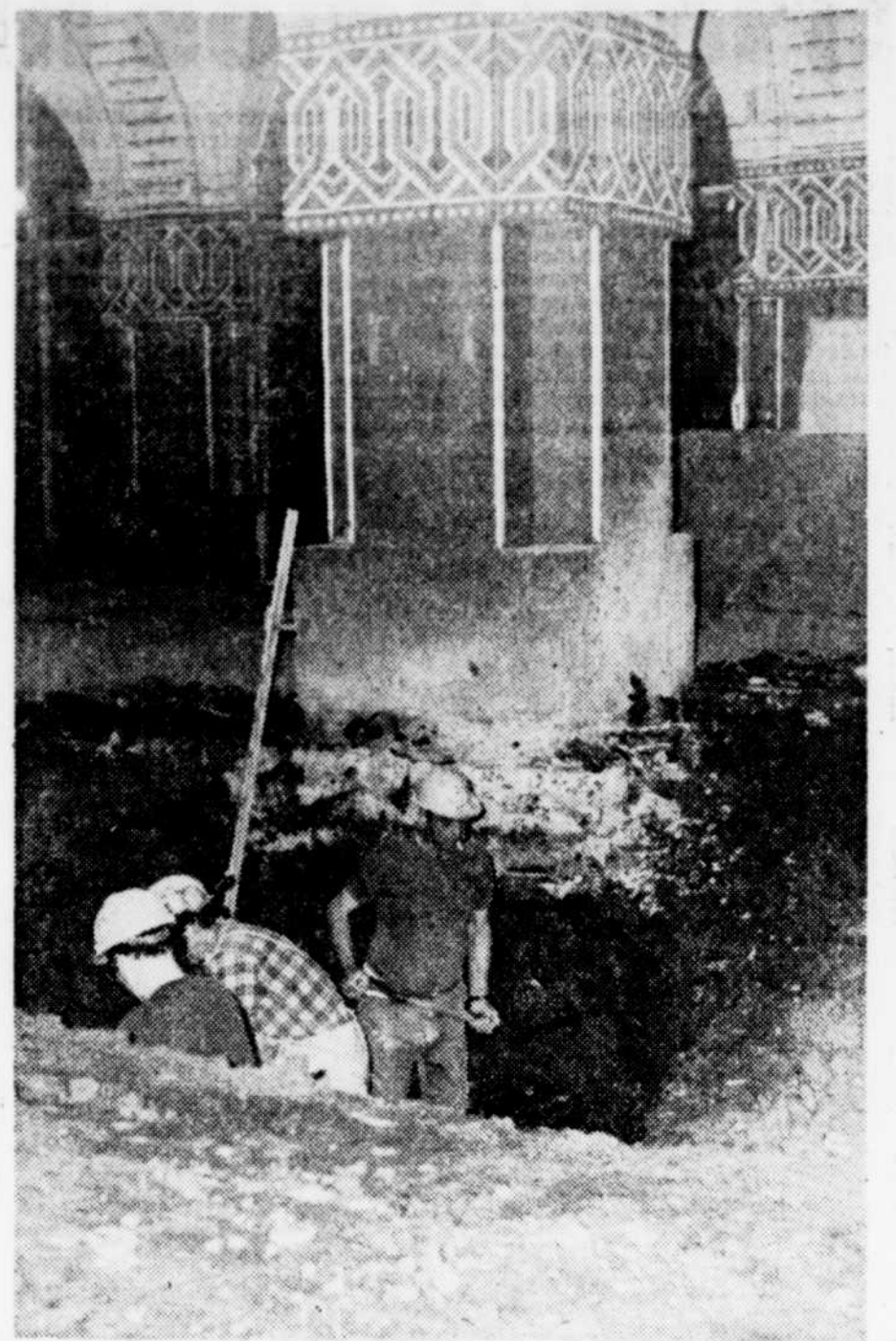
Les Saules: vol vite éclairci

Deux limiers de la sûreté municipale de Québec les détectives Albert Perreault et Réjean Tremblay ont rapidement éclairci un important vol de bijoux perpétré au cours de la nuit de samedi à dimanche à la bijouterie Lu-Jak du Carrefour Les Saules.

Quelques heures plus tard, ils avaient mis la main au collet du vo-

leur, un adolescent du secteur qui s'était emparé de bijoux évalués à \$15,000. Les enquêteurs ont mené des recherches intensives pour finalement retracer l'auteur de ce vol par effraction.

L'adolescent est passé en ouragan dans la bijouterie tellement les dégâts sont considérables, précisait la sûreté.



Des ouvriers s'affairent dans la crypte de la basilique de Sainte-Anne de Beauport qui abritera une nouvelle chapelle.

Rénovations à la basilique de Sainte-Anne

par Gérald OUELLET

Au début de janvier des travaux importants ont été entrepris dans la crypte de la basilique Sainte-Anne-de-Beauport. Le coût de ces travaux est estimé à environ \$700,000. On sait que ce sous-sol avait jusqu'ici un aménagement temporaire.

Cette année, dans une première phase de parachèvement, on édifie dans le transept sud une chapelle qui sera dédiée au Saint-Sacrement. Cette chapelle qui disposera de 150 places pourra servir à des groupes de pèlerins plus restreints qui désirent parfois avoir une liturgie particulière ou des rencontres privées. Elle permettra aussi à certains fidèles de prier dans le silence et le calme les jours où les foules rendent la haute église plus animée.

La construction de deux escaliers en granit qui serviront d'entrée à cette chapelle du Saint-Sacrement comme à la grande crypte fait partie de cette phase.

Dans ce contrat sont également compris les aménagements des systèmes de chauffage, de ventilation et d'électricité pour cette chapelle comme pour une moitié de tout le sous-sol dans la perspective d'un parachèvement global.

Le contrat a été adjugé à M. Aimé Gagnon, contracteur général de Sherbrooke. Après l'évaluation des diverses soumissions reçues et sur recommandation de l'architecte, le conseil de la basilique en décidait ainsi. Les plans et devis ont été éla-

borés au cours de l'année 1980 par M. Denis Tremblay, architecte. M. Tremblay a longtemps collaboré avec M. Louis Audet, aujourd'hui décédé, et qui avait été le maître d'œuvre principal de ce monument national.

On prévoit que l'exécution de l'ensemble durera quatre mois. Les pèlerins qui se rendent au sanctuaire devraient nullement en être dérangés.

Actuellement les ouvriers sont à défoncer un double plancher de ciment afin d'aménager un tunnel de service.

La préparation des pierres, la sculpture des chapiteaux et de divers éléments, l'exécution des boiseries seront faites en ateliers. Toutes ces pièces arriveront à point nommé pour être posées aux endroits désignés. Cette organisation, répartition et planification du travail permettent une exécution sur place relativement rapide et minimisent les inconvénients que de pareils travaux amènent dans une église toujours fréquentée.

Enfin on nous a fait remarquer que les responsables ont voulu avant tout répondre à des besoins pastoraux. Sans oublier ou négliger une continuité et une unité avec l'ensemble architecturale de la basilique Sainte-Anne-de-Beauport, ils ont voulu tenir compte dans le choix des matériaux comme dans le traitement de la décoration de ce nouvel esprit de dépouillement et de simplicité qui est une évolution survenue depuis le concile.

NOUVEAU

Goût et ultra-douceur la révélation

C'est tout nouveau. Un savant mélange de tabacs finement choisis. La révélation du goût dans une cigarette ultra-douce: la nouvelle Accord.

Des bouffées légères, agréables... pour fumer en douceur. Enfin, la parfaite harmonie du bon goût et de la douceur. C'est inévitable, tôt ou tard vous finirez par être d'Accord.



La nouvelle Accord!

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: King Size: "goudron" 3.0 mg, nicotine 0.3 mg.

STÉRÉO AUTO

600, Belvédère, Québec — 527-5644

Lecteur AM-FM Pioneer stéréo avec cassette incluant 2 haut-parleurs.

Vente \$169

SONY
Panasonic
PIONEER

Marantz
Jensen
ADVENT

● BLAUPUNKT



Avant même d'être en ondes, Radio Basse-Ville anime déjà les quartiers populaires de Québec, comme l'illustre le personnage campé par Marcel Arteau, un des principaux animateurs du projet de radio communautaire.

Des chrétiens s'interrogent sur l'avenir de l'Eglise québécoise

par Jean MARTEL

Près d'une centaine de chrétiens de la basse ville de Québec se sont demandés dernièrement quelles valeurs il faudrait privilégier dans l'Eglise. Réunis un soir au sous-sol de l'église Saint-Malo, puis un deuxième soir au CLSC du boulevard Langelier, ces hommes et ces femmes des paroisses de ce secteur se sont interrogés sur l'avenir de leur Eglise, sur ce qu'ils voulaient et sur les difficultés d'y arriver.

L'image du catholicisme québécois qui s'est dégauché de ces deux soirées de réflexion n'était exempte ni de lucidité ni d'espérance. C'était aussi une image où l'accent portait sur ce qu'on doit faire et non pas sur ce qu'on ne doit pas faire.

Invités à donner leur témoignage devant l'assistance, Jocelyne et Chislain Gagnon se sont demandés quels moyens l'Eglise pourrait employer pour répandre l'amour. Leur engagement à eux se fait au sein du Renouveau conjugal. Ils constatent que les efforts pour répandre l'amour se heurtent à des obstacles; par exemple, ce qu'on enseigne aux enfants est souvent contredit par la société. Aussi faut-il accepter la déception.

De son côté, Jean-Louis La-

flamme, prêtre ouvrier, voit l'avenir de l'Eglise avec espérance: le renouveau spirituel qui se manifeste présentement et les engagements qu'accomplissent les chrétiens sont de bons signes. D'autre part, il prévoit que de petits groupes de chrétiens fervents et fraternels vont se multiplier. Enfin, il constate que les laïcs retrouvent leur place dans l'Eglise.

Quant à Serge Lee, il a dit que les chrétiens devaient être les témoins de Jésus-Christ. Comment? En étant d'abord dans les faits ce qu'ils annoncent par la parole. Animateur au service de l'éducation de la foi des adultes au diocèse de Québec, il croit que ce témoignage ne doit pas être seulement individuel; mais il doit être aussi celui de toute la communauté chrétienne.

Le dos au mur

Un jeune participant, qui déplorait l'absence de ceux de son âge, disait que les chrétiens avaient le dos au mur. Fini le temps des hésitations! C'est le moment de prendre des options radicales, selon lui.

Une dame souhaitait que l'Eglise s'ouvre davantage à tous ceux qui éprouvent des difficultés à vivre leur

religion: les divorcés remariés et les homosexuels, par exemple.

Un homme engagé dans la pastorale paroissiale soutenait que l'Eglise devait manifester sa bonté envers les démunis. Or, les démunis, ce ne sont pas seulement ceux qui ont de petits revenus, ce sont aussi ceux qui sont pauvres spirituellement.

Ces deux soirées sur l'Eglise, organisées par le Conseil de pastorale

de la basse ville de Québec, ont mis en lumière diverses tendances chez les chrétiens. Par exemple, certains privilégient l'aspect religieux (prière, sacrements...); d'autres insistent sur l'engagement des chrétiens au service des petites gens.

Cette dernière tendance — celle d'un catholicisme social — serait plus visible dans certaines paroisses que dans d'autres.

Charlesbourg présente son budget ce soir

C'est ce soir que les contribuables de Charlesbourg seront fixés à savoir si leur compte de taxe augmentera de plus ou moins 20 pour 100 pour la prochaine année, tel qu'indiqué au cours des dernières semaines.

On se souvient que le 15 décembre dernier, le conseil de ville de Charlesbourg a proposé trois hypothèses de budget prévoyant

des augmentations de 32 à 42 pour 100.

A la suite de deux séances d'information, le conseil a entrepris d'effectuer de nombreuses coupures et de réaménager son budget de dépenses de \$29 millions afin de limiter l'augmentation moyenne de taxes à 20 pour 100. On connaîtra les moyens utilisés pour y parvenir, au cours d'une assemblée devant débuter à 20h00 ce soir à l'hôtel de ville de Charlesbourg.

Au Mail Saint-Roch

Radio Basse-Ville de Québec a tenu sa journée des jeunes

par Roch DESGAGNE

La radio n'existe à peu près pas pour les jeunes, pour eux c'est presque un mythe, et les stations radiophoniques commerciales ne font aucun effort pour présenter aux jeunes et aux adolescents des émissions répondant à leurs goûts et à leurs besoins.

C'est ce que les artisans du projet de radio communautaire Radio Basse-Ville de Québec ont pu constater, objectivement, en tenant samedi dans le Mail Saint-Roch une Journée des jeunes. L'objectif de la séance d'animation, précise Danie Croteau, était de recueillir chez les jeunes leurs impressions face à la radio.

Radio Basse-Ville, un projet lancé il y a un an environ, en est à la phase d'implantation dans les milieux populaires de Saint-Roch, de Saint-Sauveur, de Saint-Jean-Baptiste et de Limoilou. Ses promoteurs, une douzaine de délégués de sept groupes populaires, sont très actifs dans la communauté de la basse ville.

Ces animateurs préparent, à partir des besoins exprimés par les citoyens, un dossier qui sera soumis au ministère des Communications du Québec et au CRTE, en même temps qu'une demande de permis.

Malgré son caractère de radio éducative, Radio Basse-Ville n'a pas encore réussi à obtenir de l'aide pécuniaire des instances gouvernementales, mais le projet se poursuit quand même de façon dynamique, grâce au bénévolat de ses animateurs et des citoyens.

Les jeunes impliqués

L'expérience de samedi s'adressait plus particulièrement aux jeunes de 2 à 16 ans, les incitant à participer à l'ébauche d'une programmation radiophonique où ils seraient présents.

Par l'animation et le besoin, les

artisans de Radio Basse-Ville ont tenté d'évaluer les connaissances et les besoins des jeunes en matière radiophonique. La radio et l'écologie constituaient un des thèmes de cette Journée des jeunes. Enfin, des maquetteuses, des clowns, des jongleurs et des amateurs publics ont apporté une dimension fantaisiste à la présentation originale.

Déjà, Radio Basse-Ville a planifié comment les jeunes, par groupes d'âges, seront amenés à participer directement aux émissions que la station communautaire diffusera régulièrement à leur intention. Par exemple, les adolescents de 12 à 16 ans auront une émission d'une demi-heure qu'ils réaliseront eux-mêmes. Pour parvenir à cette autonomie, les concepteurs ont envisagé une collaboration étroite des écoles.

Lacune à combler

Pourquoi vouloir instaurer une autre station radiophonique alors qu'on en compte déjà plusieurs dans l'agglomération de Québec?

"Les radios déjà existantes, d'Etat ou privées, se préoccupant avant tout de rejoindre le plus grand nombre possible d'auditeurs, passent souvent outre les informations, les activités et les luttes locales", répond Radio Basse-Ville.

Pour combler cette lacune, Radio Basse-Ville se donne comme priorité la diffusion d'informations locales, tant sur le plan politique (luttes syndicales, manifestations populaires, etc.), que sur le plan culturel (animation de quartier, divertissement).

C'est donc en collaboration étroite avec les groupes populaires désireux de participer aux émissions et avec la population concernée que Radio Basse-Ville désire travailler.

DERNIERS JOURS

Profitez des tarifs modiques de 1980.

Faites vite

VIC TANNY

ÇA MARCHE!

"J'AI PERDU 44 LB"

Vic Tanny me plaît énormément, mais depuis quelque temps, j'ai vraiment insisté sur les exercices au sol... Je trouve que les exercices pour les jambes sont très bons pour le ski. Je me sens comme neuve!

Gail Poirier

Les membres de Vic Tanny peuvent témoigner que ça marche... Certains perdent jusqu'à 10 livres, et d'autres jusqu'à 5 livres, en aussi peu que 14 jours. Vous pouvez en faire autant! Vic Tanny vous accorde une attention particulière.

Vous le remarquerez dès l'instant où vous passerez votre test d'évaluation physique et vous l'apprécierez en suivant les conseils des instructeurs de Vic Tanny tout au long de votre programme individuel.

FAITES-EN LA PREUVE
OFFRE
GRATUITE

Les tarifs modiques de 1980 se terminent bientôt. Faites vite! Appelez maintenant! Doublez votre plaisir

2 POUR 1
(2 abonnements pour le prix d'un seul)

Ste-Foy
2750, Chemin Ste-Foy,
Plaza Laval

VIC TANNY 659-1775



Le centre de transfusion sanguine de Québec de la Croix-Rouge est ouvert les jours ouvrables de la semaine. Du lundi

au jeudi, les donneurs de sang sont accueillis de 09h30 à 19h30. Le vendredi, le centre est ouvert de 08h30 à 16h00. L'objectif quotidien est de 100 donneurs de sang. Le centre est situé au 325 de la Croix-Rouge, entre le parc Victoria et la rivière Saint-Charles. Pour des renseignements concernant le don de sang, téléphonez à 529-9711.

SPECIAL
du
MANOIR
page B-5

Restaurant
La Caravelle
Spécialités espagnoles et françaises
Quelques suggestions du 26 janvier au 1er février
Saumon poché sauce Cardinal \$11.75
Cailles rôties à la Grèce \$14.75
Entrecôte forestière \$12.75
Tous ces menus comprennent la soupe, la salade, le dessert et le café.
Vos hôtes Arturo et Giocondo
68 1/2, rue St-Louis
Québec
694-9022



faire augmenter le rythme cardiaque de votre entraîneur en publiant pour lui un billet tendre... avec nos petits mots doux lors de la St-Valentin le 14 février prochain.
Appelez-nous
647-3311

SOLDE

avant inventaire

33 ¹/₃ %
50 %

sur toute la
marchandise
en magasin

sur tous les
manteaux
et
habits de neige
(Robin et Futurama seulement)

Egalement, plusieurs autres spéciaux sur place.

N.B.: Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente
Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence".

J. M.
CLÉMENT
LTÉE

Centre d'achats Place Ste-Foy - 653-9363

Super Loto

1 million\$

Gros lot: 601225

100\$: 225

1000\$: 1225

10 000\$: 01225

Date: 25.01.1981

Numéros mobiles

lots de 100 000\$	numéro	numéro	numéro	numéro
972106	48420	9059	262	95
180410	48420	9059	262	95
437095	48420	9059	262	95
031512	48420	9059	262	95
396161	48420	9059	262	95

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de Loto-Québec 2 000 rue Berri, Montréal H2L 4N5

Le Colisée des passes politiques



claudemasson

Une semaine après l'inauguration joyeuse du "nouveau" Colisée de Québec, des politiciens — dans le sens le plus négatif du terme — fédéraux et provinciaux continuent de rire des contribuables de la ville de Québec en défendant mordicus la participation financière de leur gouvernement respectif dans ce dossier, à partir de leurs intérêts basement électoraux.

Les premiers responsables de cette manœuvre basée sur la partisanerie sont les ministres Gilles Lamontagne et Pierre Bussières, tous deux de la région.

En venant rendre publique, de façon unilatérale — avec la collusion du maire Jean Pelletier? — une subvention de \$4.5 millions à deux jours de l'inauguration du Colisée, ils ont violé une entente exigée par le gouvernement Trudeau auprès des provinces à l'effet que les programmes conjoints doivent être annoncés par des représentants de deux gouvernements réunis.

En jouant d'astuce, MM. Lamontagne et Bussières ont mis le feu aux poudres des ministériels québécois, ce qui a eu pour effet de déclencher une nouvelle et inutile guerre Ottawa-Québec dans ce fameux dossier du Colisée qui n'en finit plus de finir.

Si le geste des fédéraux est déplorable en soi, il a tout de même servi à démasquer la stratégie du Québec dans cette affaire.

Le gouvernement Lévesque, en se montrant bon prince par l'annonce d'une subvention totale de \$15 millions sur un projet évalué au total à \$19.8 millions, ce qui paraissait fort généreux, n'a jamais dit qu'il avait reçu du fédéral \$16,173,500 en vertu du Programme d'aide aux équipements communautaires et aussi, indirectement, de l'entente intervenue au moment du démembrement de Loto-Canada.

Le gouvernement du Québec empêche donc un "profit" de \$1,137,500 même en subventionnant l'agrandissement du Colisée pour \$15 millions.

Cette cachette de la provenance des fonds, cette hypocrisie d'un gouvernement qui promettait la plus totale transparence, n'est pas à l'honneur du ministre Denis de Belleval et du député Jean-François Bertrand, lesquels se sont lancés dans la dénonciation des attitudes fédérales dans ce dossier à la manière de vierges offensées.

Le problème de fond, qui fait qu'on ne sait plus trop si les contribuables de la ville de Québec paieront \$300,000 ou \$4.9 millions pour le Colisée, provient justement de l'origine des sources de financement.

En vertu du Programme d'amélioration des équipements communautaires (PAEC), les deux gouvernements versent au total \$15 millions, soit \$11,137,500 du fédéral et \$3,712,500 du provincial. C'est le Québec, cependant, qui décide de l'attribution du montant total à cette fin, Ottawa n'ayant qu'à dire oui si les normes du programme sont respectées.

Or, par un tour de passe-passe pour le moins curieux, le Québec a décidé d'inclure dans ce programme PAEC de \$15 millions les \$5 millions qu'il devait verser au Colisée selon l'entente intervenue lors du démembrement de Loto-Canada.

Cette entente était pourtant très claire: "les provinces de l'Alberta, du Manitoba et du Québec prendront à leur charge toute part éventuelle que devra payer le gouvernement canadien des coûts reliés à l'expansion, l'amélioration et la rénovation des stades de la Ligue nationale de hockey à Edmonton, Winnipeg et Québec". Pour le Colisée, cette part était évaluée à \$5 millions.

Plutôt que de payer directement sa part reliée à l'entente Loto-Canada, le gouvernement du Québec a refilé la note à Ottawa en l'incluant dans le nouveau programme PAEC.

Cet imbroglio n'était pas suffisamment compliqué qu'il fallait que le ministre Gilles Lamontagne embrouille davantage les esprits en annonçant, il y a dix jours, une subvention "additionnelle" de \$4.5 millions alors que ce montant était déjà prévu et accepté par les deux gouvernements dans le cadre du programme PAEC.

En jouant de stratégies, en utilisant chacun à sa façon les fonds publics pour en obtenir des retombées électorales, en se lançant dans les détours plus ou moins catholiques par ambition politique, les deux paliers de gouvernement se sont fourvoyés dans le dossier du Colisée.

Aux yeux du public, qui assiste innocent et impuissant à ces bagarres de rue de politiciens intéressés, c'est malheureusement la crédibilité de la POLITIQUE elle-même qui en mange encore un coup.



GROS-JEAN COMME DEVANT.

N.D.L.R. Voici l'échange de lettres datées du 21 et 22 janvier entre le premier ministre du Québec et le maire de Québec, au sujet de l'imbroglio du financement du nouveau Colisée local.

mot à mot

Lévesque: une entente respectée

Monsieur Jean Pelletier
Maire de Québec

A la suite de notre rencontre d'hier, je voudrais vous confirmer que le gouvernement du Québec respectera l'engagement qu'il a pris de verser à la ville de Québec un montant de \$15 millions pour son projet d'agrandissement du Colisée. Cette décision, dont vous vous souviendrez sûrement, a fait l'objet d'un décret gouvernemental le 2 avril 1980. Peut-être convient-il que nous rappelions les faits à ce sujet.

C'est le gouvernement du Québec qui, le premier, au tout début de l'année 1979, au moment où on discutait de l'entrée des Nordiques dans la Ligue nationale et d'un projet d'agrandissement du Colisée, annonçait qu'il verserait une contribution de \$5 millions à la ville de Québec pour l'aider à financer son projet évalué alors à \$15 millions.

Par la suite, au printemps 1979, le gouvernement du Québec acceptait de prendre à sa charge la contribution de \$2.5 millions qui était censée provenir de la Communauté urbaine de Québec, si les municipalités de la région avaient participé au financement du projet, comme vous le leur demandiez.

Plus tard, soit le 12 septembre 1979, suite à l'entente intervenue entre les provinces et le gouvernement fédéral relativement aux loteries, le gouvernement du Québec prenait à sa charge la responsabilité d'assumer la part de \$5 millions que devait verser le gouvernement fédéral à la ville de Québec.

ser le gouvernement fédéral à la ville de Québec.

Enfin, suite à l'augmentation des coûts du projet d'agrandissement du Colisée qui en portait alors l'évaluation à \$19.8 millions, le gouvernement du Québec décidait d'accroître de nouveau sa participation de \$2.5 millions, ce qui la portait alors à \$15 millions.

C'est alors que cet engagement de vous verser \$15 millions a été confirmé par le décret gouvernemental numéro 987-80 du 2 avril 1980 dont vous avez reçu copie et que vous avez communiqué aux membres du conseil municipal à la fin d'avril 1980. Il y était bien mentionné que cette aide du gouvernement serait versée au rythme de l'exécution des travaux jusqu'à un maximum de \$15 millions, que ce montant était final, et qu'aucune autre contribution additionnelle ne viendrait du gouvernement du Québec à ce titre. Je crois d'ailleurs me souvenir que vous vous étiez alors montré heureux de l'attitude "parfaitement correcte" que le gouvernement avait prise dans ce dossier et que vous l'aviez même publiquement remercié d'avoir porté à \$15 millions sa participation à ce projet.

Par ailleurs, cet engagement de vous verser une subvention de \$15 millions ne préjuge pas des moyens budgétaires que nous estimons devoir utiliser pour dégager les sommes nécessaires. A cet égard, vous

avez été informé que nous utiliserons le canal d'un programme fédéral-provincial. Ceci nous permettra de récupérer des sommes du gouvernement fédéral, qui ne compensent aucunement d'ailleurs les coupures unilatérales que nous imposons au gouvernement dans différents programmes conjoints ou modes de financement et que le ministre des Finances, monsieur Jacques Parizeau, a déjà estimé publiquement à environ \$400 millions depuis deux ans. Il va sans dire que ces coupures fédérales ne nous délient pas des engagements pris par le gouvernement du Québec envers différents organismes comme, par exemple, envers la ville de Québec. De même, le financement occasionnel par des programmes fédéraux-provinciaux d'une subvention destinée à ces mêmes organismes ne saurait non plus servir à nous faire gonfler nos engagements au-delà de ce qui est déjà convenu.

Bref, le gouvernement du Québec vous a promis \$15 millions pour la rénovation du Colisée et il vous versera ces \$15 millions.

Je crois que ces éclaircissements sont de nature à vous rassurer sur les engagements que notre gouvernement a pris envers la ville de Québec: nous remplissons nos obligations.

Vous comprendrez qu'étant donné le débat public suscité ces jours derniers sur cette question par certains représentants fédéraux, je renvoie cette lettre publique.

René Lévesque

Pelletier: gymnastique comptable

L'honorable René Lévesque
Premier ministre du Québec

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir assisté, dimanche, avec Mme Lévesque, à l'ouverture du nouveau Colisée et d'avoir ainsi partagé avec nous la joie collective des Québécois lors de cette fête populaire dont votre présence a rehaussé l'éclat.

Je veux également vous remercier de m'avoir reçu à votre bureau, mardi, le 20 janvier, pour examiner avec vous les modalités du financement du Colisée suite à des interprétations divergentes des décisions des gouvernements du Québec et du Canada relativement à ces subventions.

Suite à notre rencontre, je dois vous avouer avoir été à la fois surpris et déçu de la lettre que vous m'avez fait parvenir, en date du 21 janvier, et qui me semble malheureusement refléter une gymnastique comptable qu'en toute équité, la ville de Québec ne saurait cautionner.

J'avais vraiment cru, en effet, au moment où deux ministres fédéraux ont fait état, lors d'une conférence de presse, vendredi, le 16 janvier, d'une nouvelle entente fédérale-provinciale de subvention pour le Colisée en vertu du Programme d'aide aux équipements communautaires — entente d'ailleurs confirmée le même jour par un communiqué conjoint émis par le bureau du ministre des Affaires municipales du Québec (annexe "A") — que les deux gouvernements avaient trouvé ainsi un moyen élégant d'assumer eux-mêmes, en entier, le coût de l'agrandissement du Colisée. Il m'apparaissait évident, en effet, à la lecture du communiqué émis par le mi-

nistre d'Etat aux finances du Canada, en date du 16 janvier, que l'aide accordée en vertu du PAEC devait s'ajouter au montant de \$5,000,000 déjà consenti par le gouvernement fédéral le 2 février 1979 (annexe "B") et que le Québec avait accepté d'assumer le 21 août de la même année dans le cadre des accords entre Ottawa et les provinces au sujet de Loto-Canada, donnant à celles-ci l'exclusivité du champ des loteries (annexe "C"). Le Québec a d'ailleurs confirmé cet engagement en portant sa subvention de \$7,500,000, accordée par l'arrêté en conseil 1743-79 du 20 juin 1979 (annexe "D") à \$12,500,000 par l'arrêté en conseil 2631-79 du 19 septembre (annexe "E"), ajoutant ainsi à sa subvention originale les \$5,000,000 qu'il avait accepté d'assumer suite à l'entente sur Loto-Canada.

Aussi ai-je été extrêmement surpris de constater que le Québec considérait que ces \$5,000,000 font partie de la subvention globale à frais partagés de \$15,000,000 accordée à la ville de Québec pour l'agrandissement du Colisée en vertu du Programme d'aide aux équipements communautaires. Je suis donc déçu d'une telle interprétation qui fait que la joie des contribuables québécois à l'annonce de ce qu'ils ont cru être une aide additionnelle aurait été éphémère.

Par ailleurs, je vous avoue trouver pour le moins étrange que le Québec ne versera à la ville pour le Colisée, qu'un montant de \$15,000,000 alors que le fédéral, quant à lui, aura pour ce projet attribué une somme de \$16,137,500, soit \$11,137,500 en vertu du programme PAEC, tel qu'en fait foi le

communiqué du 16 janvier des ministres Jacques Lévesque et Paul Cosgrove; et les \$5,000,000 qu'il avait convenu de verser à même les fonds de Loto-Canada et que le Québec avait consenti à assumer en échange des droits exclusifs sur les loteries.

Il m'apparaît, à l'examen de tout ceci, que le gouvernement du Québec a fait une excellente affaire en accordant à la ville de Québec \$11,137,500 de moins que les montants désignés par le gouvernement fédéral pour notre projet. En toute équité, je crois que ces \$11,137,500 devraient à tout le moins être remis à la ville, autrement, je n'hésiterais pas à dire que la ville de Québec fait les frais d'une gymnastique comptable et légaliste à tout le moins fort contestable.

Permettez-moi d'ajouter que dans tout ceci, je crois me rendre compte, à travers certaines déclarations, que sous-jacent à ce dossier se trouve un contentieux Québec-Ottawa dans lequel la ville de Québec ne veut, d'aucune façon, s'immerger et qui ne la regarde pas.

Je fais donc appel à votre sens de l'équité. M. le premier ministre, pour une révision favorable de ce dossier afin que les contribuables de la ville de Québec puissent au moins bénéficier de la totalité des montants prévus par les gouvernements du Québec et du Canada pour l'agrandissement de leur Colisée.

Comptant que vous me ferez l'honneur d'une réponse formelle à la présente et considérant dès lors que le dossier reste ouvert pour l'instant, je vous prie d'agréer, M. le premier ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire de Québec
Jean Pelletier

notes de lecture François de Laval



laurentlaplante

(collaboration spéciale)

Entre le sévère Montmorency Laval, que les manuels scolaires de l'époque ont infligé à nos mémoires, et le François de Laval que ressuscite l'historien André Vachon, la marge est considérable. Si le premier était un respectable monument d'intransigeance, le second, sans jamais consentir à une banale humilité, sait davantage arrondir les angles et attendre son heure. L'occasion est belle de constater à quel point l'histoire, la vraie, peut repousser et assouplir les limites étroites et rigides d'une apologétique périmée.

Le monseigneur de Laval de notre enfance entretenait deux marottes: la détestation de l'eau-de-vie et une détestation presque aussi ardente à l'endroit du gouverneur Frontenac. En dehors de ces traits complémentaires et vigoureusement accusés, rien ne nous parvenait de cette puissante personnalité. Certains d'entre nous, guidés par l'enseignement, lui donnaient raison dans sa campagne contre le trafic d'alcool entre les coureurs des bois et les Amérindiens. D'autres, en avance sur leur époque, prenaient déjà le parti de l'autorité civile contre ce prélat belliqueux et souhaitaient que seul le comte de Frontenac puisse définir les cadres réglementaires applicables à la Nouvelle-France. Le débat, faute de nuances et de munitions n'allait d'ailleurs jamais très loin.

André Vachon assume ces données schématiques, mais il a tout fait de les nuancer et surtout de les incorporer à un ensemble plus vraisemblable et incomparablement plus riche. Il remonte à la source familiale et restitue d'abord à François de Laval sa véritable identité: ainsi disparaît le "de Montmorency Laval", qui n'a d'ailleurs jamais existé, et entre en scène le François de Laval auquel la Nouvelle-France doit quelques-unes de ses heures les plus dynamiques.

Le François de Laval d'André Vachon, tant et aussi longtemps qu'il demeure en soi européen, se comporte en homme prudent, efficace, presque trop détaché. Pendant que d'autres trépident d'ambition mal contenue et sollicitent toutes les ficelles de la ruse et de la diplomatie, lui s'en tient sereinement à ses oraisons et à son désintéressement. Tous s'alignent pour ou contre lui, mais François de Laval se tait.

Ce chassé-croisé que décrit André Vachon nous dépeint mentalement vers un passé aux fermentations brutales et aux pouvoirs arrogants. Le roi et le pape, les ordres religieux et les autorités ecclésiastiques d'allégeance gallicane, chacun de ceux-là jaloux les autres, complotent à jets continus, arborent une ombrageuse susceptibilité et gonflent son autorité au maximum. Dans ce contexte, le calme racé de François de Laval révèle, déjà, un homme qui sait de quoi son temps est fait et qui préfère ignorer les maquignonnages.

On sera donc d'autant plus étonné lorsque ce François de Laval, nommé en Nouvelle-France sans avoir jamais affiché les appétits de ses concurrents, change subitement d'attitude et passe aux gestes les plus abrupts. Il n'a pas sitôt posé le pied en terre québécoise, par exemple, qu'il crée un tribunal ecclésiastique et heurte ainsi de plein fouet la très susceptible autorité civile.

Dès lors, les événements de même nature deviennent presque la règle: François de Laval, hier si effacé, multiplie désormais les provocations. Il n'apprendra que peu à peu à mesurer ses explosions et à assurer ses arrières. Il lui arrivera donc de promulguer des règles inapplicables, puis de devoir les laisser dormir. Plus l'offensive avait été flamboyante, plus la retraite, évidemment, devenait humiliante. A la longue, François de Laval, cassant mais sincère et vertueux, se fit de moins en moins d'illusion sur ses chances de réformer la colonie en profondeur. Il mourut en pleine mise à sac de ses réalisations.

L'oeuvre, pourtant, fut impressionnante. André Vachon, avec une précision clinique, mais aussi avec l'intelligent doigté de celui qui a multiplié et pondéré ses sources, la fait percevoir et comprendre. En peu de pages, il réussit, en effet, d'abord à projeter devant nous l'impressionnante carrure d'un bâtisseur de la Nouvelle-France, puis à situer ce colosse dans un siècle aux pouvoirs multiples et divergents. Un tel résultat en si peu de pages n'est possible, assurément, que par un savant maniement des sources; sur ce terrain, André Vachon n'a guère à apprendre.

VACHON André, François de Laval, Fides — P.U.L., 1980, 64 p.

La militarisation (2)

Pour assurer le maintien en place des régimes amis

La militarisation est à coup sûr la maladie la plus mortelle des temps modernes et les statistiques révèlent que 25 millions de personnes sont mortes de ce fléau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les efforts financiers pour la militarisation dans le monde ont atteint des sommets inégalés en 1978: \$446 mil-



andré dionne

liards, somme qui dépasse largement celle du produit national brut des cent pays les plus pauvres de la terre.

C'est dans une proportion de 15,3 pour 100 que les pays les plus démunis ont contribué à établir cette marque record, soit plus de \$62 milliards (US).

Cela représente un effort de 400 pour 100 par rapport à 1960, selon Ruth L. Sivard, auteur d'un important ouvrage paru en 1979 sur les dépenses militaires mondiales comparées à celles consenties aux besoins sociaux.

Quatre pays seulement fournissent 90 pour 100 de ces biens militaires au pays du Tiers-monde: les Etats-Unis (39 pour 100), l'Union soviétique (32 pour 100), la France (11 pour 100) et la Grande-Bretagne (8 pour 100).

Les principaux clients pour l'armement lourd sont les pays du Moyen-Orient (50 pour 100), de l'Afrique (17 pour 100) et de l'Extrême-Orient (16 pour 100).

A eux seuls, les pays du Moyen-Orient ont acheté des armes entre 1970 et 1978 pour la somme de \$27,2 milliards (en dollars américains aux prix constants de 1975).

Ces chiffres ont été fournis par l'Institut international de Stockholm pour la recherche sur la paix (SPIRI).

L'Afrique du Sud

C'est en scrutant les budgets militaires et leur croissance qu'il est facile de mesurer la portée et le rythme de la militarisation dans certains pays du monde dit en développement.

Le cas de l'Afrique du Sud, considérée comme le pivot de la sécurité occidentale dans l'hémisphère austral africain, est patent.

Dirigée par une minorité blanche, l'Afrique du Sud a presque doublé le nombre de ses militaires depuis 1972. Pour des besoins de sécurité, soit se maintenir au pouvoir, l'armée sud-africaine évaluée à 269.000 hommes en 1974 est passée à 494.000 personnes en 1979.

Au cours de la même période, les dépenses militaires ont été multipliées par 6 passant d'environ \$320 millions (canadien) à près de \$2 milliards au cours de l'exercice financier 1979-80.

Depuis 1978, explique Edmond Omran, qui a effectué une recherche spécifique sur la militarisation de ce pays, l'effort pour grossir l'appareil militaire de ce pays est particulièrement imposant.

Les militaires qui dirigent effectivement ce pays entretiennent une véritable psychose de la guerre chez la population facilitant ainsi l'organisation d'une puissance militaire au service de la minorité blanche.

Malgré les condamnations de l'ONU, l'Afrique du Sud entretient toujours des relations très étroites avec les tenants du pouvoir occidental comme le Canada même si celui-ci a signé l'embargo militaire prononcé par le Conseil de sécurité en 1977 contre le régime d'apartheid sud-africain.

Il fait aussi partie du cercle restreint des pays du Tiers-monde à posséder la bombe nucléaire et il fut aidé en cela par les Etats-Unis, la France, Israël et la République d'Allemagne fédérale.

Les Philippines

Le cas des Philippines est encore plus accentué dans le sens que sa dépendance économique et militaire est encore plus grande comme en témoigne un dossier préparé par Monique Dupuis diplômée en sciences politiques de l'UQUAM.

Le budget militaire de cette république du Sud-est asiatique dépasse de \$75 millions (US) l'ensemble de ses budgets consacrés à la santé, à l'éducation et à la réforme agraire.

Depuis 1972, le nombre de militaires a été multiplié par 4 et les dépenses ont quintuplé. Cette armée dépend à 90 pour 100 du matériel américain, un excellent marché pour les pays associés à cette production américaine.

De 1972 à 1978, l'aide militaire et économique étrangère représente 117 pour 100 de l'investissement national et conséquemment la dette extérieure de ce pays est 400 fois plus élevée qu'en 1972.

Parallèlement, à ce mouvement de militarisation, les multinationales s'y sont installées en maîtres.

L'Argentine

L'Argentine, le second pays d'Amérique du Sud en importance, est devenu l'un des pays en voie de développement les mieux armés.

Selon Andrée Dandurand, chargée de l'élaboration de ce dossier, c'est à partir de 1976 surtout que la militarisation s'est affirmée avec vigueur faisant de ce pays un exportateur d'armes important surtout pour les autres pays d'Amérique du Sud: \$300 millions (US) en 1979 seulement.

Entièrement dominé par des militaires, tant sur les plans politique, économique que militaire, ce pays est doté d'un complexe militaro-industriel de tout premier ordre.

Par nationalisme et un certain souci d'indépendance, les militaires ont mis sur pied un complexe industriel appelé les Fabrications militaires qui comprend 17 usines et emploie directement 14.000 personnes et 16.000 autres indirectement dans des secteurs qu'il contrôle.

Les militaires se sont assurés la mainmise de 7 autres usines dans les domaines de l'acier, du pétrole, des transports et de la construction.

Quelque 30.000 militaires contrôlent les sociétés publiques gestionnaires du pétrole, de l'électricité et du téléphone.

Le Guatemala

Au Guatemala, les militaires se considèrent véritablement comme un des appareils de l'Etat, estime Gabriel Aguilera Peralta, scientifique politique guatémaltèque et directeur du programme des sciences sociales pour l'Amérique centrale.

Les militaires de ce pays pratiquent une tactique de terreur afin d'assurer le contrôle des divers mouvements sociaux au profit de leurs propres intérêts.

Ceux-ci en effet ont intégré la structure de production et contrôlent le commerce, l'industrie, les finances, l'éducation supérieure et les communications.

Ils sont forts d'un corps répressif (armée et police) de quelque 40.000 hommes. De 1973 à 1977, les dépenses militaires ont quadruplé et elles devaient atteindre selon les estimations soumissionnées quelque \$118 millions (US) l'année dernière.

Ce petit pays d'un peu plus de 6,5 millions d'habitants compte cinq écoles militaires. La formation militaire supérieure était autrefois assurée en partie par les écoles militaires américaines.

Maintenant, on les envoie plutôt en Israël et à Taiwan.

L'idéologie anticommuniste et la peur de la révolution sont les deux facteurs qui cimentent les forces armées et en ce sens, sans légitimité aucune, les militaires sont devenus l'instance supérieure de décision sur le plan politique et affirment un contrôle entier jusque dans le processus électoral.

La maladie

La transmission de cette maladie du militarisme, "cette excroissance cancéreuse dans le corps de la démocratie", se fait de quatre façons selon Michael T. Klare, directeur du projet sur le militarisme et le désarmement au "Institute for Policy", à Washington.

La manipulation politique, un bon programme de Marketing, les jeux des alliances et de l'ingérence dans les conflits internes sont ces quatre façons d'accélérer la militarisation du Tiers-monde.

Les puissances militaires maintiennent une politique de développement d'une élite militaire dans les pays clients: les armes, les ventes militaires à des taux préférentiels, l'entraînement militaire, l'assistance technique sont autant d'éléments qui raffermissent leur pouvoir.

La vente d'armes à ces pays est aussi une façon de réduire une balance commerciale déficitaire à la suite de l'importation de matières premières de plus en plus coûteuses et de plus en plus nécessaires aux pays industrialisés.

Les liens politiques véritables s'établissent et des traités d'assistance mutuelle sont signés.

Une fois ces alliances confirmées, les puissances militaires interviennent indirectement pour le maintien au pouvoir des régimes qui collaborent bien ou encore au renversement des régimes indésirables comme ce fut le cas de l'intervention américaine au Chili.

Les grands argentiers

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale interviennent comme institutions prêteuses de la même façon dans le sens qu'ils favorisent les régimes amis stables et qu'ils sont les principaux alliés des compagnies multinationales dans une domination économique des pays du Tiers-Monde.

Un relevé de la Confédération mondiale du Travail (CMT) indique que 93 pour 100 des prêts consentis au Brésil, à la Bolivie et au Chili l'ont été sous des régimes militaires.

Les résultats

Selon Michael Klare, ces pratiques sont loin d'engendrer la sécurité, le développement et la libération.

Tout au contraire, la militarisation accélérée ne fait qu'encourager les rivalités comme c'est le cas actuellement entre l'Irak et l'Iran, l'un armé par les Soviétiques, l'autre par les Etats-Unis.

Il est vrai cependant qu'elle peut dans une certaine mesure aider au développement de la technologie mais souvent au détriment de l'agriculture de base. Effectivement, certains pays ont un développement industriel assez avancé mais demeurent incapables de se suffire par eux-mêmes et doivent toujours importer des aliments de base.

La militarisation engendre un modèle pervers du développement, dira Klare, qui n'inspire que révolte comme en Iran ou encore accélère l'appauvrissement de la majorité comme c'est le cas au Brésil.

Loin de libérer ces pays, l'armement n'engendre que l'oppression et transmet le système de valeurs qu'il représente: autoritarisme, belligérance, intolérance et xénophobie...

Les grands conflits mondiaux ont toujours frappé les hommes pour leurs atrocités et la mort qu'ils entraînent avec eux. Plus sournellement, la militarisation des pays du Tiers-monde est beaucoup plus dévastatrice et traîne beaucoup plus de monde dans son sillage. Un important document préparé par l'organisme Développement et Paix, favorable au désarmement, fait voir des aspects inquiétants de cette vaste entreprise militaro-industrielle. Dans ce second dossier, André Dionne résume certains aspects de ces recherches.



Gardien de l'ordre intérieur.

Le marché de la répression

A l'intérieur du commerce régulier des armes destinées aux forces régulières des pays en voie de développement, s'est organisé un commerce typique pour les forces de contrôle et de répression intérieure, les corps policiers et les groupes paramilitaires.

Très lucratif aussi, ce commerce est probablement celui qui est le plus indicatif de l'esprit de la militarisation des pays en voie de développement, le maintien de l'ordre intérieur.

Dans un document publié dans le Monde diplomatique (juin 1979), Michael T. Klare explique que ce commerce a deux facettes: le "software" et le "hardware".

Le "hardware"

Le "hardware" ou le matériel répressif proprement dit comprend les systèmes de surveillance, le matériel d'écoute téléphonique, les matraques, casques, boucliers antiémeutes, les lances à eau...

C'est aussi l'appareillage plus sophistiqué servant aux renseignements et à la torture tels poucettes et installations pour électrochocs, systèmes de renseignements informatisés, les appareils portatifs assurant une vision nocturne ou au encore d'avions disposant d'appareils de détection par infrarouge.

Le "software"

Le "software" englobe surtout les aspects formation et assistance aux forces policières et paramilitaires.

Klare parle de l'entraînement des forces policières, l'assistance technique accordée, les échanges d'information, et la coopération politico-idéologique entre les services de renseignements des pays associés sur les plans politique et militaire.

Et dans ce cadre on peut donc y inclure les immenses sommes consenties pour la formation des officiers et personnel policier dans les écoles militaires américaines.

Depuis 1950, selon les statistiques citées par Klare, près d'un demi-million de militaires non-américains ont été for-

més dans les écoles militaires aux Etats-Unis ou encore à l'école militaire américaine située dans la zone du canal de Panama.

Ce fut le cas de 6.883 Chiliens, 8.659 Brésiliens, 11.025 Iraniens, 17.603 Thaïlandais, 25.595 Taiswanais... Dans ces écoles, on y enseigne bien sûr les rudiments de la guerre traditionnelle mais aussi la guerre "politique" qui touche aux techniques du maintien de l'ordre intérieur et la lutte urbaine.

Le commerce

Les forces policières et paramilitaires dans la majorité des pays du Tiers-monde que ce soit en Amérique latine ou au Moyen-Orient sont particulièrement imposantes.

En Argentine, le corps policier est fort de 30.000 hommes et il a presque toujours été placé sous les ordres des dirigeants militaires du pays.

Au Guatemala, rapporte Gabriel Aguilera Peralta, selon un relevé vieux de 1974, donc des chiffres inférieurs à la réalité, 7.581 personnes font partie de cette force paramilitaire: police nationale, corps de détectives, gardes de propriété, police militaire ambulante.

Il se trouve même des pays où le parti politique au pouvoir est protégé par un corps armé différent et indépendant dans ses structures de l'armée régulière du pays; c'est le cas de l'Irak notamment.

On pourrait allonger la liste à l'infini.

Il s'ensuit donc un commerce important pour les pays producteurs de ce type de "biens militaires" dont les Etats-Unis.

Pour la seule année fiscale 1977, les statistiques du gouvernement américain révèlent que la vente de ces armes, du pistolet à la mitrailleuse en passant par les armes chimiques, a atteint \$200 millions...

Un homme d'affaires américain spécialisé dans ce genre de production, affirmait à Klare "qu'il y a de plus en plus d'émeutes et de soulèvements que jamais et nos affaires se développent davantage chaque année".



L'Afrique du Sud armée jusqu'aux dents pour assurer le maintien au pouvoir de la minorité blanche.

LA PAGE DES LECTEURS

Les petites pharmacies font la livraison, c'est un atout

M. Pierre Asselin
Journal LE SOLEIL

Je viens de prendre connaissance de votre article sur les écarts de prix en pharmacie sur les ordonnances. Face à l'opinion publique, votre tableau, tel que vous l'avez présenté, est un véritable coup de poing à la figure du petit pharmacien propriétaire.

Vous avez omis de faire une distinction importante dans votre rapport: les pharmacies qui offrent un service de livraison ou les autres pharmacies à grande surface de plancher qui n'en offrent pas. Si vous avez une petite idée du coût des voitures, de la ga-

zoline et des assurances de nos jours, il me semble que ceci constitue un frais de service assez important pour en faire mention dans un article de la sorte.

Si tous les pharmaciens décidaient d'un commun accord de ne plus faire de livraison, ou de charger un prix en conséquence de ce service, tous les pharmaciens pourraient facilement compétitionner Jean Coutu sur le prix des ordonnances; ceci n'est pas un mystère. Est-ce que la population serait prête à accepter une telle alternative? Combien y aurait-il de personnes âgées ou de gens en général qui ne peuvent fa-

cilement se déplacer, qui seraient pénalisés par ce système.

Malheureusement, vous n'avez pas jugé utile d'apporter cette distinction dans votre tableau.

Continuez à présenter de tels articles et que la population nous délaïsse pour aller chez Jean Coutu, "bravo" ils épargneront quelques dollars, c'est bien vrai. Mais peut-être que lorsque les pharmacies de notre type ne pourront plus subsister, je crois sincèrement qu'une bonne partie de la population aura à nous regretter.

Camille A. Pepin, pharmacien
Québec

Dis-moi qui te finance et je te dirai...

Les libéraux du comté de Rimouski viennent de faire connaître les résultats de leur campagne de financement qui débuta à la fin d'août dernier. Ils sont ravis de dire qu'ils ont amassé \$23.000 et qu'ils ont maintenant 2.100 membres après en avoir recruté 500 nouveaux. On parle d'un succès!

Mais, est-ce vraiment un succès? En 1979 — le rapport officiel de la campagne de financement du Parti libéral en fait foi — les libéraux de Rimouski avaient recueilli près de \$27.000, plus précisément \$26.957. Il y a donc eu un recul par rapport à l'an dernier!

Mais, ce sont surtout les chiffres relatifs au nombre de membres qui déconcertent l'observateur de l'extérieur. Dans le rapport de la campagne de financement 1979, les libéraux comptaient 1.864 membres au 1er décembre 1979. Or, d'après le président, M. Rémi Beaulieu, il y au-

rait maintenant 2.100 membres, après l'addition de 500 membres recrutés lors de la campagne de financement d'août dernier. A pareille date, l'an dernier, il y avait 1.500 membres environ, selon les propos récents de M. Beaulieu, à la radio.

Mais, lors de l'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue à la fin de novembre dernier, l'ex-président des libéraux de Rimouski, M. Gaston Desrosiers, a dit que le nombre des membres était passé de 600 à 1.200. Là, on ne comprend plus! S'il y avait 1.200 membres, le 23 novembre 1980 (voir in Le Progrès-Echo, 26 novembre 1980, p. A-13) et qu'il y a maintenant 2.100, doit-on conclure que la campagne de financement et de recrutement des libéraux de Rimouski a duré cinq longs mois? Si c'est le cas, il n'y a pas de quoi se "péter les bretelles" que de prendre cinq mois

pour recueillir \$23.000 auprès de la clientèle ordinaire des libéraux, c'est-à-dire les plus riches de nos concitoyens!

En comparant les résultats de la campagne des comtés du West Island de Montréal (près de \$70.000 pour D'Arcy McGee par exemple), je ne peux m'empêcher de me poser des questions. En effet, où donc le PLQ a-t-il recueilli \$3.350.000 sinon chez les anglophones de Montréal et de l'Estrie et les "amis fidèles" du genre des messieurs Régis Trudeau et associés qui versent, il n'y a pas si longtemps d'ailleurs \$750.000 à la caisse du Parti libéral québécois.

Avant de voter aux prochaines élections provinciales, j'espère que mes concitoyens se rappelleront cette petite phrase: dis-moi qui te finance et je te dirai pour qui tu travailles!

Michael Skene
Rimouski

Il serait préférable de prévenir les catastrophes

Encore cette année à la période des Fêtes, le Québec a connu sa traditionnelle catastrophe: qu'on se souvienne l'an passé de l'incendie de Chapais, à qui la faute?

Au début de l'année 1981, ce fut le tour du boulevard Ste-Anne avec ses neuf victimes de la route en deux jours.

Les autorités gouvernementales sont toujours en réaction c'est-à-dire qu'elles attendent toujours que de telles situations se produisent pour réagir, faire enquête, passer des lois ou modifier des règlements. La prévention, ça existe; qu'attend-on pour "prévenir" plutôt que de guérir!

Dans le dossier des cours de conduite préventive (CCP), qui n'assume pas ses responsabilités?

— est-ce le simple conducteur d'automobile qui, après avoir obtenu son permis de conduire, se pense bon et fait soudre oreille aux invitations qu'on lui fait concernant le CCP? A-t-il peur aux yeux de ses amis de passer pour un mauvais conducteur?

— est-ce les commissions scolaires, qui, par une entente avec le ministère des Transports, sont mandatées pour dispenser de tels cours; la promotion et les énergies

consacrées à ce sujet sont-elles suffisantes?

— est-ce les fonctionnaires du service de l'éducation du ministère des Transports, responsables du dossier, qui n'ont pas su utiliser les bons moyens (publicité, législation) dans leur intervention pour que ça débouche sur quelque chose?

— est-ce les directeurs de compagnies, ayant dans leur personnel des conducteurs de véhicules, par leur manque d'information sur le CCP, ignorent qu'ils peuvent économiser de gros sous et des vies avec un personnel sensibilisé à la conduite préventive?

J'aimerais que quelqu'un m'explique pourquoi du matériel pédagogique existe, plusieurs moniteurs sont formés et que très peu de cours dans ce domaine s'organisent?

Afin d'éviter qu'au Québec, on demeure en tête de liste pour les accidents de la route (record peu enviable), j'aimerais en terminant demander que "chacun" de nous fasse son petit examen de conscience... peut-être que ce n'est pas seulement un coupable que nous accuserons mais plusieurs.

Rémi Tremblay
Moniteur CCP en chômage

Dubois... à la hauteur de son talent

C'est avec une immense joie que j'ai synthétisé le "En Scène" de Radio-Québec diffusé en novembre dernier et en première stéréophonique au Québec.

Je voudrais rendre un hommage tout particulier à Claude Dubois car n'est-il pas "Artiste" à la hauteur de son talent, n'est-il pas l'un de nos plus grands compositeurs et interprètes québécois?

Excellent dans la chanson depuis vingt ans "faut le faire" et conservé (malgré une vague commercialisation) le respect de ses écrits que signer d'autres que Dubois.

Je me rallie de nouveau à son talent et à son savoir-faire, espérant qu'il demeure longtemps l'un de nos plus grands.

Jacynthe Blouin
Berthier-sur-Mer

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Le Labrador nous appartient!

Le territoire du Labrador appartient au Québec. Vous le savez très bien, vous, députés et ministres du Parti québécois, députés de l'Union nationale et du Parti libéral du Québec, députés québécois au fédéral et vous aussi messieurs René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau.

Vous vous devez de parler et d'agir le plus tôt possible pour que ce territoire revienne sous juridiction du Québec comme il se doit.

Quelle honte que votre silence sur ce sujet!

Marielle Laprise de Bané
Grondines

Jouez la carte anti-inflation

Concernant les problèmes que vous avez eus durant la période des Fêtes, vous avez autour de vous un organisme qui comble cette lacune à la grandeur du Canada et des États-Unis. En fait, vous appelez qui vous voulez jusqu'à ce que vous ayez obtenu l'assistance nécessaire; ensuite, vous faites parvenir votre facture à C.A.I. Inc. (Carte anti-inflation). Donc, vous dépendez de vous, selon que vous ayez ou non la patience de faire les appels nécessaires. Pour plus de renseignements: C.A.I. Inc. 623-9238.

C.A.I. Inc.
a/s Pierre Laliberté
Directeur des Ventes
Charlesbourg

Nos hôpitaux sont meilleurs que ceux des États-Unis

Voilà un an que je vis en Californie; infirmière de profession j'ai eu l'occasion d'évaluer le système hospitalier américain. Mais, le mois passé (décembre), un accident de voiture m'a "permis de visiter" une salle d'urgence. J'étais blessée au pied et un seul coup d'oeil m'a fait soupçonner une fracture. La salle d'attente était "bondée" et le médecin surchargé. Incroyable, me direz-vous, mais il n'y avait qu'un seul médecin à la salle d'urgence de ce gigantesque hôpital reconnu à travers les États-Unis!

Après qu'un technicien se soit assuré que je survivrais, je me suis retrouvée sur une civière des plus inconfortables pour une attente de deux heures. Ensuite, ce furent les radiographies et de nouveau l'attente (deux heures)... Finalement, oh! joie! j'ai rencontré le médecin qui, après un regard furtif aux radiographies, m'annonce, le sourire aux lèvres que tout est normal: "Un peu de glace et l'élevation du pied dissiperait la douleur".

Toutefois, 36 heures plus tard, le soir, ce même médecin m'a rappelée pour m'informer qu'il y avait fracture. Armée de patience, je suis donc retournée à l'urgence, ayant droit, après une autre heure d'attente, à un clin d'oeil de la part du médecin. Ayant probablement une "faute" à se faire pardonner, il me parlait de mon charmant accent (teinté d'ironie).

tout en faisant un plâtre sur mon pied contracté et en mauvaise position. Lui ayant fait remarquer ce fait, il l'a replacé d'un geste très brutal! Ce n'est pas tout; je suis restée estomaquée, quand il m'a donné une liste des pharmacies où je pourrais me procurer le lendemain (louer) des béquilles. Tout le monde doit rentrer dans son argent! Je suis donc partie supportée par une amie québécoise tout aussi amusée que moi par le ridicule de la situation. J'attends maintenant le compte (\$\$\$) sachant que deux visites paient plus qu'une...

Cela pour vous dire Québécois que notre système hospitalier est des plus adéquats et que c'est parfois en allant voir ce qui se passe chez le voisin que l'on se rend compte "qu'on est bien chez nous".

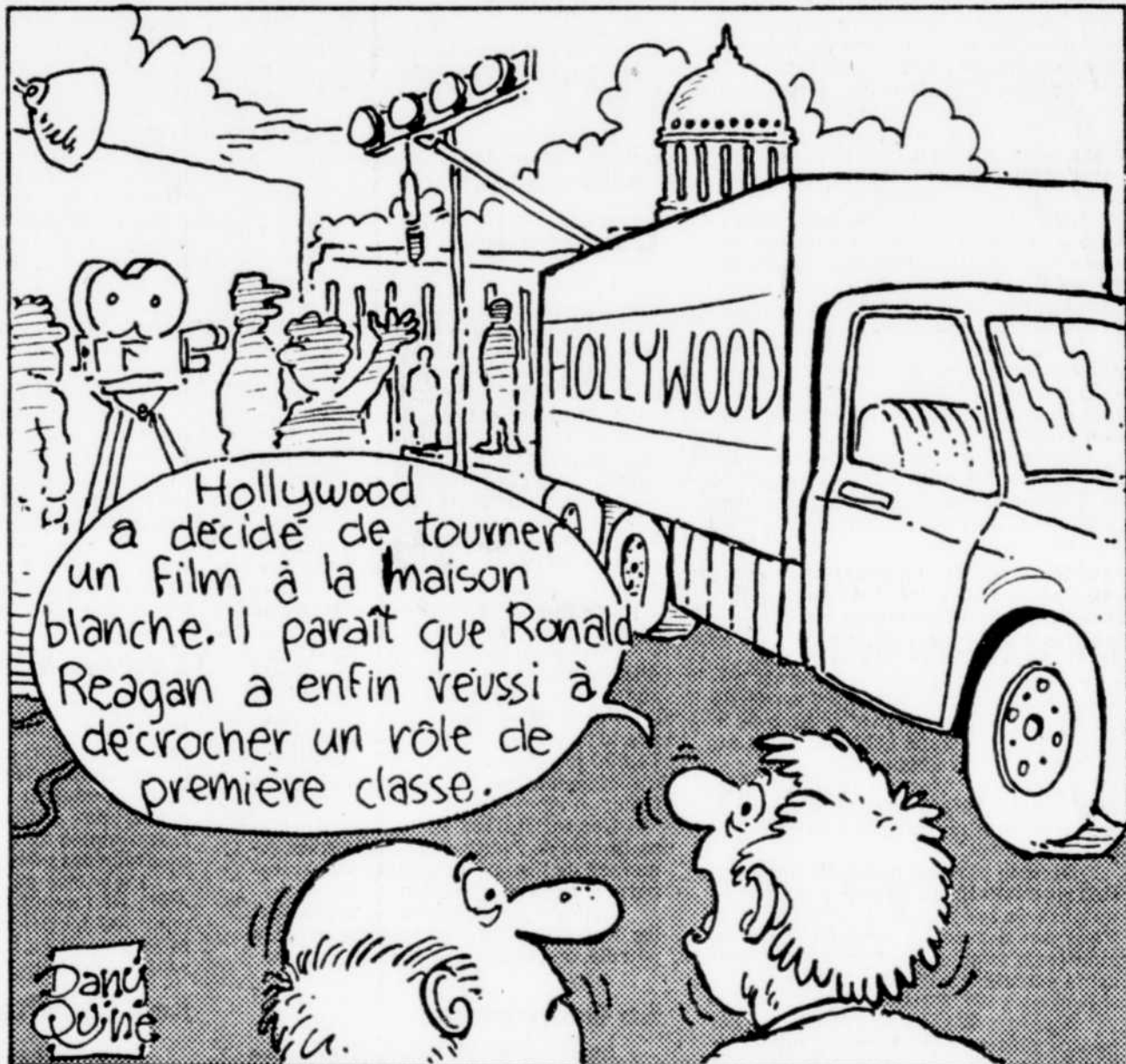
Sylvie Deschênes, Montain View

Une coquille

Lors de la publication de l'enquête que j'ai eue avec Marc Lesage, le 26 décembre 1980, une erreur s'est glissée dans la composition du texte, je crois qu'on appelle cela "une coquille" en langage de journaliste.

Dans le dernier paragraphe il faut lire PROTEGES au lieu de préjugés, ce qui rétablit l'idée de cet article sur l'Association des handicapés de Charlesbourg Inc.

Pauline Proulx, Charlesbourg



Pourquoi a été fondé le RAIF et pourquoi nous y sommes...

Comment ne pas s'interroger sur le fait que des médias qui, règle générale, accordent peu d'espace lorsqu'il s'agit de femmes, aient couvert avec autant d'importance un incident, somme toute normal, dans la vie d'un mouvement? En effet, Chantal Roy, dont la lettre de déniement du RAIF fut publiée dans LE SOLEIL du 12 janvier 1981, sous le titre "POURQUOI ET SURTOUT COMMENT J'AI QUITTE LE RAIF", n'a été présente aux réunions de notre mouvement que très sporadiquement au cours des six derniers mois. Cette lettre visait-elle à gruger la solidarité féministe ou doit-on convenir d'un désir politique de mettre en doute la légitimité du RAIF?

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) a été fondé en 1973 par un groupe de six femmes qui ont voulu se donner des structures non basées sur le pouvoir. Rejetant le patriarcat, elles remettaient en cause le fonctionnement hiérarchique où, sous le couvert d'une prétendue démocratie, on donne tout le pouvoir aux hommes. Les femmes, n'ayant jamais pu s'exprimer dans un système qui les écrase, le RAIF se donna des structures souples et adaptées à son idéologie et à son mode d'action propre.

En effet, l'exécutif traditionnel prend au RAIF d'autres formes et d'autres modalités. S'il est de la responsabilité de la coordonnatrice de transmettre l'héritage de l'idéologie et des méthodes d'action, c'est volontairement que les membres prennent une tâche dont elles deviennent responsables envers les autres.

Lors de la préparation de mémoires ou d'une action à entreprendre, des volontaires se regroupent en comités et font part

de leurs travaux et réflexions aux autres. Personne ne veut diriger ni imposer ses idées, la parole d'une valant bien celle d'une autre. Mais les talents particuliers, l'implication et la disponibilité de chacune font que d'aucunes acquiescent plus rapidement des connaissances. La critique constructive au RAIF est non seulement acceptée mais recherchée.

Le RAIF est un véritable "réseau" et ce, même au plan de chaque noyau. Les femmes du RAIF étant très souvent des travailleuses salariées, syndiquées, étudiantes, conjointes, mères, etc., ce qui ne leur laisse pas autant de liberté que d'autres femmes qui ont moins de responsabilités semblables, il arrive qu'elles ne soient pas toujours présentes aux réunions. Au besoin, la coordonnatrice peut recueillir leurs avis par consultations téléphoniques et en faire part, lors de la réunion, aux autres membres. Nous comprenons leur situation et leur peu de disponibilité. Nous savons cependant que nous pouvons compter sur leur collaboration. Cette souplesse permet au RAIF d'avoir parmi ses membres des femmes qui, par leur expérience de vie et leurs opinions, font que le RAIF devient représentatif d'une majorité silencieuse parce que généralement trop "occupée" pour faire valoir indépendamment ses positions.

Également, dans le document qui est normalement remis aux intéressés, nous avons élaboré les critères sur lesquels nous nous basons pour considérer une nouvelle comme membre active. Entre autres, nous demandons que la membre se soit impliquée de façon continue, depuis six mois (comités, travail de soutien, assistance aux réunions...).

Annuellement, les membres

actives du RAIF de toutes les régions se réunissent pour discuter des orientations et de l'idéologie du mouvement. De plus, à l'automne, une rencontre des membres cotisantes et actives autour d'un thème est aussi ouverte aux femmes désirant connaître le RAIF.

Selon les régions, des réunions mensuelles ou bimensuelles permettent aux membres d'approfondir les dossiers et de discuter des affaires courantes. Lorsque des décisions sont à prendre, chaque membre active donne son avis, le vote n'est pris que s'il y a nécessité.

Comment peut-on s'attaquer à la représentativité du RAIF? Notre publication: "LE LIVRE ROUGE DE LA CONDITION FÉMININE", résumé des politiques du RAIF, est le résultat d'une année de discussions, en comité, par les régions de Hauteville, Montréal, Louiseville et Québec. Il a été soumis à la discussion par tranches lors des réunions mensuelles des différentes régions et constamment révisé et révisé. v.g. un chapitre a été repris sept fois avant d'obtenir l'assentiment des membres. Par ailleurs, les régions se sont chargées de dossiers qu'elles ont présentés, soit aux commissions parlementaires, soit autrement au public tels: la contestation du bien-fondé de la politique globale du CSF, décidée lors d'une réunion générale, l'assurance-automobile, l'éducation et les normes minimales de travail.

Où encore, l'exemple très actuel de cet article-ci où, après décision prise en réunion mensuelle et consultation avec les régions, les volontaires se sont réunies le nombre de fois nécessaire pour rédiger et ont finalisé le texte en le soumettant aux autres noyaux.

Le RAIF travaille pour que le

quotidien des femmes change, surtout celui des plus démunies. C'est à partir de l'apport de chacune — unique par son vécu — que le RAIF prend ses positions car, des responsabilités, les femmes en ont plus que leur part! Pour le bien de la majorité, particulièrement en ce qui concerne les femmes et aussi la famille, le RAIF revendique de la part des instances décisionnelles de notre société un juste partage des chances et des avantages pour les femmes. Nul parti politique ne peut le faire en leur lieu et place!

C'est pourquoi nous sommes tant impliquées dans la révision du code civil. Les positions du RAIF qu'on a contestées sont pourtant d'une élémentaire justice. Ainsi la position du RAIF à propos du partage du salaire entre le conjoint travaillant à l'extérieur et le conjoint restant à la maison en vue d'éduquer les enfants, a pour but de rétablir cette justice élémentaire. En effet, comment peut-on parler de chances égales si celui ou celle qui choisit, qui est obligé(e) ou qui se voit imposer de rester à la maison se trouve pénalisé(e) au niveau financier ou professionnel? Où est la liberté de choix quand on est défavorisé(e)? Où est l'autonomie quand les moyens pour l'acquiescer ne sont pas adéquats? Où est le réseau de garderies pré ou post-scolaires? Où sont les hommes acceptant d'assurer quotidiennement l'éducation des enfants d'âge préscolaire?

Quant aux biens familiaux, la position du RAIF ne fait que rejoindre celle des commissions de réforme du droit des autres provinces et des législations déjà adoptées. Le mariage étant une "association", il nous semble normal, comme aux gouvernements de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique

et autres, surtout lorsqu'il y a des enfants et que l'un des conjoints s'est consacré à leur éducation durant une période de sa vie, que ces biens soient partagés, après quelques années de mariage, restriction que n'ont même pas imposée les autres provinces.

Celui ou celle qui a dû rester à la maison mérite d'être co-propriétaire d'un bien souvent acquis grâce à un effort conjoint. De plus, en tant que parent, il faut que les deux aient un droit égal sur le lieu de vie de la famille. C'est une mesure de protection ainsi que de compensation pour l'impossibilité d'acquiescer des biens dans laquelle on place le parent qui prend soin des enfants du couple.

Enfin, accusant le RAIF de faire deux poids, deux mesures, on a critiqué une autre proposition du RAIF. Cette proposition, empruntée de la Commission de réforme du droit du Nouveau-Brunswick, laisserait à la femme, malgré une éventuelle loi de partage des biens familiaux, la maison inscrite à son nom avant la mise en vigueur de la loi. Nous considérons qu'il s'agit là d'une façon qu'a eue le couple de compenser certains avantages que l'homme tire de la poursuite de son métier ou de sa profession. Il serait donc injuste qu'une loi vienne annuler cet ajustement minimum pour des années déjà vécues. On sait fort bien que l'homme n'a jamais eu à vivre, lui, les privations de divers ordres qu'entraînent ou ont entraînés des années de soin des enfants, puisque dans le passé, il n'a jamais choisi ce rôle.

Toutes ces mesures visent à réparer ces privations, fruits d'un système dont la femme n'est pas responsable, mais dont elle a subi et subit encore les conséquences.

Invoyer l'"autonomie" dans le contexte actuel est donc un vain mot et souvent une injustice.

C'est pourquoi nous tenons à souligner que les critères les plus importants pour être membre du RAIF sont avant tout la confiance et le respect mutuel, quel que soit le degré de formation des membres, de même que le respect du mouvement. Il va de soi que des différences dans un groupe sont normales et saines. Nous attendons cependant des membres qu'elles soient suffisamment motivées pour comprendre les situations d'urgence qui peuvent se présenter, et de patienter jusqu'au moment où la réunion prévue pour tel type de problème puisse se tenir car de l'ajustement entre membres résulte normalement une évolution. Nous en avons fait l'expérience: ce sont les opinions et le travail de chacune qui ont bâti le RAIF.

Cependant, nous ne pouvons accepter dans nos rangs des femmes qui ne veulent pas d'une façon de fonctionner dont le but premier est, quoi qu'il puisse en penser, une plus grande démocratie allée à la rapidité d'intervention. Pas plus que des femmes dont l'intolérance repousserait les autres. Le respect mutuel et la confiance sont à ce prix, de même que l'avenir du mouvement!

Le comité de rédaction
Cécile Ugeux, Monique Beaulieu
Lucie Morisset, Suzanne Racine
Nicole Tremblay, Nicole Mailhot
Marcelle Dolmet
coordonnatrice Québec
Céline Rompré
coordonnatrice Mauricie
Annette Charest
coordonnatrice Mont-St-Hilaire
Françoise Maltais
coordonnatrice Chicoutimi
pour le Réseau d'action et d'information pour les femmes Sillery

A Chicoutimi Adolescent victime d'un "jeu de castrage"

par Roch DESGAGNE

La mort d'un adolescent d'une quinzaine d'années, survenue dans des circonstances troublantes et sadiques, mercredi dernier à Chicoutimi, a déclenché une délicate enquête dans les milieux judiciaires de cette ville du Saguenay, provoquant du même coup un scandale dans l'opinion publique.

Le jeune garçon aurait été victime du "jeu du castrage", une compétition d'endurance mortelle et barbare au cours de laquelle les adversaires se pratiquent sournoisement des pressions sur les parties génitales, aussi longtemps que la victime n'a pas demandé grâce à son agresseur.

L'adolescent qui a succombé à une agression meurtrière, mercredi, fut trouvé sans vie près de la demeure de ses parents, située sur la rue Couture dans le secteur Saint-Joachim (centre-sud de Chicoutimi). Ses funérailles ont eu lieu samedi dans la plus stricte intimité.

Aucune arrestation n'a été faite, pour le moment, puisqu'il s'agit de mineurs, expliquait hier soir, au journal LE SOLEIL, le coronar Claude Roy. Quant à la possibilité de poursuite criminelle, elle sera envisagée au cours des prochains jours, dès que le coronar disposera du rapport de l'enquête policière confiée à l'agent Vincent Gaudreault de la sûreté municipale de Chicoutimi.

Une secte

Le "jeu du castrage" serait pratiqué par un certain nombre de jeunes qui constitueraient une secte bien déterminée. De nombreux jeunes interrogés à ce sujet ont affirmé que cette pratique leur est complètement inconnue. Policiers et éducateurs décrivent ce jeu comme barbare, meurtrier et sadique.

Seon le journal Progrès-Dimanche, cette pratique s'étendrait à plusieurs écoles.

Le "jeu du castrage" est décrit comme un duel entre un agresseur et sa victime, et parfois entre trois adversaires. Le "combat" se livre entre des membres consentants, et sans avertissement.

L'agresseur serre les parties génitales de son "adversaire" l'agressé, aussi longtemps que ce dernier n'a pas demandé grâce, ce qui constitue une victoire pour l'agresseur. La secte aurait même des champions et des aspirants.

La seule défense est la contre-attaque, parfois inutile, dit-on. Quand les adversaires sont plus nombreux, comme dans la tragédie de mercredi dernier, la victime d'une attaque ne peut compter que dans l'intervention d'un tiers, qui, lui, attaque le premier agresseur quand sa victime n'en peut plus.

Dans un duel à trois, les participants peuvent subir une douzaine d'attaques, comme ce fut le cas pour l'adolescent mort mercredi dernier. L'autopsie a révélé que le jeune garçon a succombé des suites d'un réflexe du nerf vague (nerf pneumogastrique) qui lui a causé des nausées. Il s'est effondré terrassé par un malaise causé par les multiples attaques qu'il venait de subir au cours d'un "jeu de castrage" à trois, explique l'hebdomadaire de Chicoutimi.

La police poursuit son dossier sur cette triste histoire, et le coronar Claude Roy, pour sa part, se montre très circonspect dans ses remarques, soulignant qu'il s'agit de mineurs. L'incident tragique a provoqué des réactions de surprise et de dégoût parmi la population de la région, à la suite des révélations publiées hier par Progrès-Dimanche.

Décès de la mère des frères Rose

MONTREAL (PC) — Madame Rosa Rose, mère des ex-felquistes Jacques et Paul Rose, est décédée à 18 heures 15, vendredi soir à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, des suites d'un arrêt cardiaque. Elle était âgée de 66 ans.

Au cours des dernières années, elle s'était occupée activement d'une organisation de défense des prisonniers politiques au Québec.

Le corps de Mme Rose est exposé depuis hier à la Coopérative funéraire de la Rive-Sud à Longueuil.

Les funérailles auront lieu demain.

Paul Rose, qui est toujours détenu au Centre à sécurité moyenne de Cowansville, aurait obtenu la permission d'assister aux funérailles de sa mère. L'an dernier, il avait pu assister à celles de son père.

Toutefois, les autorités lui avaient refusé, le 15 janvier dernier, la permission de se rendre au chevet

de sa mère mourante, mais cette dernière a pu entendre une cassette que son fils lui faisait parvenir à l'hôpital.



Madame Rosa Rose

Violente collision à Roberval: deux morts

La Sûreté du Québec rapportait trois morts accidentelles, survenues en fin de semaine, dans l'Est du Québec.

A Roberval au Lac-Saint-Jean, une collision d'une extrême violence entre une voiture sport et un fardier a fait deux victimes. L'accident s'est produit sur le boulevard Saint-Dominique, vers 14h40 samedi après-midi.

Deux jeunes gens ont été tués sur le coup: Benoît Parent, 21 ans, de Sainte-Hedwidge, et Jean-Marc Langlais, 20 ans, d'Alma. La sœur de ce dernier, Lise Langlais, a subi de graves blessures.

Une bambine de trois mois, Laurie, enfant de M. Gilles Nadeau, de Saint-Agapit, a péri brûlée dans l'incendie

d'un chalet survenu hier après-midi dans le rang Saint-Lazare à Saint-Apollinaire.

A Saint-Médard dans le comté de Rimouski, un garçonnet de 4 ans, Yanik Beaulieu, fils de Gaston Beaulieu, a été heurté par une motoneige, en face de la demeure familiale, vers 17 heures hier.

"aimer c'est"

choyer votre famille à la St-Valentin avec un message chaleureux. "Les petits mots doux" du Classé feront tout cela pour vous le 14 février!

Appelez-nous
647-3311

Inscrivez-vous maintenant, et parlez anglais pour Noël.

Pas de problème: Berlitz® peut vous apprendre l'anglais ou n'importe quelle langue de votre choix. Des phrases simples au début puis un dialogue de plus en plus soutenu. Une ambiance sympathique et un enseignement exempt d'exercices grammaticaux et d'examen fastidieux.

BERLITZ®

5, Place Québec, Bureau 193, Québec
Tél.: (416) 529-6161

Immersion Totale® et leçons particulières. Service de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

Berlitz et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Écoles Berlitz—Langues vivantes du Canada, Ltée. Permis de culture personnelle no 669514 ministère de l'Éducation du Québec.

"Nous sommes prêts, désireux et capables d'aller de l'avant."

L'an dernier, à l'Impériale, nous avons plusieurs raisons d'être fiers. Entre autres, nous avons réussi une année exceptionnelle au chapitre des bénéfices et des ré-investissements.

Ces nouveaux investissements dépassaient même nos bénéfices: ils totalisaient presque 900 millions de dollars. Dans tout le pays, ils ont permis à nos fournisseurs de biens et services de faire des affaires et ils ont alimenté des milliers d'emplois.

Pour 1981, il nous est impossible de prévoir des investissements aussi élevés. Bien sûr, nous avons une longue liste de nouveaux projets. Cependant, plusieurs de ces projets ont dû être mis en veilleuse pour des raisons qui échappent à notre volonté.

Nous possédons les ressources et la technologie; en fait, nous sommes prêts, désireux et capables d'aller de l'avant. Seul le climat actuel incertain nous ralentit.

Nous ne pouvons que partager l'espoir de nos 16 000 employés et de nos 41 000 actionnaires canadiens de voir la conjoncture s'éclaircir. Ainsi, nous pourrions prévoir des bénéfices équitables pour nos investisseurs, tout en accomplissant notre tâche: aider à satisfaire aux besoins énergétiques du pays.

Président du Conseil,
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

INTER Gros lot de 250 000\$ Tirage: 321	6010286		Gros lots de 25 000\$ 045039 982065 939951 Numéros non décomposables Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.	NUMÉROS MOBILES GAGNANTS																																								
	611286	250 000\$		Numéro tiré 46951 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$ <table border="1"><tr><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td><td>1</td></tr><tr><td>X</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td></tr></table>	4	6	9	5	1	X	4	6	9	5	Numéro tiré 0904 3 FAÇONS DE GAGNER 250\$ <table border="1"><tr><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>4</td></tr><tr><td>X</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td></tr><tr><td>X</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td></tr><tr><td>X</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td></tr></table>	0	9	0	4	X	0	9	0	X	0	9	0	X	0	9	0	Numéro tiré 825 4 FAÇONS DE GAGNER 50\$ <table border="1"><tr><td>8</td><td>2</td><td>5</td></tr><tr><td>X</td><td>8</td><td>2</td></tr><tr><td>X</td><td>8</td><td>2</td></tr><tr><td>X</td><td>8</td><td>2</td></tr></table>	8	2	5	X	8	2	X	8	2	X	8	2
	4	6		9	5	1																																						
	X	4		6	9	5																																						
0	9	0	4																																									
X	0	9	0																																									
X	0	9	0																																									
X	0	9	0																																									
8	2	5																																										
X	8	2																																										
X	8	2																																										
X	8	2																																										
11286	2 500\$																																											
1286	250\$																																											
286	50\$																																											
86	10\$																																											



Sus aux Américains!

Le Comité Québec-Salvador a manifesté, samedi, devant le consulat général des Etats-Unis d'Amérique, situé sur la rue Sainte-Geneviève près du Château Frontenac, pour marquer l'opposition de ses membres à l'intensification de l'intervention financière et militaire des USA au El Salvador. Les quelque 300 militants (CISO-CSN-CEO) se sont ensuite regroupés à la Centrale des syndicats nationaux, pour une conférence de sensibilisation qui comprenait la présentation du film "Révolution ou la mort".

Le Soleil, Reynold Lavoie



2,000 visiteurs

Peu de gens ont profité de la deuxième invitation de la ville de Québec pour visiter le nouveau Colisée, samedi. Selon M. Georges Légaré, directeur des surveillants et du contrôle des entrées, on a accueilli un peu plus de 2,000 visiteurs, en majorité des familles et des personnes attirées surtout par l'architecture de l'amphithéâtre rénové.

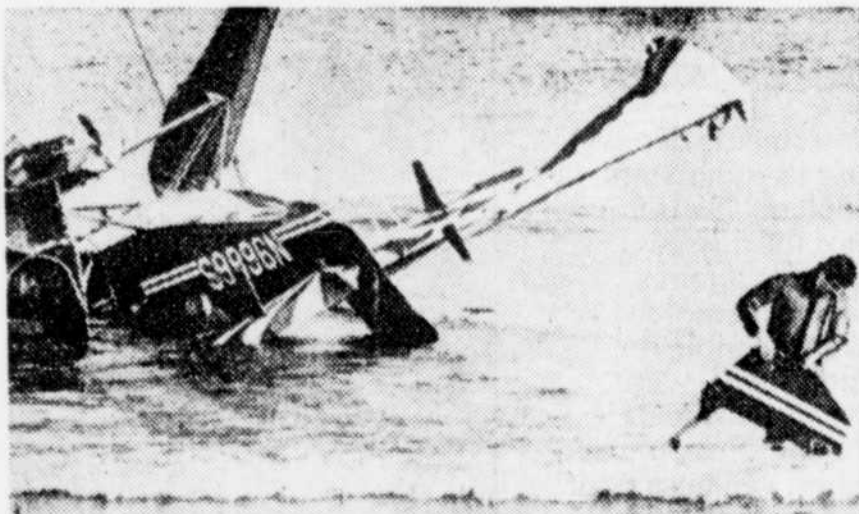
Le Soleil, Reynold Lavoie



Voiture de patrouille incendiée

Un agent de la GRC photographie ce qui reste d'une voiture de police atteinte par les flammes lorsqu'un incendie a éclaté dans un pipeline tout près de là à Edmonton.

PC



Saufs

Le pilote et le passager d'un hydravion se sont tirés sans mal de l'écrasement de leur appareil sur les côtes du New Jersey, près de La-Vallette.

UPI

Un jeune homme brillant

Bernie Galbraith, 37 ans, est devenu, samedi, le premier "super-cerveau" du Canada en se classant premier dans une compétition à laquelle ont participé plus de 15,000 personnes. Cette compétition était organisée par le Club Mensa auquel n'appartiennent que les surdoués. Ces surdoués, dont le quotient intellectuel moyen est de 135, ne sont que deux pour 100 de la population, dont le QI moyen n'est que de 100. L'éducateur d'Edmonton a mérité un voyage en Grèce de deux semaines. Le résultat de ce concours l'encourage, dit-il à poursuivre ses études de maîtrise en pédagogie.



Le Soleil, Reynold Lavoie

A l'école... de ski

Grâce à une initiative de l'OTJ de l'Ancienne-Lorette, les tout petits peuvent apprendre les rudiments du ski de fond, un loisir de plus en plus populaire chez les québécois.



UPC



Le Soleil, Reynold Lavoie

Pièces recherchées

La monnaie à l'effigie du Carnaval de Québec 1981 se vend bien, selon Cécile Letarte, qui a établi son comptoir dans le Mail Saint-Roch. De mardi dernier à samedi, elle a vendu pour plus de \$3,000 de pièces. La collection de trois pièces se vend \$4, et celle de l'an dernier, recherchée, a déjà grimpé à \$7.



Génuflexion

Le président Jose Lopez Portillo, en visite en Inde, a trébuché hier en procédant à la plantation d'un arbre à New Delhi. Il s'en est tiré sans blessure.

AP



Du vrai cinéma

Un tireur d'élite de la police de New York surveille le toit du centre de détention qui a été le théâtre d'une tentative d'évasion spectaculaire. Un homme et une femme ont détourné un hélicoptère et ont forcé le pilote à atterrir sur le toit de la prison. A l'intérieur, des détenus armés s'étaient barricadés au dernier étage de l'édifice mais aucun n'a pu sortir quand l'appareil a atterri. Les deux pirates ont réussi à prendre la fuite.

UPI



AP

Dix ans de prison pour l'assassinat d'un prêtre

HULL (PC) — Alain McMurtie, qui s'était reconnu coupable du meurtre de l'abbé Roger Rinfret, curé de la paroisse d'Angers, a été condamné vendredi à l'emprisonnement à vie, avec admissibilité à la libération conditionnelle après 10 ans.

McMurtie a poignardé l'abbé Rinfret à plusieurs reprises, dans une chambre d'hôtel de Gatineau, le 30 mars 1980.

Michel Madore 18 ans, également accusé de meurtre au premier degré dans cette affaire, a raconté comment McMurtie et lui s'étaient rencontrés dans un bar de Hull où ils consommèrent plusieurs bouteilles de bière et comprimés de Valium, le soir du meurtre.

McMurtie ayant proposé que le duo aille "attraper quelqu'un", Madore a révélé que les deux sont allés à Ottawa où ils ont demandé à un homme dans une voiture, près de l'hôtel Château Laurier, s'il voulait "un party à trois".

L'homme accepta et tous trois se rendirent à un motel de Gatineau. Une fois dans la chambre, selon Madore, l'homme s'approcha de lui pour lui demander un baiser. C'est alors que McMurtie sauta sur sa victime et se mit à la poignarder, d'abord dans le dos.



Juliana à Toronto

La princesse Juliana, ex-reine des Pays-Bas, a inauguré en fin de semaine, à Toronto, une exposition des œuvres du peintre hollandais Van Gogh. Elle semble vivement intéressée par les explications que lui fournit Madame Bogomila Welsa responsable de l'exposition.

Québécois malmenés en C.-B.: les procédures interrompues

OLIVER C.-B. (PC) — On a interrompu les procédures en rapport avec les voies de fait dont auraient été l'objet des cueilleurs de fruits francophones de la part de citoyens du village d'Osoyoos, dans la région d'Okanagan.

Mark Revesz, de l'Alberta, et Cory Bridgeman et Carlon Dos Santos, d'Osoyoos, avaient été accusés d'avoir délibérément causé des dommages.

Mais le juge Barry McGillivray, de la cour provinciale, a ordonné une suspension d'instances puisque seulement un des cinq plaignants s'est présenté au tribunal.

L'automne dernier, Timothy Montgomery, âgé de 19 ans, d'Osoyoos, avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir participé aux incidents, mais le juge McGillivray avait reporté le prononcé de sa

sentence de façon à ce que les quatre accusés reçoivent leur sentence en même temps.

Au cours des audiences, on avait indiqué que Montgomery avait jeté une pierre

dans la vitre d'une voiture. Il avait reçu une amende de \$500 pour ce délit.

Jeune homme accusé du viol de sa soeur

Un jeune homme dans la vingtaine de Beauport doit être soumis à des examens psychiatriques, avant de revenir devant le tribunal pour répondre du viol de sa soeur cadette commis vendredi. L'individu a comparu samedi devant le juge Jean Drouin, au palais de justice de Québec, et le tribunal a immédiatement autorisé un examen médical de trois jours.

Les premières constatations auraient indiqué que l'agresseur était sous l'effet de la drogue. La mère des

deux jeunes gens a elle-même informé la police, qui a immédiatement procédé à l'arrestation de l'individu.

Probation

Par ailleurs, Charles Boyd, âgé de 37 ans, a été condamné à une amende de \$1,000 d'amende et d'une ordonnance de probation de deux ans, assortie de travaux communautaires pendant 120 heures, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de conduite dangereuse, qui avait résulté par la mort de cinq personnes, dont

quatre enfants, le 19 septembre 1979, dans la région de Lachute.

L'accident était survenu alors que l'accusé, prenant place dans l'auto conduite par son neveu, s'était soudainement déplacé du côté du conducteur, s'emparant du volant à deux mains et plaçant son pied sur celui de son voisin pour presser indirectement sur l'accélérateur.

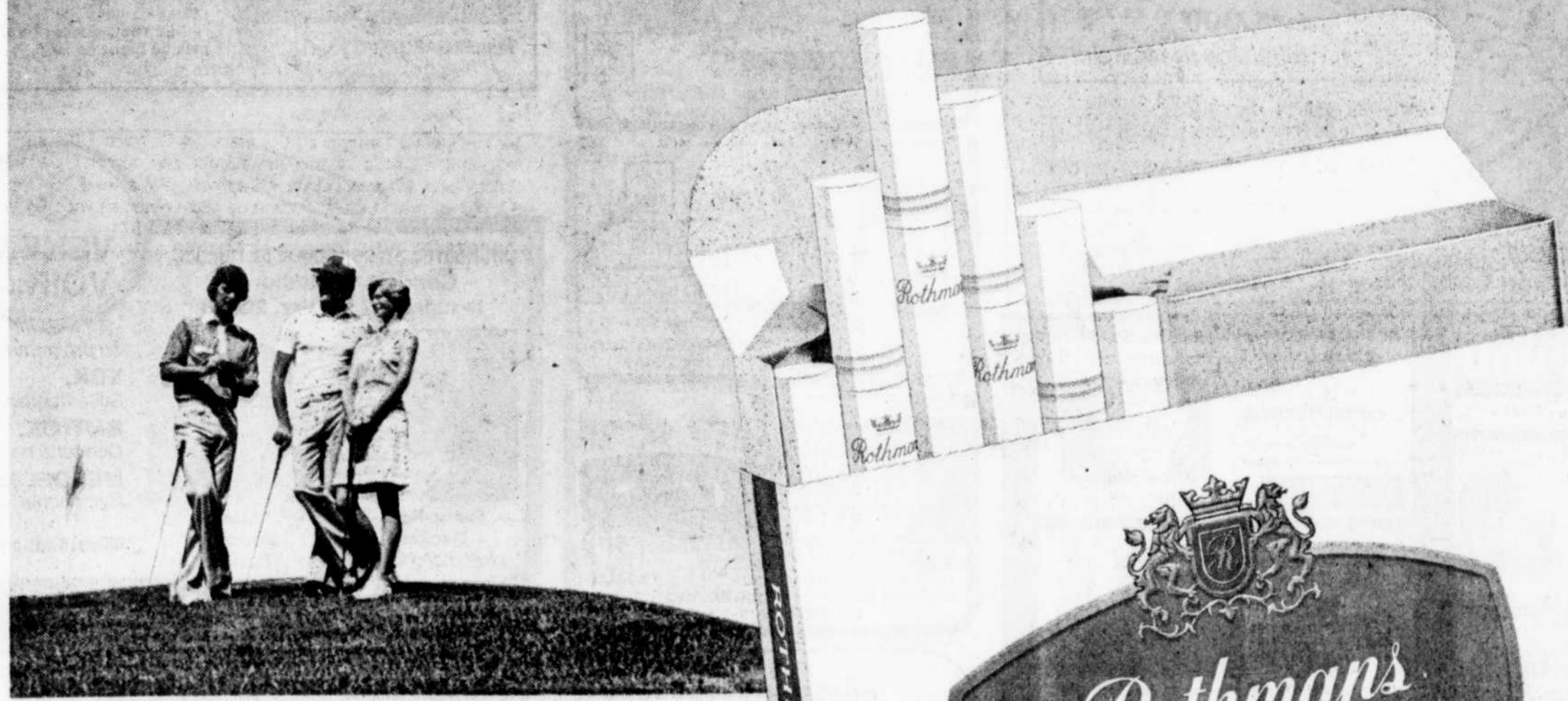
Roulant alors à vive allure, l'automobile s'était mise à obliquer vers la gauche pour finalement venir en collision frontale avec un autre véhicule.

NOUVEAU!
Régulière et King Size

ROTHMANS DE PALL MALL
MONDIALEMENT REPUTÉE DEPUIS 1890

Rothmans

EXTRA LÉGÈRE



La première
cigarette extra légère
dotée de la
véritable saveur Rothmans.

Rothmans:
première au monde
pour sa qualité et son bon goût

La Nuit de la poésie se lève à nouveau



régis tremblay
littérature

On n'a pas fini d'entendre parler de la Nuit de la poésie du 28 mars 1980, à l'université du Québec à Montréal. Tellement pas que cet événement pré-référendaire fera l'objet d'une émission spéciale à CBV-FM, demain, à 18h.

Il y sera question particulièrement du film de Jean-Claude Labrecque, tourné lors de cette fameuse Nuit, et qui a soulevé toutes sortes de commentaires, lors de sa sortie sur nos écrans, l'automne dernier. (Forcément, le sport de tout poète qui se respecte étant le commentaire...)

L'invité de l'animateur Richard Guay sera Jean-Pierre Masse, le coréalisateur du long métrage.

guère un printemps de Prague. René Lévesque avait été acclamé (imaginez-vous Boubou à sa place, même au temps de sa plus grande gloire!). Gerald Godin avait été aimé. Gaston Miron avait dit: "Je suis arrivé à ce qui commence!" Gilbert Langevin avait salué les Geoffroy, Lanctôt et Rose, pour ensuite ajouter: "Naitre ou ne pas naître, voilà la question!"

Tout le monde avait en tête le référendum tout proche, tout beau. On connaît la suite. Non, ceux qui ont critiqué ce 28 mars paraissent aujourd'hui ridicules et mesquins. C'était si grandiose, comparé à ce 20 mai tout noir et ratatiné...
L'art, comme l'épicerie...
Apprendre qu'une nouvelle maison d'édition voit le jour au Québec, cela donne un joli petit air de vitalité à toute la profession. Cette fois, l'entreprise est vraiment nouvelle, puisqu'il s'agit d'un éditeur qui se consacre entièrement à l'album d'art.



L'une des reproductions de l'album "Image de l'art".

publie le premier de deux tomes qui comprendront chacun 24 reproductions de 24 peintres de la collection du Musée d'art contemporain de Montréal. Très risqué, en ces temps où l'art abstrait pique du nez... Mais l'art, c'est comme l'épicerie: ça coûte très cher! Ainsi, chaque album coûte \$96. Pour vous aider à mieux digérer la facture, on vous offre de payer en 12 chèques postdatés de \$8. Comme ça, chaque mois, on reçoit deux reproductions. On ne peut pas choisir ses reproductions, car l'album "doit être considéré comme un tout". Alors, c'est tout ou rien.

Pour plus de renseignements, on s'adresse à: L'Image de l'art, C.P. 159, succursale E, 5373 Champlain, Montréal, H2T 3A7.

Le capital littéraire
En politique, le pouvoir est souvent capturé par ceux qui savent parler. Mais il y a aussi les "beaux écrivains", qui ont des chances de se faire du capital politique par la vertu de leur plume, et par quelques autres moyens pas toujours avoués. Cet énoncé est particulièrement vrai en France, patrie de l'écrivain-roi, de l'écrivain-prophète, de l'écrivain-idole! Voici donc sept écrivains français ayant joué un rôle dans la politique ou occupé un poste au gouvernement:

- 1 — Jean Giraudoux: il fut commissaire à l'Information, en 1939(!)
- 2 — André Malraux: ministre des Affaires culturelles de 1959 à 1969, une sorte de record.
- 3 — Chateaubriand: ministre des Affaires

étrangères, de 1822 à 1824.
4 — Lamartine: un autre ministre des Affaires étrangères (1848).
5 — Montaigne: maire de Bordeaux, en 1585.
6 — Léon Daudet, écrivain comme son père Alphonse: député de la Seine, de 1919 à 1924.
7 — Maurice Druon: ministre des Affaires culturelles, en 1973 et 1974.

Lundi prochain, deux listes! Les meilleurs livres érotiques, d'après Eric Losfeld, et d'après Roger Peyrefitte. (Indice: un seul titre est commun aux deux listes, ce qui prouve à l'envi que tous les goûts sont dans la nature...)

néanmoins parlant, cela s'appelle "se placer dans un créneau plus large".
Au Boréal Express et chez Fides, on nous présente de nouvelles collections très vulgarisatrices et rentables.
Du côté du Boréal, trois ouvrages amusants (informatifs, amusants, informatifs) coédités avec François Maspéro. Il s'agit de petits guides sur Freud, Einstein et Lénine, trois personnalités qui ont changé le monde, en ce XXe siècle que nous quittons par la porte d'en arrière. Ces ouvrages font appel à la caricature, à la bande dessinée, à la formule et la bulle chocs.
Chez Fides, en collaboration avec les Musées nationaux du Canada, on vient d'éditionner une "Préhistoire du Québec" abondamment illustrée et écrite pour le lecteur profane. On y propose une esquisse de quelque 11,000 années d'occupation du Québec par l'homme préhistorique.

Le créneau de la vulgarisation

La vulgarisation a le vent dans les voiles, en plus de compter sur la vapeur. Les éditeurs prennent à cœur leur rôle d'éducateurs populaires. Mo-

Mort de Samuel Barber



Samuel BARBER

NEW YORK (AFP) — Le compositeur américain de renommée internationale, Samuel Barber, est décédé vendredi à New York à l'âge de 70 ans.

Samuel Barber, titulaire du prix Pulitzer, aura été le premier compositeur américain dont une oeuvre symphonique a été jouée au Festival de Salzbourg.

C'est Arturo Toscanini qui avait découvert son "Adagio pour cordes" qui fut l'oeuvre la plus reprise du compositeur.

"Antony and Cleopatra" avait été composé par Samuel Barber à la demande du Metropolitan Opera de New York pour sa saison inaugurale au Lincoln en 1966. Cette oeuvre avait été reprise à Paris en novembre dernier.

La dernière composition de Samuel Barber avait été "Third Essay for Orchestra" qui avait été jouée par le "New York Philharmonic" sous la direction de Zubin Mehta à l'ouverture de la saison 1978-1979.

Le compositeur avait reçu le prix de Rome en 1935.

DEMAIN SOIR

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

Concert "Invitation"

le mardi 27 janvier, 20h30

Franz-Paul Decker
chef d'orchestre

Lise Boucher
pianiste

au programme:

EGK,
Suite française

BARTOK,
Concerto no 3

MEDELSSOHN,
Symphonie italienne

Billets: 6,60\$ à 16,40\$

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643-8131

LES AVENTURES ÉROTIQUES DE Juliette

3e film PERVERSITES SUEDOISES

(Représentation continue dès 13h15)

MIDI-MINUIT
252, ST-JOSEPH EST 522-2628

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LES LONGUES NUITS DE LA GESTAPO

Aussi 2e Grand FILM

le pégale
315 RUE ST-JOSEPH 525-4724

GERALDINE CHAPLIN BRIGITTE FOSSEY

mais ou et donc oncar

Aussi 2e Grand FILM

le paris 2
PLACE D'YVOILLE 594-0881

MONTEZ AU SEPTIÈME CIEL!

CETTE MALICIEUSE MARTINE

Aussi 2e Grand FILM

le paris 3
PLACE D'YVOILLE 594-0881

LE TRIOMPHE DE LA FOLIE!

LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN

Aussi 2e Grand FILM

le paris 1
PLACE D'YVOILLE 594-0881

La nouvelle boutique

SOIR DE PARIS

vous invite à un défilé de modes pour la mariée à la salle de bal de l'hôtel Hilton le mardi 27 janvier 1981 à 20h

Venez voir des robes exclusives des grandes maisons canadiennes et européennes

Tenue de gala pour hommes par Classy

Gagnez une bague à diamant de \$1,000 gracieuseté de la **Bijouterie St-Michaud**

Les billets sont en vente à tous les magasins Soir de Paris et Classy Tenue de Gala

Entrée: \$5 Le café sera servi

Située à 226 1/2, rue St-Joseph est - 522-6604

CINÉMAS UNIS

vos guides des meilleurs films

ISABELLE HUPPERT JACQUES DUTRONC

SAUVE QUI PEUT LA VIE

un film composé par JEAN-LUC GODARD

CINÉMA 1
PLACE D'YVOILLE 594-0881

Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?

v.f. "Airplane!"

2e FILM

CAPITOL
512, ST-JEAN 534-0838

Une hilarante parodie des films catastrophe aériens...

Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?

v.f. "Airplane!"

2e FILM

CAPITOL
512, ST-JEAN 534-0838

LA CAGE AUX FOLLES

MICHEL SERRAULT LUGO TOGNARZI

RETOUR

HORAIRE: 13h15, 17h20, 21h25. Retour 19h00 et 19h05 Der sd complet 19h05

STE-FOY 3
PLACE STE-FOY 534-0832

Rien de tel que les expertes massieuses Thailandaises moral

ÉROTICQUES THAILANDE

STE-FOY 2
PLACE STE-FOY 534-0832

Desirs et Passions

ÉROTICQUES THAILANDE

STE-FOY 2
PLACE STE-FOY 534-0832

LA CONSEQUENCE

EMPIRE
24 DE LA FANTASIE 537-2192

HORAIRE: 19h et 21h

THE ELEPHANT MAN

un film de David Lynch Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft

CINÉMA 1
PLACE D'YVOILLE 594-0881

HORAIRE: 18h15 et 20h45

"UN FILM FOU, FOU, FOU"

PIERRE RICHARD

un film de GÉRARD OURY

CANADIEN
PLACE LAUREN 534-0832

HORAIRE: 19h et 21h

JE VAIS CRAQUER!!!

un film de FRANÇOIS LEBLANC

2e FILM: "NE ME LAISSE PAS SEUL PAPA!"

STE-FOY 1
PLACE STE-FOY 534-0832

HORAIRE: 14h05, 18h15, 21h35, 23h10, 19h45

OLIVIA NEWTON JOHN

XANADOU

en Version Française

FRONTENAC 1
DU PONT & BOUL CHAREST 529-9745

HORAIRE: 14h00, 15h50, 17h40, 19h35, 21h20

BROOKE SHIELDS CHRISTOPHER ATKINS

LE LAGON BLEU

FRONTENAC 2
DU PONT & BOUL CHAREST 529-9745

HORAIRE: CHAPITRE DEUX: 14h55, 19h15
LAGON: 13h00, 17h15, 21h25

LE DAUPHIN

FRONTENAC 1
DU PONT & BOUL CHAREST 529-9745

HORAIRE: 13 FEMMES POUR CASANOVA: 12h50, 16h20, 19h55 **LAURA:** 14h35, 18h05, 21h30

LA TERREUR commence quand l'inconnu appelle.

TERREUR SUR LA LIGNE

CANADIEN
LES GALERIES CANADIENNE 661-8575

HORAIRE SEMAINE: FUREUR SAUVAGE: 19h50, 18h15, 21h30

des documentaires qui sortent de l'ordinaire!

SPECIAL: ANTONINE MAILLET EN ACADIE
Lundi à 19h

L'équipe d'Aujourd'hui Madame s'est rendue en Acadie, pour y rencontrer ANTONINE MAILLET, fière ambassadrice du peuple acadien. En compagnie d'EDITH BUTLER et de VIOLA LÉGER, elle nous raconte son pays en histoires, chansons et gigue acadiennes.

Deuxième diffusion le 2 février à 11h30.

Pour compléter votre choix en beauté.

La télévision française au Québec

en exclusivité sur le câble

Pour informations, communiquez avec votre câblodistributeur.

L'«American Way of Life» domine les reportages sur le retour des otages



YVES BÉMIER
radio-télévision

A 14h54, hier après-midi, quand l'appareil «Freedom One» transportant les 52 ex-otages américains s'est posé à l'aéroport Stewart, près de West Point, les trois réseaux américains et le réseau canadien CTV ont interrompu leurs émissions en cours pour un reportage spécial.

A ABC, on a interrompu des compétitions de boxe, à CBS c'était un tournoi de golf et à NBC une partie de ballon-panier. Au réseau CTV, une émission hebdomadaire du dimanche sur le golf.

C'est bien là l'«American Way of Life» où la télévision consacre toute la journée aux sports.

A la demande des familles des otages et du président Reagan, les caméras de télévision ont été tenues à distance du lieu de débarquement, ce qui nous a donné des images en gros plan très mauvaises et des plans d'ensemble où il était impossible de bien distinguer les différents personnages.

Dix minutes plus tard, on était de retour au sport.

Pourquoi s'être donné la peine d'interrompre les émissions régulières si on ne pouvait présenter de meilleures images? C'est ça l'«AW of L». Dans certaines circonstances spéciales, les médias électroniques suivent leur histoire jusqu'au bout, sans relâche et sans trop penser aux coûts.

Mais attention, de nos jours, l'actualité c'est payant. On connaît

la popularité d'une émission d'affaires publiques comme «60 Minutes», au réseau CBS, et aux États-Unis, les émissions de nouvelles sont devenues aussi intéressantes pour les annonceurs que les comédies de situation.

Finalement, une note sur les choix éditoriaux des différents réseaux: seul CBS a couvert l'arrivée des ex-otages et de leurs familles, en direct, à l'hôtel de West Point, à 16h50.

L'enfance inadaptée à Inter-Vision

Dans le cadre de sa programmation hiver 81, Inter-Vision propose une première au Québec: une série de 13 émissions de 45 minutes à l'intention des enfants inadaptés.

A l'antenne du «canal pour enfants» (position 26 sur câblelecteur), «Global et Gamelle», réalisée par Chantal Paquin, bachelière en enseignement de l'enfance inadaptée de l'université du Québec, vise à sensibiliser le jeune à des notions spécifiques au handicap qui le touche.

Trois types d'inadaptation ont

été retenus: la déficience mentale, les difficultés d'apprentissage et la méadaptation socio-affective. Quatre émissions sont consacrées à chaque type, et chaque émission comprend un bloc de 30 minutes de jeux avec deux comédiens.

Un bloc de cinq minutes pour les parents, qui décrit les activités



«Escape from Iran: The Inside Story», un reportage spécial présenté ce soir à 22h, à la CBC. C'est l'histoire des diplomates américains aidés par leurs collègues canadiens à sortir du pays en mars 1980. Sur cette photo sortie en cachette d'Iran, quatre des Américains avec deux de leurs «hôtes» canadiens.

On va ensuite à 20h, au réseau PBS (câble 20, canal 37), pour la première de la nouvelle saison des SHAKESPEARE PLAYS, avec «The Taming of the Shrew», mettant en vedette John Cleese et Sarah Badel.

A 20h30, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU analysent les «conséquences de la politique dictatoriale du président Duvalier».

de jeux prévus dans le premier bloc, et une entrevue avec une personne-ressource impliquée dans le milieu, viennent compléter chaque émission.

«Global et Gamelle» a pris l'affiche le samedi, 17 janvier, à 19h. Les reprises se font le dimanche, à 10h et 16h, le mardi à 11h, 15h et 17h, le mercredi à 17h15 et le vendredi à 8h et 14h.

Finalement, à 22h, à la CBC, réseau anglais de Radio-Canada (câble 3, canal 5), ESCAPE FROM IRAN: THE INSIDE STORY.

A la radio

18h33: CBV-FM (95.3), AC-TUELLES. Première d'une série de cinq émissions préparées par Paul Doré, sur la question: «Pourquoi la police?» Ce soir, histoire de la police et fonctions policières.



Québec en chansons

La première étape du concours «Québec en chansons» s'est déroulée en fin de semaine au Québec Hilton. Les 183 inscrits ont défilé devant le jury en vue des finales qui se dérouleront un peu plus tard à l'Institut canadien.

Solaris élargit la participation à son concours littéraire

par Michel TRUCHON

Le magazine québécois de science-fiction et de fantastique Solaris (l'ancien Requiem) avait innové en 1977 en lançant un concours littéraire annuel, le prix Dagon, destiné aux auteurs canadiens de langue française. Selon le directeur de la revue, Norbert Spohner, ce concours a connu pendant quatre années un grand succès et une participation de qualité.

Cette année, Spohner voit plus grand. La direction de Solaris a en effet décidé d'élargir le cadre de son concours et vient de créer le Grand Prix de la revue Solaris, un concours littéraire annuel qui primera le meilleur récit de science-fiction inédit. Le concours est ouvert à tous les auteurs de langue française, qu'ils soient Nord-Américains, Européens, Africains ou... autres.

Spohner précise même qu'ils peuvent être extra-terrestres!

Selon lui le but de ce concours est d'établir des liens fraternels entre écrivains et amateurs de SF de différents pays, de faire connaître la SF québécoise outre-mer, de pro-

mouvoir la SF de manière générale et de dénicher des talents cachés.

La date limite pour l'envoi des manuscrits est le 1er septembre 1981. Le gagnant méritera une bourse de \$200, le maximum que Solaris peut se permettre avec ses faibles moyens.

Le texte devra avoir une longueur maximum de 40 pages dactylographiées à double interligne. Le jury sera nommé par la rédaction de Solaris. Le gagnant du concours sera connu au plus tard le 15 novembre prochain et le texte primé sera publié dans le numéro 42 (décembre 1981) de Solaris.

Les règlements complets du concours peuvent être obtenus en écrivant à «Grand Prix de la revue Solaris», 1085 rue Saint-Jean, Longueuil, Québec, J4H 2Z3.

Par ailleurs la revue, toujours sur la corde raide, recherche de nouveaux abonnés. Il s'agit d'un magazine à but non lucratif qui au cours des six dernières années est parvenu à établir un lien entre les amateurs de SF au Québec.

REMY BEAULIEU & ASS.
Docteurs en optométrie
Examen de la vue. Lunettes.
Verres de contact.
524-8417 376, du Roi, suite 308 (en haut de la Société des Alcoolés)

télé-horaire

Position	Position	Position	Position
2 CFCM (4) Québec	9 Inter-Vision (communautaire)	17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)	25L Cours
3 CKMI (5) Québec	10 TVFQ (99)	18E CHLT (7) Sherbrooke	26M Enfants et Jeunesse
4 Informations Quotidiennes	11 Guide Horaire Local	19F CKFM (13) Trois-Rivières	27N Arts et Spectacles
5 Meteo	12 CFCF-TV Montréal (CTV)	20G WCFL (57) Plattsburgh (PBS)	28O Sciences et Education
6 CBVT (11) Québec	13 WLZ (22) Burlington (ABC)	21H Chambre des Communes	29P Sports et Loisirs
7 WCAX (3) Burlington (CBS)	14 La Télé-Information	22I Assemblée Nationale	30Q Consommation et emplois
8 CIVQ (15) Radio-Québec	15B Services assistés par ordinateur	23J Télé-Reportage	31R Petites annonces
	16C CKSH (9) Sherbrooke	24K Affaires Publiques	

Abonnez-vous au SOLEIL à 647-3333

lundi

18h00
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui le 26 janvier
5 The City at Six
6 News
7 Informa Bloc
11 Action-Santé: "Les sentiments"
12 Pulse
22 News
27 Volez! cinéma — Franco Nuovo reçoit le réalisateur du film "Le château de cartes". François Labonté. Reprise à 05h00 a.m.
28 Transports maritimes et ferroviaires. Présentation: Georges Pothier.
30 Over Easy
99 Avis de recherche: "Jeu Marie-Paule Belle". Inv.: Serge Lama et Philippe Châtelet.
R.Q. Passe-partout
18h15
7 Sports et météo
9 Les 9 vous informe
13 Le 13 vous informe
18h25
9-13 Suite du cinéma de 17 heures
18h30
11 Nouvelles du sport
18h30
4-7 La petite maison dans la prairie — "Ne coupez pas"
22 Let's Go to the Races
30 Bonaventure Travel
99 Des chiffres et des lettres
R.Q. Histoires de cirque — "On étudie dans la voiture No 100". — Quelques entreprises de cirque ont mis sur pied des écoles roulautes pour les enfants des artistes et des employés.
18h34
11 Actualités nationales
19h00
3 News
5 Québec Today
5p Barney Miller
11 Québec-Magazine — Inv.: Jacques Michel — René Massicotte parle de "Format familial", pièce de théâtre présentée au théâtre Mido au Grand Théâtre de Québec — René Moreau parle du Centre de parrainage civique.
12 M.A.S.H.
22 Bonanza
27 Volez! spectacles — Miron Petrowski reçoit Pierre Lalonde qui vient lui parler du spectacle qu'il donne actuellement au Québec avec Michel Louvain et Donald Lautrec. Reprise à 24h00
57 The Dick Cavett Show
99 Aujourd'hui Madame — Antonine Maillet, notre cousine en Acadie. Inv.: Edith Butler et Viola LeGoff.
R.Q. Au jour le jour — Avec Patricia Nolin et Gilbert Sirois
19h30
3 Family Feud
4-7 Ciné-Choix: "Ton père, tu honoreras". E.U. 1973
11 The Rovers Comedy House
5p M.A.S.H.
9-13 Lautece '81
11 Génies en herbe — Campus 1 de Ste-Foy affronte le collège du mont St-Sacrement, de Valcartier
12 Circus
57 The MacNeil / Lehrer
R.Q. Récurs — "Personnes âgées" — Le problème du placement des personnes âgées incapables de vivre seules. Reprise.
20h00
3 Flo
5 Making M.A.S.H.
5p Little House on the Prairie

lundi

9-11-13 Du tac au tac — "La découverte de l'Amérique"
12 House Calls
22 That's Incredible
27 Volez! disques — Gaetan Chabot reçoit cette semaine le chanteur Richard Séguin. Reprise à 01h00 a.m.
28 All you Need is Love: The Beatles.
57 The Shakespeare Plays
The Taming of the Shrew avec John Cleese et Sarah Badel — Bien déterminé à épouser Catherine, le fils d'un riche gentilhomme de Padoune, Petruchio lui fait la cour sans se laisser décourager par ses rebuffades.
99 Les grands mystères de la musique
R.Q. Grandeur nature: Portrait de Marie-Victorin à qui l'on doit le Jardin botanique de Montréal, les Cercles de jeunes naturalistes, ainsi qu'un ouvrage sur la flore laurentienne.
20h30
3 Ladies Man
9-11-13 Télé-Selection: "Un privé dans la nuit". E.U. 1978
12 Headline Hunters
R.Q. Les Lundis de Pierre Nadeau
21h00
3-5 M.A.S.H.
5p TV Guide: 1980 — The Year in Television — Rétrospective des meilleurs moments qui ont marqué la télévision au cours de 1980.
12 Monday Movie: "Exorcist II — The Heretic". E.U. 1977
27 Volez! théâtre — Le chroniqueur Marie-Fortin reçoit la comédienne Andrée Lachapelle qui lui parle du rôle qu'elle tient dans la pièce "Le mal à l'âme". Reprise à 02h00 a.m.
28 Fast Forward: The Microprocessor Revolution
21h30
3 House Calls
4-7 Michel Jasmin. Coanimé par Danielle Odeira. Inv.: Monique Leyrac, Jacques Lebrun et Katy Jarka avec les 7 duchesses du Carnaval.
3 Front Page Challenge
99 Autogram
R.Q. Neuf et demi — Déroulement d'un défilé — La culture des femmes
28 The Real Story
22h00
3 Lou Grant
5 Escape from Iran — The Inside Story. (dernière de deux parties). L'histoire des six diplomates américains qui ont réussi à sortir d'Iran après avoir été cachés pendant trois mois à l'ambassade canadienne à Téhéran. Entrevue avec les six diplomates américains et avec les Canadiens qui les ont cachés.
22 Foul Play
27 Volez! télévision — Norman Cusson reçoit comme invité la journaliste Denise Bombardier. Reprise à 03h00 a.m.
28 Vista: The Entertaining Electron
22h29
4-7 La Quotidienne
22h30
4-7 Les nouvelles TVA
9-11-13 Vive sa vie — Le stress
32 Taking Form
99 Histoires de France — "Le mythe d'Éclairmonde"
22h35
4 Les nouvelles Télé-Capitale

mardi

23h00
3-5-9p-12-22-37 — News
7 Informa soir
9 Les 9 vous informe
11 Documentaire
13 Le 13 vous informe
19 Passez donc me voir
27 Volez! livres — Cette semaine, Mouffe reçoit Gratien Gélinas qui vient lui parler de son volume "Les Fridolinades". Reprise à 04h00 a.m.
23h10
11-13 Nouvelles du sport
23h15
4 La couleur du temps
11 Télé Arts
13 Sport plus
23h21
12 Pulse
23h25
4 Ciné-détente: "Force noire". E.U. 1974
7 Film-O-7: "Hold-up". It. 1974
9 Nouvelles du sport
3 The John Davidson Show
23h30
3 Quincy M.E.
5p The Tonight Show
Ciné-Soir: "Le justicier de Hong Kong". H.K. 1973
11 Marie-Antoinette: "Le fleau des Français". — Après la fuite et l'arrestation, la famille royale est incarcérée au Temple. Fin septembre, on annonce à Louis XVI que la royauté est supprimée en France et la République proclamée.
13 Ciné-Soir: "Celui qui n'est pas". E.U. 1964
22 News
57 The Dick Cavett Show
24h00
12 The 12 Midnight Movie: "The Undeclared". E.U. 1969
22 Fantasy Island
32 Kiss me, Petruchio
99 Actualités régionales
28 Aspect du Québec. Présentation: Danièle Marchand. Une visite en Gas-

pesie, la Beauce du père Gédéon et la Moyenne-Côte-Nord.
3 The New Avengers
5p Tomorrow Coast-to-coast
11 La pêche miraculeuse: "Antonette" — La guerre se termine mais pas heureusement pour tout le monde. Après un dernier sursaut d'intérêt pour Louise, Paul découvre sa vraie voie.
06h55
7 Informa soir
06h56
5 Music with Marc LeGrand
01h00
4 Musique Marc LeGrand
57 Uncle Dave Macon — Biographie du célèbre chanteur "country" Uncle Dave Macon.
01h02
3 Sign Off
01h06
4 Fin des émissions
02h00
28 Evolution de la technologie. Ciné documents retraçant les étapes de l'évolution de la technologie, depuis les débuts de l'humanité jusqu'à nos jours.
04h00
28 Recyclage. Présentation: Georges Pothier. Le recyclage du pétrole, des déchets, les pollutions aériennes et aquatiques.
06h00
12 University of the Air
22 PTL Club
27 Volez! Spectacles: Miron Petrowski reçoit Pierre Lalonde qui vient lui parler de spectacle qu'il donne actuellement au Québec avec Michel Louvain et Donald Lautrec. Reprise à 12h00

28 Energie électrique. Quelques aspects de la quête sans fin de sources d'énergie: l'énergie thermique, nucléaire et l'électricité d'origine hydraulique.
06h30
3 Sunrise Semester
12 Morning Exercises
06h55
5p American Trails
07h00
3 News
5p Today
12 Canada A.M.
22 Good Morning America
27 Volez! Disques: Gaetan Chabot reçoit cette semaine le chanteur Richard Séguin. Reprise à 13h00
07h09
4 Musique avec Marc LeGrand
07h15
4 Fanfan Déjà
9 Les Pierrefeu
07h20
13 L'homme-araignée
7 Les petits bonshommes
07h30
4 Le 745
9 Quoi de 9
13 Bonjour
57 A.M. Weather
08h00
3 Captain Kangaroo
7 Première heure
27 Volez! Théâtre: Le chroniqueur Marie-Fortin reçoit la comédienne Andrée Lachapelle qui lui parle du rôle qu'elle tient dans la pièce "Le mal à l'âme". Reprise à 14h00
28 Sociologie. La présentation de l'excellent documentaire "A l'ombre de la liberté", produit par les trois télévisions éducatives du Canada.
09h15
5 Music with Marc LeGrand
9-11-13 Les 100 tours de Centour
09h30
4-7 Votre amie Suzanne — Les comédiens à patins — A portée d'enfants — Conseiller en orientation pour adultes — Rejean Gougeon
5 Québec School Telecasts
9-11-13 Animagerie
12 Looking Good, Feeling Fine
99 Pour les jeunes
09h45
9-11-13 Virginie
10h00
5 Canadian School Telecasts
5p Las Vegas Gambit
9-11-13 Passe-Partout
12 The New Ed Allen Show
22 The Edge of Night
R.Q. Le marché aux images
27 Volez! Livres. Cette semaine Mouffe reçoit Gratien Gélinas qui vient lui parler de son volume "Les Fridolinades". Reprise à 16h00
28 Sociologie. La présentation de l'excellent documentaire "A l'ombre de la liberté", produit par les trois télévisions éducatives du Canada.
10h15
5p Blockbusters
10h30
3 Alice
5 Mr. Dressup
5p Blockbusters
9-11-13 Magazine-Express — Assurances, avec

J.W. Barry, courtier d'assurances. Bilan des émissions précédentes consacrées aux assurances. Tradition québécoise, avec Lorraine Boissieu, écrivain La laime
12 The Community
22 The Richard Simmons Show
99 Midi Première
11h00
3 The Price is Right
4 Dessins animés
5 Sesame Street
5p Wheel of Fortune
7 Sans détour
9-11-13 Au fil de la semaine — Aném: France Nadeau. Inv.: le comédien montrealais Jean Leclerc qui a tenu le rôle principal dans une pièce à Broadway.
12 What's Cooking
22 The Love Boat
99 Des chiffres et des lettres
5 Wicks
9-11-13 Femme d'aujourd'hui — Reportage sur la maison Tanguay, centre de détention pour femmes. Inv.: D. Carpentier, ex-député
99 Numéros un... Karen Cheryl
R.Q. Le marché aux images
14h00
3 As the World Turns
5 Today from Québec
5p-12 Another World
22 One Life to Live
28 Evolution de la technologie
14h30
4-7 Janette veut savoir... Les hommes qui ont la garde des enfants
9-11-13 Cinéma: "L'assassin". It. 1961
99 Objectif demain
R.Q. Mon ami Pierrot
14h45
R.Q. Les Oraliens
15h00
3 The Guiding Light
5 The Edge of Night
5p-12 Texas
22 General Hospital

22 Family Feud
R.Q. N'ajustez pas votre appareil
28 Aspect du Québec. Présentation: Danièle Marchand.
12h10
3 Across the Fence
4-7 Nouvelles
12h15
3 Search for Tomorrow
4-7 Ciné-Quiz: "Les diables du désert". G.-B. 1958
5 The Bob McLean Show
5p The Doctors
9-11-13 Midi plus
12 Definition
22 Ryan's Hope
99 Au-delà de l'horizon
12h30
3 The Young and the Restless
5p Days of our Lives
12 The Alan Thicke Show
22 All my Children
13h30
5 Wicks
9-11-13 Femme d'aujourd'hui — Reportage sur la maison Tanguay, centre de détention pour femmes. Inv.: D. Carpentier, ex-député
99 Numéros un... Karen Cheryl
R.Q. Le marché aux images
14h00
3 As the World Turns
5 Today from Québec
5p-12 Another World
22 One Life to Live
28 Evolution de la technologie
14h30
4-7 Janette veut savoir... Les hommes qui ont la garde des enfants
9-11-13 Cinéma: "L'assassin". It. 1961
99 Objectif demain
R.Q. Mon ami Pierrot
14h45
R.Q. Les Oraliens
15h00
3 The Guiding Light
5 The Edge of Night
5p-12 Texas
22 General Hospital

57 Advocates in Brief
R.Q. Planète. Reprise de dimanche
15h30
4 Gronigo & Cie
5p Take 30
7 Vous les femmes...
57 Mister Rogers' Neighborhood
99 Passez donc me voir
R.Q. Les Lundis de Pierre Nadeau. Reprise de lundi
15h55
99 Actualités régionales
16h00
3 One Day at a Time
4-7 Scooby-doo
5 Yes you Can
5p Hour Magazine
9-11-13 Bobino
12 The Mad Dash
22 The Mike Douglas Show
28 Recyclage. Présentation: Georges Pothier.
57 Sesame Street
16h30
3 The Beverly Hillsbillies
4 Les tannants
5 Happy Days
7 Jinny
9-11-13 L'ingénieur Don Quichotte
12 Family Feud
R.Q. Au jour le jour — Reprise de lundi.
17h00
3 Kojak
5-12 The Price is Right
5p Porky Pig & Friends
7 Les tannants
9-13 Cinéma de 17 heures: "Rendez-vous des dupes". E.U. 1971
11 Les Pierrefeu
22 All in the Family
57 The Electric Company
R.Q. Neuf et demi — Reprise de lundi.
17h30
4 Carrefour Québec
5p Welcome Back, Kotter
11 Aux frontières du connu
22 News
57 3-2-1 Contact
17h45
99 Télé-Feuilleton

les films

lundi

19h30
4-7 Ciné-Choix: (5) "Ton père, tu honoreras". E.U. 1973. Drame policier de P. K. 1973. Aventures de S.T. K. 1973. Drame policier de G. Lorenti avec Frederick Stafford, Nathalie Delon et Marcel Bozzuffi. — Un policier a été rendu amnésique par un accident blindé dont il assurait la garde.
23h30
9 Ciné-Soir: (6) "Le justicier de Hong Kong". H.K. 1973. Drame policier de E.W. Swackhamer avec James Coburn, Nancy Addison et Jason Miller. — Appelé à enquêter sur la disparition de diamants, un détective privé est mêlé à une affaire de meurtre.
21h00
12 Monday Movie: (6) "Exorcist II: The Heretic". E.U. 1977. Drame fantastique de J. Boorman avec Richard Burton, Linda Blair et Louise Fletcher. — Un jésuite en quête sur la mort d'un confrère décédé au cours d'un exorcisme.
23h25
4 Ciné-Détente: (4) "Force noire". E.U. 1974. Drame policier de W.A. Graham. Rock Hudson et Roman Gabriel. — Après la guerre civile, des Nordistes sont amenés à secourir des Sudistes au Mexique.
mardi

12h30
4-7 Ciné-Quiz: (4) "Les diables du désert". G.-B. 1958. Drame de guerre de G. Green avec Richard Attenborough, John Gresham et Michael Craig. — Pour atteindre un dépôt d'essence à détruire, une patrouille doit traverser une dangereuse mer de sable.
9-11-13 Cinéma: (4) "L'assassin". It. 1961. Drame psychologique de E. Petri avec Marcello Mastroianni, Micheline Presle et Salvo Randone. — Un antiquaire de Rome est soupçonné du meurtre d'une ancienne maîtresse.
17h00
9-13 Cinéma de 17 heures: (4) "Rendez-vous des dupes". E.U. 1971. Drame policier de A.V. McLaglen avec James Stewart, George Kennedy et Strother Martin. — À leur sortie de prison, trois hommes sont pourchassés par un shérif cupide.

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef-d'œuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

Pour communiqués et informations
téléphoner à Lise Desjardins
au numéro 647-3489
de 9 à 16 heures

OU ALLER A QUEBEC

Québec, Le Soleil, lundi 26 janvier 1981

VARIÉTÉS

JEAN LAPOINTE, du 23 au 26, du 28 au 4 fév. à 20h30. Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$8, \$10, \$12, \$50, \$15.

LILI MICHAUD, auteur-compositeur guitariste, de 21h30 à 01h30 et le dim. de 16h à 20h. Bar l'Emprise, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Entrée libre.

LOUIS LEROUX, guitariste, de 19h à 23h. Le Croquebrou, hôtel Hilton. Entrée libre.

GLORIA MARCON, pianiste. Salle à manger Le Vi-

gnoble, de 19h à 23h. Le bar l'Imprevu, ouvert de 22h à 02h30 est animé à compter de 17h par deux chanteurs-pianistes **NICOLE NORMAND** de 17h à 21h et **BERNARD DEVILLER** de 21h30 à 02h30. Auberge des Gouverneurs, place Hauteville.

JOE PASS, guitariste contemporain, 20h30. Café Campus, 2750 chemin Ste-Foy.

LA SEMILLA, guitariste sud-américain chante le folklore de l'Amérique latine, de 21h30 à 23h. Café-restaurant Latino-américain, 968 rue St-Jean.

BROTHER JOHN SELLERS, bluesman de renommée internationale, Café Rimbaud, 20h à 03h. Entrée libre.

MARTIN LAVOIE, chansonnier, 21h à 01h. Brasserie Le Gaulois, 65 rue Buade, Vieux-Québec. Entrée libre.

DOC SAVAGE, orchestre de Toronto. Cercle électrique, 27 côté du Palais.

PIERRE ROCHE, piano-bar de l'Auberge des Gouverneurs, boul. Laurier, Ste-Foy. Tous les soirs de 23h à

03h. Relâche dim. Entrée libre.

LES FRÈRES REVI, Bar au Courant **RENE LE-TOURNEAU**, organiste. Caves de l'Abbaye. **AZZURO**, Bar Le Combourg, Holiday Inn, 3235 rue Hochelaga, Ste-Foy.

LOS AZTECAS, musique de danse. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée.

GILBERT BOILEAU, pianiste. Du lun. au ven. 17h à 22h, sam. 17h30 à 00h30. Bar Le Caucous, hôtel Hilton. Il

est également à l'Eden, tous les mar., mer. et jeu. soirs de 22h à la fermeture. À ce dernier endroit, il est accompagné de **GABY, DAN et MARC**. Relâche dim.

DIETER FESS et JACQUES et CLAUDE, chansons populaires. Piano-bar du Château Frontenac. Tous les soirs 21h à 02h30. Entrée libre.

GERMANO ROCHA, musique et chant portugais. Bar Le Vertige, Ramada Inn, Ste-Foy. À compter de 21h. Entrée libre.

CARNET MONDAIN

Réunion de l'ASSOCIATION DES RE-TRAITÉS DU CN ET DES DAMES AUXILIAIRES DU QUÉBEC, à 16h. Salle communautaire, 800, 4e Rue, Limoilou.

Session de perfectionnement de la CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION DU QUÉBEC de 18h30 à 21h30. "Comment retirer davantage de profit de capital". Pavillon De Konink, université Laval.

Séance du conseil municipal de la VILLE DE QUÉBEC, à 17h. Hôtel de ville.

Assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE POPULAIRE DE DUBERGER.

CERCLE CERVANTES-CAMOENS présente une confé-

rence en espagnol par Mme Blanqui Natarén de Simard. L'onyx mexicain, sa luxueuse transformation artisanale, à 20h30. Salle 1-B du pavillon De Konink, université Laval.

Les ateliers de discussions écologiques des AMIS DE LA TERRE DE QUÉBEC, présentent à 19h30 une conférence intitulée "Les Coopératives" par Yves Ferland. Maison communautaire St-Amable, 550 rue St-Amable.

Conseil des commissaires, à 19h30. Commission scolaire ANCIENNE-LORETTE.

Conseil des commissaires, comité exécutif, 19h30. Commission scolaire CHAUVEAU.

Commission scolaire LA JEUNE LORETTE, comité exécutif à 19h30.

Commission scolaire MONT-CALM, comité exécutif à 19h30.

Commission scolaire JEAN-TALON, comité exécutif à 20h.

Commission scolaire BEAU-PORT, comité exécutif à 19h30.

Commission scolaire TILLY, comité exécutif à 17h.

musique

LES LUNDIS DU CONSERVATOIRE, Alain Regaudie, guitare, Dominique Cimon, chant, à 20h30. Salle Octave Crémazie du Grand Théâtre de Québec. Entrée libre.

MALCOLM LOWE, violoniste, à 20h30. Institut canadien, 42 rue St-Stanislas.

SPORTS et LOISIRS

par Roland SABOURIN

Kings de Los Angeles contre **Les Nordiques**, LNH, au Colisée, 19h30.

Ligue de hockey intercollégiales: atome et bantam, Citadelles contre **Beauport**, centre sportif Marcel-Bédard, 19h45.

Ligue féminine de hockey intercollégiales: Sainte-Foy contre **Les Saules**, à Lévis, 23h.

Premières rencontres du 68e bonspiel international de Québec, clubs AEC, Victoria, Etchemin et Jacques-Cartier, avec réception, en soirée, au club Victoria.

Racquetball: autre programme régulier du circuit professionnel Labatt Légère, club Le-Bourgeois, 19h et 20h; conférence d'information du club **Seigneurial**, midi.

Basketball: programmes doubles de la Ligue interécoles, régionale de Tilly, Pamphile-Lemay à Katimavik, Campus 1 à Beauvillage, filles à 17h30, garçons à 19h30.



Malcolm Lowe délaissera pour un moment son poste de violon-solo de l'OSQ, pour donner un recital, ce soir, à l'Institut canadien. Il interprétera alors des Sonates de Beethoven, Respighi et Franck, de même que de brèves pièces de Poulenc-Heifetz et de Tchaïkovsky.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres référés à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

BOITE A FILMS: Les révoltes de l'an 2000 (4), 19h. L'avare (4), 21h15. 14 ans. \$3, \$1 âge d'or.

CANADIEN: Le coup du parapluie (-), 19h, 21h. Tous. \$4, \$3,25 14-18 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or.

CANADIENNE: Fureur sauvage (5), 19h30. Terreur sur la ligne (5), 18h15, 21h30. 14 ans. \$4, \$3,25 14-17 ans, \$1,25 âge d'or.

CAPITOL: Y-a-t-il un pilote dans l'avion? (5), 18h10, 21h35. Le ciel peut attendre (4), 19h45. Tous. \$4, \$3,25 14-18 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or.

CARTIER: Allegro non troppo (4), 19h30. C'était demain (4), 21h30. \$2,50, \$1,25 âge d'or et moins de 14 ans.

CINEMA DE PARIS: Salle 1: Prends l'essieu et tire-toi (-), 13h30, 16h05, 18h40, 21h20. Vacances intelligentes (-), 15h, 17h35, 20h15. Tous. \$4. Salle 2: Mais où est donc Ornicar (-), 14h25, 17h50, 21h15. Jambon d'Ardenne (4), 13h, 16h20, 19h45. Tous. \$4. Salle 3: Cette malicieuse Martine (-), 13h35, 16h10, 18h45, 21h20. Les esclaves de l'amour (6), 14h30, 17h05, 19h45. 18 ans. \$4.

EMPIRE: La conséquence (4), 19h, 21h. 18 ans. \$4, \$1,25 âge d'or.

LIDO: Graffiti américain la

suite (5), 19h30. Xanadu (5), 21h30. Tous.

MIDI-MINUIT: Aventures érotiques de Juliette (-), 13h15, 16h55, 20h35. Jour (-), 14h20, 18h, 21h40. Université suédoise (-), 15h40, 19h20. \$3,75, \$1 âge d'or.

ODEON: Dauphin: Treize femmes pour Casanova (5), 12h50, 16h19, 19h55. Laura les ombres de l'été (5), 14h36, 18h05, 21h41. 18 ans. \$4, \$1,25 âge d'or. Frontenac 1: Xanadu (5), 14h03, 15h53, 17h43, 19h35, 21h20. Tous. \$4, \$3,25 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or. Frontenac 2: Chapitre deux (4), 14h58, 19h15. Le lagon bleu (5), 13h, 17h15, 21h32. 14 ans. \$4, \$3,25 14-17 ans, \$1,25 âge d'or.

PIGALLE: Les longues nuits de la Gestapo (-), 15h, 18h20, 21h55. Crauteau impitoyable autorisée (6), 13h15, 16h35, 20h10. 18 ans. \$3,75, \$1,50 âge d'or.

PLACE QUEBEC: Salle 1: Sauve qui peut (la vie) (4),

18h05, 19h45, 21h30. 18 ans. \$4, \$1,25 âge d'or. Salle 2: The Elephant Man (3), 18h15, 20h45. 14 ans. \$4, \$3,25 14-18 ans, \$1,25 âge d'or.

SAINT-FOY: Salle 1: Je vais craquer (5), 14h55, 18h15, 21h35. Ne me laissez pas seul papa (5), 13h10, 16h30, 19h45. 18 ans. \$4, \$1,25 âge d'or. Salle 2: Désirs et passions d'un couple parisien (-), 14h10, 16h25, 18h35, 20h50. Aventures érotiques en Thaïlande (-), 13h, 15h10, 19h40, 21h55. 18 ans. \$4, \$1,25 âge d'or. Salle 3: La cage aux folles (5), 13h15, 15h10, 21h25. Retour (3), 15h, 19h05. 14 ans. \$4, \$3,25 14-18 ans, \$1,25 âge d'or.

SAINT-ROMUALD: Le gendarme en balade (5), 19h30. Xanadu (5), 21h15. Tous. \$3,50, prix spéciaux pour enf., étud. et âge d'or.

LE CINEMATOGAPHE (cégex de Ste-Foy): Cordelia (4), 20h. 14 ans.



Joe Pass au café

Nul doute que les amateurs de jazz et tous les guitaristes de Québec se donneront rendez-vous, ce soir à 20h30, pour assister au deuxième concert en solo que le plus-que-grand

guitariste Joe Pass donnera au Café-Campus. Une occasion unique de voir un maître à l'oeuvre.

COLLEEN McCULLOUGH

les oiseaux se cachent pour mourir

roman

EDITIONS SELECT

résumé

Ralph et Meggie se sont rejoints dans l'intimité de leur sa-
crament d'amour. Frank sera libéré d'un jour à l'autre.

(105) Le retour

La sonnerie du téléphone retentit, l'indicatif réservé à Drogheda. Meggie écoute le tintement distraitemment, puis, se rendant compte que sa mère avait dû s'éloigner, elle se leva de mauvaise grâce et alla répondre.

— Mme Fiona Cleary, je vous prie, dit une voix d'homme.

Quand Meggie l'eût appelée, Fee s'approcha vivement, lui prit le récepteur des mains.

— Fiona Cleary à l'appareil, dit-elle.

Tandis qu'elle écoutait, debout, son visage perdit peu à peu ses couleurs, ses traits se tirèrent, retrouvèrent l'expression qu'ils avaient eue au cours des jours ayant suivi la mort de Paddy et de Stu.

— Merci, dit-elle avant de raccrocher, soudain ratatinée, vulnérable.

— Qu'est-ce que c'est, M'man? — Frank a été libéré. Il a pris le train du soir et arrive en fin d'après-midi. (Elle consulta sa montre.) Il me faut partir bientôt. Il est déjà deux heures passées.

— Laisse-moi t'accompagner, proposa Meggie, si débordante de bonheur qu'elle ne pouvait supporter une possible déception de sa mère.

Elle avait le sentiment que ces retrouvailles ne seraient pas une joie sans mélange pour Fee.

— Non, Meggie. Ça ira. Occupe-toi de tout ici, et qu'on ne serve pas le dîner avant que je sois de retour.

— C'est merveilleux, hein, M'man, de penser que Frank rentre à la maison pour Noël.

— Oui, répondit Fee. C'est merveilleux.

Personne n'empruntait plus le train du soir maintenant qu'il était possible de rallier Gillanbone par la voie des airs; le convoi poussif avait parcouru mille kilomètres depuis Sydney, abandonnant la plupart de ses passagers de deuxième classe dans des petites villes le long du parcours et il ne restait que bien peu de voyageurs débarquant à Gilly.

Le chef de gare connaissait Mme Cleary de vue, mais jamais il ne lui serait venu à l'idée d'engager la

conversation avec elle; il se contenta donc de la regarder descendre les marches de bois de la passerelle enjambant la voie et la laissa seule, debout, très droite, sur le quai. Une femme qui a de l'allure, songea-t-il; robe et chapeau à la mode, chaussures à talons hauts. Beau corps, pas très ridée pour une femme de son âge, à croire que la vie d'épouse d'éleveur conserve.

De ce fait, superficiellement, Frank reconnut sa mère plus rapidement qu'elle ne le reconnut, bien que son cœur le lui eût désigné immédiatement. Il avait cinquante-deux ans, et ses années d'absence étaient celles qu'il avait vu passer du stade de la jeunesse à celui d'âge mûr. L'homme qui se dressait dans le soleil couchant de Gilly était trop maigre, presque décharné, très pâle. Il avait le front dégarni, portait des vêtements informes qui pendaient sur une charpente ayant encore un reflet de puissance malgré sa petite taille; ses mains bien dessinées seraient le bord d'un chapeau de feutre gris. Il n'était pas voté, ne paraissait pas malade, mais il restait planté là, gauchement, triturant son chapeau entre ses doigts sans paraître croire que quelqu'un pouvait être là à l'attendre, sans savoir comment agir.

Parfaitement maîtresse d'elle-même, Fee avança sur le quai d'un pas alerte.

— Bonjour, Frank, dit-elle.

Il leva les yeux qui, autrefois, brillaient, étincelaient, et qui, à présent, s'enfonçaient dans le visage d'un homme vieillissant. Pas du tout les yeux de Frank. Épuisés, patients, d'une extrême lassitude. Mais quand ils s'implantèrent de la vue de Fee, ils se mueurent d'une extraordinaire expression, blessée, douloureuse sans défense, appel à l'aide d'un homme en train de mourir.

— Oh, Frank! s'exclama-t-elle en l'étreignant. (Elle lui nicha la tête au creux de son épaule.) Tout va bien, chantonna-t-elle. Tout va bien, continua-t-elle d'une voix plus douce encore.

Au début, il resta silencieux et affaissé sur son siège. Mais quand la Rolls prit de la vitesse et sortit de la ville, il commença à s'intéresser à ce qui l'entourait. Il jeta un coup d'oeil par la portière.

— Rien n'a changé, murmura-t-il.

— Non. Le temps s'écoule lentement ici.

Ils passèrent le pont de planches disjointes qui enjambait le mince filet d'eau bourbeux, bordé de saules pleureurs; la plus grande partie du lit de la rivière laissait voir un enchevêtrement de racines sur fond de gravier, des flaques formant des taches brunes, des eucalyptus poussant un peu partout, crevant la vase pierreuse.

— La Barwon, dit-il. Je pensais jamais la revoir.

Derrière eux, s'élevait un énorme nuage de poussière; devant eux, la route se dévidait, toute droite, comme un exercice de perspective, à travers une immense plaine herbeuse, sans arbres.

— Une nouvelle route, M'man?

Il semblait s'efforcer désespérément de trouver un sujet de conversation, vouloir tout mettre en oeuvre pour que la situation parût normale.

— Oui. Elle a été construite pour relier Gilly à Milparinka juste après la guerre.

— On aurait pu en profiter pour la goudronner un peu.

— Pourquoi? Nous sommes habitués à manger de la poussière par ici, et tu t'imagines ce que ça aurait coûté s'il avait fallu l'empierrer assez solidement pour qu'elle résiste,

la boue? La nouvelle route est droite, bien entretenue, et supprime treize portails sur les vingt-sept d'autrefois. Il n'en reste que quatorze entre Gilly et la maison, et tu vas voir ce qu'on en a fait, Frank. Plus besoin de les ouvrir et de les fermer.

La Rolls avança sur une rampe en direction d'un panneau d'acier qui se souleva paresseusement; dès que la voiture eut passé et se fut éloignée de quelques mètres sur la piste, le panneau redescendit de lui-même.

— Décidément, on n'arrête pas le progrès, commenta Frank.

— Nous avons été les premiers dans la région à faire installer les rampes automatiques, mais seulement entre la route de Milparinka et la maison, évidemment. Les portails des enclos doivent encore être ouverts et fermés à la main.

— Eh bien, je suppose que le type qui a inventé ce système a dû avoir son lot de portails à ouvrir et refermer, dit Frank avec un sourire.

Ce fut le premier signe de détente auquel il se laissa aller; puis il s'abîma de nouveau dans le silence et sa mère concentra son attention sur la route, voulant à tout prix éviter de le brusquer. Quand ils franchirent le dernier portail métallique et entrèrent dans l'enclos intérieur, Frank exhalait un soupir; la surprise lui coupait le souffle.

— J'avais oublié à quel point c'était beau! s'exclama-t-il.

— C'est notre foyer, dit Fee. Nous en avons pris soin.

Elle conduisit la Rolls jusqu'au garage, escorta son fils vers la grande maison, mais, cette fois, il portait sa valise lui-même.

— Préfères-tu une chambre

dans la grande maison ou un cottage d'invité pour toi tout seul.

— Je préfère le cottage. Merci. (Ses yeux épuisés se posèrent sur le visage de sa mère.) Ça me paraît agréable de pouvoir m'isoler un peu, expliqua-t-il.

Ce fut la seule allusion qu'il fit jamais aux conditions de sa détention.

— Je crois que tu y sera mieux, dit-elle en le précédant dans le salon. La grande maison regorge d'invités en ce moment. Nous avons le cardinal, Dane et Justine sont en vacances, et Luddie et Anne Mueller doivent arriver après-demain pour passer les fêtes de Noël.

Elle tira un cordon de sonnette pour demander le thé et fit tranquillement le tour de la pièce afin d'allumer les lampes à pétrole.

— Luddie et Anne Mueller?

s'enquit-il.

Elle suspendit son geste, abandonnant un instant la mèche d'une lampe qu'il lui fallait remonter et le considéra.

— Beaucoup de temps a passé, Frank. Les Mueller sont des amis de Meggie. (La mèche ajustée à la hauteur voulue, elle s'assit dans son fauteuil à oreilles.) Nous dînerons dans une heure mais, avant, nous prendrons une tasse de thé, ne serait-ce que pour nous débarrasser la bouche de la poussière de la route.

— A SUIVRE —

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR de Colleen McCullough, est publié aux éditions Select (édition canadienne).

prochain
épisode
La myxomatose

Premier mini-congrès libéral

La Mauricie endosse le Livre rouge

par Michel DAVID

envoyé spécial du Soleil
TROIS-RIVIERES — Selon une étude de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), 13 pour 100 des 3.000 enfants actuellement inscrits dans les classes d'accueil pour immigrants de la CECM s'orienteraient vers le système scolaire anglophone, si une modification à la loi 101 donnait accès à l'école anglaise aux enfants dont les parents ont eux-mêmes fréquenté des institutions scolaires anglophones.

C'est ce qu'a déclaré hier à Trois-Rivières la députée de l'Acadie et ex-présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, au cours du premier d'une série de 11 mini-congrès régionaux d'orientation, organisés pour discuter du projet de "société libérale de demain" proposé par la commission politique du Parti libéral du Québec. Plus de 600 militants venant de neuf circonscriptions de la Mauricie s'y étaient inscrits.

Dans le cadre d'un atelier consacré à l'éducation, Mme Lavoie-Roux répondait ainsi à un militant inquiet du danger d'assimilation des francophones, qui pourraient entraîner les modifications à la loi 101 proposées par le Parti libéral.

La question linguistique, qui, incidemment, n'était pas officiellement à l'ordre du jour du mini-congrès d'hier, a d'ailleurs été un des rares points qui n'a pas rallié une parfaite unanimité.

Communisme de pensée

De façon générale, M. Claude Ryan en effet pu constater avec satisfaction la "grande communion de pensée" existant entre la commission politique du parti et les militants libéraux, qui ont approuvé sans réserve les orientations proposées par le "Livre rouge".

Outre la question linguistique, la décentralisation des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic, notamment entre le gouvernement et les enseignants, est en effet le seul point sur lequel s'est réellement manifestée une opinion contraire au Livre rouge.

Dans une région durement touchée par une grève des enseignants l'automne dernier, un délégué a fait valoir que les négociations locales avaient entraîné 40 jours de grève, alors que celles qui s'étaient déroulées au niveau national n'en avaient entraîné que 18. Loin d'augmenter le pouvoir des commissions scolaires, on craint que la décentralisation des négociations n'ait

l'effet inverse et ne crée d'importantes disparités entre les régions.

A ces rares exceptions près, le mini-congrès d'hier a simplement entériné les orientations proposées par la commission politique. Dans plusieurs cas, les militants ont même renchéri sur les propositions du Livre rouge dans un sens plus conservateur.

L'atelier consacré au développement économique aurait aussi bien pu être une réunion d'entrepreneurs. On a beaucoup insisté sur la nécessité de réaliser la "paix sociale" et de "civiliser" l'exercice du droit de grève, tant dans le secteur privé que public.

L'ex-général Jean Allard a pour sa part réclaté que les entreprises ayant leur siège social au Québec, mais dont les capitaux sont à majorité anglophone, soient dispensées de l'obligation de traduire leurs documents en français. Ex-délégué du Québec à New York, il a aussi réclaté que "ces grosses boîtes ouvertes à l'étranger pour des buts politiques" soient carrément fermées. La salle a chaleureusement applaudi cette proposition.

On a bien sûr condamné la centralisation excessive pratiquée par l'actuel gouvernement dans presque tous les secteurs: affaires municipales, où l'on dénonce l'érosion des pouvoirs des municipalités au profit de l'arbitraire des fonctionnaires; agriculture, où la loi 90 devrait être "humanisée" pour tenir compte des droits des propriétaires de terrains vacants autant que de ceux des agriculteurs, etc. Un militant a même prouvé que sa liberté était brimée par l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité.

Au chapitre de l'éducation, on s'est prononcé vigoureusement pour le renforcement des commissions scolaires, tout en déplorant que le programme du parti n'affirme pas clairement le caractère confessionnel du système scolaire, à l'intérieur duquel on estime que les valeurs religieuses ne sont pas suffisamment mises en relief. Pour régler le problème des surplus d'enseignants, un militant a proposé de leur offrir des années sabbatiques.

Les interventions relatives aux affaires sociales ont confirmé, si be-

soin était, le désir général d'humaniser les services de santé et de bien-être. L'amélioration des services d'urgence, de meilleurs soins aux personnes âgées et aux malades chroniques, sont autant de propositions qui ne peuvent qu'être cha-

leureusement accueillies.

Prochaine étape

Dimanche prochain, le PLQ tiendra son deuxième mini-congrès dans l'est de Montréal, où l'on peut déjà prévoir que la question linguistique sera au coeur des discussions.

Commentant les propos tenus récemment sur le sujet par le député libéral de Maisonneuve, M. Georges Lalande, M. Claude Ryan a affirmé que son député l'avait consulté avant de faire sa déclaration "et je lui ai dit de continuer à dire ce qu'il pense".



Thérèse Lavoie-Roux, députée de l'Acadie.

Il est temps que Lévesque parte (Ryan)

par Michel DAVID

envoyé spécial du Soleil

TROIS-RIVIERES — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a accusé hier M. René Lévesque d'attiser les passions raciales et linguistiques pour se faire du capital politique.

M. Ryan répliquait ainsi au premier ministre, qui déclarait vendredi soir sur les ondes du réseau TVA, que le Parti libéral était tombé sous le contrôle de l'establishment anglophone.

"C'est une insulte à vous tous", a lancé M. Ryan aux militants libéraux de la Mauricie réunis en mini-congrès d'orientation à Trois-Rivières. "C'est aussi une fausseté monumentale", a-t-il poursuivi, ajoutant que si c'est tout ce qui restait encore à faire à M. Lévesque pour s'accrocher au pouvoir, il était temps de le "débarquer".

PQ - Saint-Henri

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois tiendra une assemblée, le 23 février, pour choisir un candidat au siège de Montréal-Saint-Henri, laissé vacant par la démission de l'ex-ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture.

M. Couture, âgé de 51 ans, a quitté le conseil des ministres l'automne dernier après avoir indiqué son intention d'abandonner la vie politique pour retourner à sa première vocation.

Dr Marcel Tremblay

Optométriste

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES

Et verres de contact Jours et soirs sur rendez-vous

524-2869

973, 3e Av., Laval, Québec

"aimer c'est"



flatter votre patron avec des petits mots doux lors de la St-Valentin le 14 février prochain.

Appelez-nous

647-3311

Le chef libéral a également reproché à M. Lévesque d'avoir transformé l'entrevue télévisée de vendredi en exercice de propagande électorale, réclamant de Télé-Métropole qu'on lui accorde une période de temps équivalente à celle utilisée par le premier ministre.

Elections

Reprenant un thème maintes fois utilisé, M. Ryan a déclaré que M. Lévesque avait peur de se présenter devant les électeurs et cherchait continuellement des prétextes et des fau-faux pour reporter les élections.

"En octobre, il savait très bien que la proposition constitutionnelle de M. Trudeau ne pouvait pas être adoptée par le Parlement avant la fin de l'automne. Il savait aussi que les tribunaux ne pourraient pas se prononcer sur la constitutionnalité du projet fédéral avant six mois ou un an".

Refusant de faire le jeu des "manipulateurs d'élections" de ce gouvernement "d'hypocrisie constitutionnelle", M. Ryan s'est dit convaincu qu'il n'y aurait pas d'élections avant le mois d'avril, ajoutant qu'elles pourraient même être retardées jusqu'à l'automne.

Union nationale

Répétant encore une fois qu'il ne valait même pas la peine de parler de l'Union nationale, M. Ryan ne s'est pas moins employé à minimiser les conséquences électorales possibles de l'accession de M. Roch LaSalle à la tête de l'UN.

Le chef libéral s'est dit convaincu que la prochaine élection serait essentiellement une lutte à deux entre son parti et le PQ. "Et ce ne sont pas les tractations secrètes entre MM. LaSalle, Lévesque et Bédard qui vont y changer quelque chose".

AVEC LE NOUVEAU PROGRAMME DE RÉGIME AMAIGRISSANT DE WEIGHT WATCHERS



Mais souffrez-vous de l'excès de poids?

Avec le nouveau régime amaigrissant de Weight Watchers vous pouvez vous permettre tout cela, avec limites naturellement, en continuant de perdre du poids.

Rejoignez-vous au groupe Weight Watchers le plus près de chez vous, et vous trouverez le programme complet de Weight Watchers pour perdre du poids d'une façon délicate.

WEIGHT WATCHERS

LE RÉGIME AMAIGRISSANT LE PLUS EFFICACE AU MONDE

QUEBEC - 651-9224

• Frais d'inscription \$7.00
• Aucun contrat
• Classe hebdomadaire \$5.00

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec Ltd. L'usage est enregistré. Tous droits réservés. Valable pour la province de Québec seulement.

VENTE

du 22 au 31 janvier

20%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

- Tissus de fibres naturelles: lin, coton, rayonne, soie, laine
- Dentelles
- Nappes et napperons

La Chiffonnerie INC.

66, boul. Champlain, Québec, Qué. G1K 4H7
418/694-1146

Il nous fait plaisir de vous inviter au lancement officiel des

Meubles Modulaires Francis Inc.

mardi le 27 janvier et mercredi le 28 janvier 1981
de 16 h 30 à 20 h 00 p.m.

A cette occasion,

la Direction de la compagnie

présentera sa nouvelle gamme de meubles de rangement modulaires.

Un goûter et des rafraîchissements vous seront offerts.

Il nous sera très agréable de vous accueillir avec votre épouse.

Les Meubles Modulaires Francis Inc.



LES LOISIRS FRANCIS INC.

LES MEUBLES MODULAIRES FRANCIS INC.

Avec permis

Assuré

REPARATIONS

Réparons cuisine, salle de bains, sous-sol, etc.
Portes, fenêtres de toutes sortes — Isolation. Estimation gratuite.

RENOVATION DECOR

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084

HOLT RENFREW

notre
SOLDE de
JANVIER
de
FOURRURES
de
HAUTE
QUALITE
se termine
SAMEDI

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H.

Elections québécoises

Les partis fourbissent leurs armes

réjean
lacombe

Après le départ raté de l'automne dernier où le premier ministre René Lévesque avait repoussé à "quelque part en 1981" la tenue d'élections générales, les dirigeants des partis politiques ont décidé à l'aube du "printemps décisif" de mettre une touche finale à leur organisation politique en reprenant la ronde des congrès des mises en candidature.

Péquistes et libéraux sont actuellement nez à nez dans le choix de leurs candidats. Dans un cas comme dans l'autre, il ne reste plus qu'à choisir une quarantaine de candidats. Seule l'Union nationale tire lamentablement la patte à ce chapitre.

Evidemment, le décor électoral de 1981 est loin de ressembler à celui de 1976. Les stratégies des trois formations politiques en présence auront, im-

manquablement, à étudier sérieusement les nouveaux éléments qui sont venus s'ajouter à la carte politique québécoise depuis 1976.

Dans un premier temps, on ajoute 12 nouvelles circonscriptions électorales qui viendront s'ajouter aux 110 déjà existantes. En second lieu, on enregistre une hausse de 194,000 électeurs comparativement au nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales en 1976. La majorité d'entre eux représentent les jeunes qui ont atteint 18 ans au cours des quatre dernières années.

Les dépouilles

De plus, autant le Parti québécois que le Parti libéral et que l'Union nationale tenteront, lors du prochain scrutin, de s'approprier le vote des créditistes et des péquistes qui sont sans formation politique.

On sait que le Parti national populaire (PNP) a été rayé de la carte électorale après la décision de son leader, Fabien Roy, de devenir chef du Parti crédit social fédéral. La décision de Camil Sam-

son de se joindre aux libéraux de Claude Ryan, l'automne dernier, a relégué, du même coup, les démocrates-creditistes aux oubliettes.

La disparition de ces deux formations politiques a fait dans l'ensemble un total de 185,971 orphelins politiques. Sur un total de 4,2 millions d'électeurs cela représente très peu. Mais, le déplacement d'une majorité de ces votes vers l'une des trois formations politiques en présence pourrait se traduire par d'importants bouleversements.

Lors des élections du 15 novembre 1976, les 108 candidats créditistes de Camil Samson raflaient 154,928 voix. Les créditistes n'étaient pas représentés dans les circonscriptions de Beauce-Sud et de Jacques-Cartier.

Pour sa part, le Parti national populaire de Jérôme Choquette avec ses 36 candidats réussissait de peine et de misère à attirer 31,043 électeurs. A lui seul, Fabien Roy, dans Beauce-Sud, récoltait 17,238 voix tandis que le chef du parti, Jérôme Choquette devait se contenter d'un maigre 4,129 voix dans Outremont.

Au total donc, les trois formations politiques en présence auront à se partager un nouveau morceau de 379,980 électeurs provenant des ajouts à la liste électorale et de la défection des créditistes et péquistes.

Qui en profitera?

Evidemment, il n'est pas facile de prédire la route que suivront ces électeurs. Cependant, certains indices sont susceptibles de jouer un rôle important dans le choix qu'auront à faire ces orphelins de la politique et ces nouveaux électeurs.

Traditionnellement, les jeunes sont davantage portés à appuyer le Parti québécois. Il ne serait donc pas surprenant que la "dernière cuvée" de 1976 à 1980, du moins dans une forte majorité, penche du côté du PQ.

Par ailleurs, le vote créditiste recueilli en 1976 devient une véritable énigme à l'aube du prochain scrutin. A première vue, on serait porté à croire que les créditistes imiteront leur "ancien chef Camil" et se rangeront du côté libéral. Il n'est pas exclu que

dans une très grande proportion ces créditistes demeurent fidèles à Camil Samson. Cependant, il est tout aussi plausible que plusieurs d'entre eux se retournent carrément vers l'UN ou le PQ parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans le PLQ ou parce qu'ils n'ont pas apprécié le geste de leur ancien leader.

Quelque temps avant l'élection de 1976, l'UN signait un protocole d'entente avec une ancienne faction de créditistes faisant ainsi passer les Yvon Brochu, Phil Cossette et compagnie dans les rangs unionistes. Il n'est donc pas exclu que certains d'entre eux retrouvent ainsi leurs anciens "frères ennemis" lors de la prochaine élection.

Comme il n'est pas exclu également que d'autres créditistes à l'âme très nationaliste piquent une incursion dans les rangs péquistes.

Quant aux votes glanés par le PNP en 1976, il est plausible, si l'on en juge par le résultat des élections partielles dans Outremont et dans Beauce-Sud, qu'ils se greffent à ceux des libéraux de Claude Ryan.

L'Asbestos rappelle ses employés

THETFORD MINES (PC) — Après cinq semaines d'un arrêt complet de production, la société Asbestos de Thetford Mines, procède depuis hier au rappel de 500 des 1,300 travailleurs mis à pied.

Le directeur général de l'exploitation de la compagnie, M. Barney Kovacs, a déclaré que le congé forcé des 800 autres travailleurs sera prolongé de deux à quatre semaines.

La compagnie avait effectué ces mises à pied, en décembre, afin de réduire des inventaires devenus excessifs.

Candidat du PQ choisi

GRANBY (d'après PC) — M. Roger Paré, de Granby, a été choisi, hier après-midi, candidat du Parti québécois dans la circonscription de Shefford.

Agé de 33 ans, M. Paré était depuis 1978 directeur du PQ dans la circonscription de Shefford. Il est un cadre d'Agropur.

Shefford est actuellement représenté à l'Assemblée nationale par le libéral Richard Verreault qui avait défait en 1976 son principal adversaire, un unioniste, par moins de 400 voix.

du **26** au **31** janvier inclusivement

Des Prix Imbattables
sur la marchandise d'hiver 80.

Tout doit être vendu afin de faire place
à la marchandise de printemps.

Il faut venir pour le croire.

Aubaines incroyables vendues dans une
atmosphère spéciale.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •